

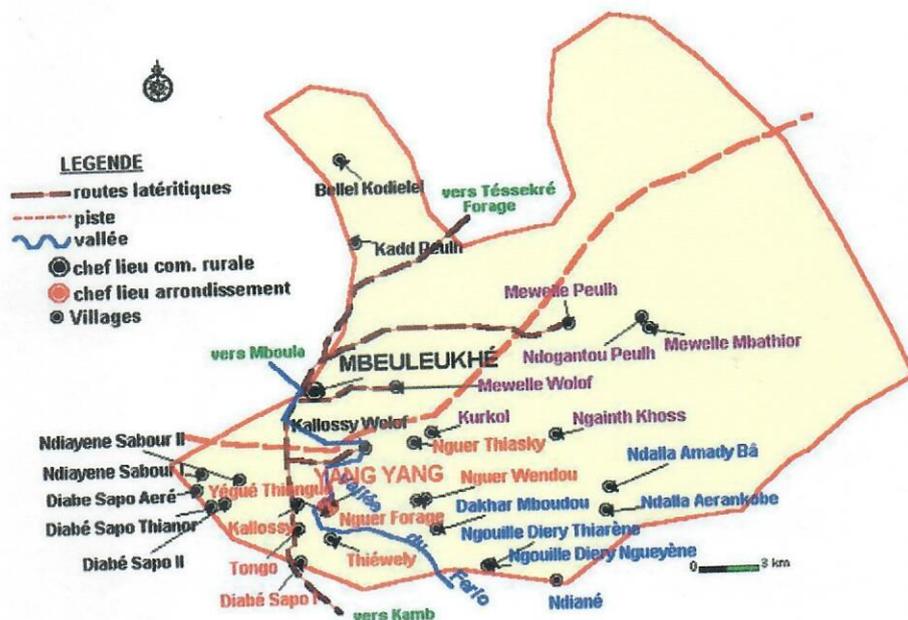
31766



République du Sénégal  
Ministère de l'Agriculture

# Programme National d'Infrastructures Rurales

## Bureau Régional de Coordination de Louga



### RAPPORT DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DE LA COMMUNAUTE RURALE DE MBEULEUKHE



Cabinet CIG  
Communication Information Gestion  
Villa N°1311 HLM Grand Yoff  
BP 39 Dakar - Colobane  
Tel.: (221) 867 07 97 - Fax: (221) 867.19.25  
E.Mail: cig@sentoo.sn

Novembre 2003

## ACRONYMES

<b>ADYD :</b>	Association pour le Développement des Arrondissements de Yang-Yang et de Dodji
<b>AEM :</b>	Association des Enseignants de Mé lakh
<b>AFDS :</b>	Association Fonds de Développement Social
<b>AGR :</b>	Activités Génératrices de Revenus
<b>ANAFA :</b>	Association nationale pour l'alphabétisation et la formation des adultes
<b>ANCAR :</b>	Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural
<b>APE :</b>	Association des Parents d'Elèves
<b>ASC :</b>	Association Sportive et Culturelle
<b>ATF :</b>	Allègement des Travaux des Femmes
<b>CC :</b>	Changements Climatiques
<b>CCG :</b>	Comité de Concertation et de Gestion
<b>CDV :</b>	Comité de Développement Villageois
<b>CERP :</b>	Centre d'Expansion Rurale Polyvalent
<b>CLFB :</b>	Comité de Lutte contre les Feux de Brousse
<b>CR :</b>	Communauté Rurale
<b>CRZ :</b>	Centre de Recherche Zootechnique
<b>CV :</b>	Chef de Village
<b>DISC :</b>	District Initiative Santé Communautaire
<b>DJOMEC :</b>	Mutuelle d'Epargne et de Crédit du Djoloff
<b>DP :</b>	Diagnostic Participatif
<b>DPS :</b>	Direction de la Prévision et des Statistiques
<b>DSRP :</b>	Document Stratégique de Réduction contre la Pauvreté
<b>FDGPF :</b>	Fédération Départementale des Groupements de Promotion Féminine
<b>FEM :</b>	Fonds de l'Environnement Mondial
<b>GIE :</b>	Groupement d'Intérêt Economique

<b>GPF :</b>	Groupement de Promotion Féminine
<b>IEC :</b>	Information – Education – Communication
<b>MARP :</b>	Méthode Accélérée de Recherche Participative
<b>NEPAD :</b>	Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique
<b>LPDRD :</b>	Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé
<b>OCB :</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>OMS :</b>	Organisation Mondiale pour la Santé
<b>OPE :</b>	Organisation de Professionnels de l'Elevage
<b>PADV :</b>	Projet d'Appui au Développement Villageois
<b>PAPA :</b>	Projet d'Appui au Plan d'Action en matière l'Alphabétisation
<b>PAPEL :</b>	Projet d'Appui à l'Elevage
<b>PAN/LCD :</b>	Programmes d'Actions Nationaux de Lutte Contre la Désertification
<b>PFISS :</b>	Projets de Fonds D'investissement Social au Sénégal
<b>PIC :</b>	Plan d'Investissement Communal
<b>PLD :</b>	Plan Local de Développement
<b>PLF :</b>	Plan Local de Formation
<b>PCR :</b>	Président de Communauté Rurale
<b>PNUD :</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PNLCP :</b>	Programme National de Lutte contre la Pauvreté
<b>PRDI :</b>	Plan Régional de Développement Intégré
<b>SARL :</b>	Société A Responsabilité Limitée
<b>SCS :</b>	Société de Concassage du Sénégal
<b>SONATEL :</b>	Société Nationale de Télécommunication
<b>UNCCD :</b>	Convention des Nations Unies sur la lutte Contre la Désertification

# SOMMAIRE

<b>I. RESUME EXECUTIF</b>	<b>6</b>
1.1. Méthodologie	6
1.2. Situation géographique	7
1.3. résultats du Diagnostic Participatif	7
1.4. Initiatives de convergences	11
<b>II. APPROCHE METHODOLOGIQUE</b>	<b>15</b>
2.1. Notre Approche	15
2.2. Démarche méthodologique	15
2.3. Présentation des outils du DP	27
2.4. Analyse du processus Consultatif d'identification des Echelles de Convergences	29
<b>III. PRESENTATION COMMUNAUTE RURALE</b>	<b>30</b>
3.1. Situation Ecogéographique	31
3.2. Institutions	35
3.2.1. Le Conseil Rural : l'organe Délibérant	35
3.2.2. Formations reçues	36
3.2.3. Listes des autres acteurs	36
<b>IV. RESULTATS DU DP</b>	<b>37</b>
4.1. Synthèse	37
4.1.1. Synthèse de la Situation des Ressources dans la CR	37
4.1.2. Synthèse de la situation des infrastructures et équipements	40
4.1.2.1. Situation des infrastructures en santé	43
4.1.2.2. Situation des infrastructures en éducation	44
4.1.2.3. Situation des infrastructures en eau	46
4.1.2.4. Situation des équipements d'allègement des travaux des femmes	47
4.1.2.5. Situation des infrastructures en soins vétérinaires	48
4.1.2.6. Situation des infrastructures en communication	49
4.2. Synthèse des Ressources physiques dans les six zones	50
4.2.1. Synthèse des résultats zone 1	50
4.2.2. Synthèse des résultats zone 2	51
4.2.3. Synthèse des résultats zone 3	52
4.2.4. Synthèse des résultats zone 4	54
4.3. Hypothèses de Solutions par secteur d'Activités	56
4.4. Synthèse secteurs d'activité économique	58
4.4.1. La Situation démographique	58
4.4.2. Situation des activités économiques	58
4.5. Résultat des enquêtes sur les secteurs économiques	60
4.6. Les secteurs économiques	63
4.7. Les parties prenantes	69
4.7.1. L'administration Locale	69
4.7.1.1. Les finances locales	69
4.7.2. Administration territoriale	70
4.7.3. Le CERP et les services techniques	70

4.7.4. Programmes et projets de développement	71
4.7.5. Les organisations internes	72
4.7.6. Les organisation externes	75
4.7.7. Place des acteurs externes dans le développement local	78
4.7.8. Présentation des acteurs internes dans la CR	82
<b>V. ANALYSE DES RESULTATS</b>	<b>88</b>
5.1. Méthodologie d'Analyse des résultats du DP	88
5.2. Analyse	89
5.2.1. Les ressources de la CR	89
5.2.2. L'Economie de Mbeuleukhé	91
5.2.3. Analyse institutionnelle	99
5.3. Matrice des organisations externes à Mbeuleukhé	101
5.4. Eléments d'analyse sociale de la Communauté Rurale	104
5.4.1. Les caractéristiques de la Communauté Rurale	104
5.4.1.1. Le village de Mbeuleukhé siège de la Communauté Rurale	104
5.4.1.2. Mbeuleukhé foyer religieux	104
5.4.1.3. Mbeuleukhé zone historique	104
5.4.2. La conservation des valeurs traditionnelles	106
5.4.3. La division sociale du travail	106
5.4.4. Les relations inter – ethniques	107
5.4.5. L'organisation sociale	107
5.4.6. La scolarisation des filles	108
5.4.7. Les différentes catégories d'âge	109
5.4.7.1. Les personnes âgées	109
5.4.7.2. Les femmes	109
5.4.7.3. Place des jeunes	111
5.4.7.4 Les hommes	111
5.4.8 Solidarité entre femmes	112
5.4.9 Place des femmes dans le projet ASYLA	112
5.4.10. Place de l'autorité religieuse	113
5.5. les besoins en Formation de la CR	115
5.6. Les besoins en Communication de la CR	116
<b>VI. ORIENTATIONS STRATEGIQUES, CONVERGENCE ET COHERENCE DES INTERVENTIONS</b>	<b>117</b>
6.1. Principe de Convergence	117
6.2. Pourquoi une initiative de cohérence et de convergence	122
6.3. Convergence et complémentarité d'objectif	124
6.4. Enjeux majeurs nécessitant une prise en charge au niveau intercommunautaire et l'implication de plusieurs partenaires	126
6.5. Convergence des niveaux d'intervention des acteurs	127
<b>ANNEXES</b>	<b>129</b>
- Annexe 1 : Liste des mares et leurs coordonnées géographiques	130
- Annexe 2 : Album photos	131
- Annexe 3 : Procès verbal de restitution et de validation du CCG	
- Annexe 4 : Procès verbal de la réunion du CCG	
- Annexe 5 : Liste des membres du CCG	

# I. RESUME EXECUTIF

## 1.1. MÉTHODOLOGIE

Ce rapport de Diagnostic Participatif (DP) de la Communauté Rurale de Mbeuleukhé a été entrepris avec les outils de la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) par une équipe pluridisciplinaire .

Le travail a débuté par un pré-diagnostic au niveau de trente (30) villages répartis en quatre (04) zones qui ont permis des prises de contact préliminaires au niveau des personnes ressources de la Communauté Rurale (CR) pour collecter le maximum d'informations et expliquer notre méthodologie.

Durant ce pré-diagnostic et le DP proprement dit, l'équipe a vécu entièrement chez les ruraux, partageant leur quotidien pour mieux créer des conditions de confiance par des liens fraternels et de complicité positive.

Comme ce genre d'exercice l'exige, nous avons collecté beaucoup plus d'informations qualitatives sans négliger pour autant les statistiques qui permettent une autre lecture complémentaire de la réalité locale. Nous avons utilisé beaucoup de supports visuels pour faciliter la participation des populations qui ont beaucoup apporté avec leurs savoirs et savoir-faire locaux qui nous élargi notre perspective.

Dans la phase préparatoire, en accord avec le conseil rural, le CERP, l'équipe DP a procédé à une division de la communauté rurale en quatre (04) 'zones' comme espaces cohérents et/ou échelles pertinentes de priorisation des contraintes, d'analyse des résultats, de recherche de consensus et de prise de décision.

Ce zonage a tenu compte des liens, affinités historiques et culturelles des villages e de la CR ainsi que de leurs opportunités et contraintes pour pouvoir les engager dans des programmes consensuels.

Chaque zone a procédé ensuite à de larges consultations pour une représentation consensuelle de chaque catégorie d'acteurs au niveau du Comité de Concertation et de Gestion (CCG) prévu pour être le bras technique du Conseil Rural.

Nous avons entrepris ce travail dans une perspective de recherche de cohérence, de synergie et de convergence (mainstreaming) avec toutes les interventions actuelles et potentielles dans le territoire de la Communauté Rurale ; ainsi l'équipe a tenu à rencontrer tous les autres acteurs qui interviennent dans la communauté rurale pour une recherche de cohérence et de convergence des interventions des acteurs. Nous avons travaillé avec AFDS, PAPEL, DISC, PADV, ASYLA GUM COMPAGNY etc. pour comprendre et intégrer leurs perspectives dans le plan de développement de la communauté rurale.

Cette disposition permettra de faire du Plan Local de Développement celui de la communauté rurale et d'identifier des plages de convergence entre les différents intervenants.

Nous avons procédé à une série de restitutions immédiatement aux niveaux des zones et de la Communauté Rurale.

## 1.2. SITUATION ECO GEOGRAPHIQUE

La communauté rurale de Mbeuleukhé compte trente (30) villages. Elle appartient administrativement à l'arrondissement de Yang-Yang qui dépend du département de Linguère.

Elle est limitée :

- au Nord par la communauté rurale de Tessekéré Forage (département de Linguère) ;
- au Sud par la communauté rurale de Kamb (département de Linguère) ;
- à l'Est par communauté rurale de Ouarkhokh (département de Linguère) ;
- à l'Ouest par la communauté rurale de Mboula (département de Linguère).

La communauté rurale de Mbeuleukhé est située dans une zone éco-géographique caractérisée par des ressources naturelles fortement dégradées qu'aggrave certaines pratiques dévastatrices induites par une grande pauvreté.

Certes la pluviométrie est irrégulière, mais le manque de ressources et d'alternatives immédiates pousse les populations dans un cercle vicieux avec comme conséquence (et cause) la forte mortalité des formations ligneuses, des feux de brousse fréquents, des coupes abusives d'arbres, le fauchage des herbes intenses et la sur-pression des animaux qui montrent la fragilité des sols et leur faible capacité de charge.

D'autres causes/conséquences viennent alourdir le déséquilibre notamment le déficit fourrager devenu structurel, que l'insuffisance des équipements d'exhaure et le tarissement précoce des mares naturelles qui poussent vers la transhumance des pasteurs.

## 1.3. RESULTATS DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

- **Sur le plan institutionnel,**

Le conseil rural dispose d'un siège qui n'est pas fonctionnel et mal équipé.

Il y'a peu de ressources humaines qualifiées la plupart analphabète malgré le tout nouveau secrétaire communautaire qui a un niveau de maîtrise de géographie environnementaliste mais sans formation préalable sur la décentralisation et ne disposant d'aucun document de référence ;

Le Comité de Concertation a été mis en place comme bras technique de la communauté rurale pour servir de liant avec les autres acteurs économiques de la CR notamment les différentes catégories d'acteurs, les groupes vulnérables et les services techniques décentralisés et déconcentrés.

- Le **commerce** est très peu développé et occupe une petite part de la population active. Il est dominé par les marchands de bétail et les petits commerçants qui vont vendre leurs produits à Dahra à 45 km. Il n'existe pas de marchés dans la communauté rurale. Trois (03) grandes boutiques y existent notamment au siège (Mbeuleukhé).
- Le **tourisme** est peu important malgré l'existence d'un patrimoine historique constitué des sites historiques de Yang Yang ancienne capitale du Djoloff : Tata du Bourba AlBoury N'diaye roi du Djoloff, palais restauré du dernier Bourba Djoloff Bouna N'Diaye, site de la bataille de Guilé qui a opposé Alboury Ndiaye à Samba Laobé Fall, etc.



- **Sur le plan social :**

Le mode de gestion des ressources naturelles est fortement lié aux réalités socioculturelles telles :

- la dispersion des habitations dans le milieu peuhl qui est une stratégie d'occupation de l'espace pastoral ;
- l'absence d'exploitation des produits forestiers par la femme Peul : l'exploitation du fruit de *Balanites aegyptiaca* (Soump) est dévalorisante pour la femme Peul ;
- la principale autorité religieuse a une influence certaine dans les prises de décision sur les questions relatives à la vie sociale, politique et économique des villages et de la Communauté Rurale ;
- la transhumance et ses conséquences multiples en tant que stratégie d'adaptation à des conditions difficiles en certaines périodes ;

- **En termes de niveau d'accès aux infrastructures et équipements sociaux de base** (eau, école etc.) nous avons en plus des enquêtes, utilisé la cartographie de la pauvreté initiée par la Direction de la Prévision et des Statistiques (DPS) :

La communauté rurale de Mbeuleukhé compte :

- deux (02) forages, un (01) puits forage et six (06) puits simples ;
- deux (03) parcs à vaccination en soins vétérinaires pour trente (30) villages et un(01) dépôt vétérinaire
- trois pistes exécutées en 2003 qui s'étendent sur 25 km qui servent en même temps de pare feux. Les tronçons DAHRA-MBEULEUKHE et YANG YANG ont été réalisés en 1999/2000 par l'Etat du Sénégal.
- deux (02) cabines téléphoniques au siège à Mbeuleukhé et un (01) téléphone à la sous préfecture de Yang Yang ; elle ne dispose pas de bureau de poste ; par ailleurs les villages de Ngouille Diéry, Ndiané, Nguer Wendou, Nguer Forage et Nguer Thiasky bénéficient de la couverture par le réseau cellulaire Alizé.

La communauté rurale ne dispose pas de bureau de poste et le plus proche (celui de Dahra) se trouve en moyenne à un rayon de desserte de 50 km.

- **L'économie** de la communauté rurale de Mbeuleukhé repose essentiellement sur la pratique d'activités agro-sylvo-pastorales (agriculture, élevage), de commerce et dans une moindre importance du tourisme .
- **L'élevage** est l'activité principale dans la communauté rurale en termes d'actifs et de revenus. Il est pratiqué dans la presque totalité des villages de la communauté rurale par les Peulhs principalement.

Cet élevage est de type extensif avec une pratique de transhumance régulier et organisé à des époques précises de l'année et suivant des tracés préalablement définis. Ces déplacements induisent tout un système socio-économique d'échanges et de relations entre les transhumants et ceux qui sont restés dans le village pour incapacités physiques.

- **L'agriculture** constitue le 2<sup>ème</sup> secteur économique après l'élevage. Les résultats du DP ont montré l'existence d'opportunités réelles pour ce secteur avec la disponibilité de terres fertiles (Dior, Deck Dior) mais malheureusement les formes de production extensives ne favorisent pas des rendements intéressants. Cette activité se pratique dans six (06) villages d'agriculteurs seulement même si chaque famille dispose d'un cheptel pour dire que l'intégration Elevage/Agriculture est possible dans cette zone d'accès difficile pour des engrais chimiques trop chers par ailleurs ; en effet l'agriculture est pratiquée aussi bien par les peulhs pasteurs que par des Wolofs traditionnellement agriculteurs. L'appauvrissement et la dégradation permanente des surfaces cultivables dus essentiellement aux actions anthropiques réduisent considérablement les productions agricoles et installent les paysans dans une situation de pauvreté croissante.

- le mode de résolution des conflits devenus inévitables du fait de la cohabitation des éleveurs et des agriculteurs ;
- l'existence de cadres de concertation devant être institutionnalisés pour leur prise en charge effective avec toutes les parties prenantes.

En conclusion, la CR de Mbeuleukhé est très pauvre et cette situation est à la base de presque tous les dysfonctionnements et a une conséquence directe sur :

- la faible scolarisation des filles dont le mariage précoce par ailleurs est une sorte de réponse malheureuse à un manque de bras pour l'exhaure de l'eau et les tâches durant la transhumance
- la forte implication des femmes aussi bien dans l'entretien et la conduite du bétail que dans les travaux champêtres et leurs contributions de plus en plus fortes pour assurer la charge économique du foyer avec les revenus qu'elles tirent de la commercialisation du lait ou de la vente du bétail.

Cette pauvreté de plus en plus endémique nous révèle aussi que pour les populations, les ressources naturelles représentent le 'refuge' de survie des populations en cas de sécheresse grave et/ou d'autres calamités ; en somme c'est leur système d'assurance le plus proche et le plus réel.

Ainsi :

- la gestion durable et la préservation des bases productives, en particulier des ressources naturelles et de l'environnement sont une condition de base pour la valorisation de ces secteurs productifs de l'agriculture et de l'élevage ; la préservation du capital foncier, des ressources hydriques, des ressources ligneuses garantit la durabilité des activités entreprises avec les différents partenaires ;
- la modernisation et l'intensification nécessaires des activités productives de la Communauté Rurale passent par l'aménagement consensuel et la gestion durable des terres avec des mesures et technologies appropriées de défense et de restauration des sols ;
- la prise en compte de l'équité dans la lutte contre la pauvreté passe aussi par la maîtrise de l'eau ; en effet le manque d'eau et la difficulté d'y accéder sont la base de l'exclusion effective des femmes des opportunités de l'éducation, de la propriété foncière pour des activités plus productives; le manque d'eau est la cause première des mariages précoces et leur enrôlement dans la transhumance qui sont des phénomènes qui cachent mal une recherche de main-d'œuvre gratuite ;
- le manque de systèmes de crédit spécifiques pour les femmes les handicapent certainement pour mieux contribuer pour la nourriture et la santé, les activités productives rurales notamment la transformation des produits de l'élevage, le petit maraîchage et le commerce des produits laitiers.

#### 1.4. INITIATIVE DE CONVERGENCES

La politique de décentralisation en cours est certes progressive mais demeure un vecteur important du développement rural avec la responsabilisation du Conseil Rural et de son bras armé qu'est le CCG avec les autres Organisations Communautaires de Base ; ces parties prenantes ont pris en charge la planification des visions et aspirations de leurs populations/mandants en tenant compte des plans sectoriels (eau, environnement, ressources animales, agricole, etc.) nationaux et régionaux ainsi que les schémas régionaux d'aménagement du territoire.

Ce processus de planification locale, dont le DP est le premier acte, est la base de la politique de développement rural décentralisé et est la seule à permettre une croissance rapide et une bonne gouvernance parce que les bénéficiaires sont responsabilisés.

On peut déjà dire que les interventions des différents partenaires en cours contribuent de manière substantielle à la lutte contre la dégradation des terres et de la pauvreté malgré des entrées souvent différentes.

Il est simplement urgent de mettre en place les conditions de convergence, de cohérence et de synergie qui permettront de multiplier les investissements déjà programmés.

Nous proposons donc de prendre le Plan de Développement Local qui sera issu de ce DP pour servir d'objet de partenariat et plus tard de base des concertations inter-communautaires pour les activités dont les niveaux de pertinence et le niveau actuel de décision politique sont au-delà des limites de la communauté rurale.

Seule une initiative de convergence (mainstreaming) de ce genre est à même de générer l'engagement massif et la souplesse dans l'intervention des bailleurs, notamment en termes de préférence (extension de couverture) géographique ou de complément d'activités renforçant la synergie des actions.

Nous partons aussi de l'évidence qu'aucun bailleur n'a la capacité à lui seul de financer la totalité du plan d'investissement retenu par la communauté parce que ses moyens sont insuffisants et son cadre d'intervention ne couvre pas en général tous les aspects du développement économique et social des populations qui veulent réduire la pauvreté.

De plus certains de ces investissements prévus n'ont de pertinence qu'au delà du village et de la communauté rurale et devraient inclure d'autres utilisateurs potentiels ; c'est le cas de forages, de routes, de pare-feux qui ne seraient pas pertinents pour un seul village, ou une communauté rurale qui n'auraient d'ailleurs pas les moyens de la contrepartie demandée dans ces cas de co-financement.

Les écoles et les postes de santé qui font partie du cadre de vie des producteurs ruraux obéissent aussi à des cartes nationale, régionale et ne peuvent être programmés pour un seul village ou une communauté rurale.

L'initiative de convergence sera développée dans le Plan Local de Développement et les Plans de Formation et de Communication qui seront issus de ce Diagnostic Participatif.

Ces initiatives auraient pour principe :

- de repérer de manière concertée avec les populations et les partenaires, des zones potentielles des programmes conjoints et qui doivent être librement choisies par les populations ;
- d'accompagner les populations et leurs différents partenaires pour :
  - harmoniser au besoin les approches ;
  - définir les niveaux de pertinence des investissements programmés ;
  - redimensionner au besoin ces programmes d'investissement ;
  - consolider le plan d'investissement des zones/communautés concernées ;
  - définir les modalités de co-financement en harmonisant les contributions financières, matérielles et humaines des différents partenaires présents et potentiels ;
  - impliquer les représentants des services techniques décentralisés et déconcentrés compétents pour démontrer la validité scientifique et technique des choix opérés.
- de faire valider ces concertations et les plans d'investissement issus de ces premières par :
  - les populations organisées ;
  - les villages et les communautés rurales qui sont dans le territoire des zones concernées ;
  - les communautés (villages et hameaux) où se déroulent des activités de production, de renforcement de capacités et de lutte contre la pauvreté en général ;
  - les ONG locales ;
  - les entrepreneurs privés qui sont impliqués dans la mise en œuvre et qui figurent dans les bases de données confectionnées déjà par les projets qui interviennent sur le terrain ;
  - les représentants des autorités territoriales qui auront un rôle de conseiller et veilleront au respect à la légalité comme le veut le processus de décentralisation et de dévolution de pouvoir.

Ce processus est nécessairement participatif pour garantir l'appropriation des populations et la durabilité subséquente.

- d'entreprendre des réunions/ateliers de concertation entre d'une part les populations assistées par les Opérateurs choisis par les différents projets et d'autre part les différents bailleurs de fonds.

Ces concertations concernent aussi :

- les Ministères de tutelle de ces programmes/projets qui doivent s'accorder sur les rôles, responsabilités, intérêts et droits de chacun pour plus de coordination;
- les bailleurs de fonds.

Ces concertations préliminaires seront terminées par une table ronde avec les bailleurs de fonds présents et potentiels autour du plan de convergence approuvé avec des investissements techniquement et économiquement valables ; ces réunions se tiendraient au niveau local, dans une de ces communautés rurales, autour des responsables locaux qui seraient sur le 'driving seat' pour négocier le financement de leur plan de convergence.

Des programmes pertinents pourraient attirer par exemple des fonds comme ceux de l'Opération 15 du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) qui s'intéresse à la dégradation des terres et appuyer la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification (UNCCD) qui viendrait compléter les actions du PNIR, du PAPEL, de l'AFDS, de l'ANCAR, de Hunger Project etc.

Cette initiative de convergence est en cohérence avec le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), la Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé, le Plan d'Action de Lutte Contre la Désertification qui sont les cadres de référence de tous les intervenants pour lutter essentiellement contre la pauvreté.

Ces initiatives pourraient être reprises dans d'autres zones, communautés rurales et régions où des activités de lutte contre la pauvreté se mènent si toutes les leçons nécessaires sont tirées notamment :

- les critères nécessaires et suffisants pour que les plans de convergence soient les produits de processus effectivement participatifs ;
- la volonté du Gouvernement du Sénégal et de ses structures Ministérielles de démontrer leur volonté de travailler ensemble pour les bénéficiaires ultimes que sont les populations touchées ;

- les capacités des projets/programmes sur le terrain à s'ouvrir à d'autres intervenants qui travaillent pour les mêmes populations dans les mêmes territoires et communautés au lieu de prendre leurs manuels de procédures respectifs comme des dogmes sacrés et des barrières infranchissables. Evidemment cette initiative demandera à chaque projet/programme de considérer le nouveau paradigme d'une vision partagée et d'une mise en œuvre concertée.
- la volonté d'intégrer les OCB et ONG en tant que ressources techniques devant une administration qui n'a plus les moyens d'être partout et de manière aussi souple, directe et efficiente ;
- les capacités des bailleurs à travailler ensemble au-delà des déclarations d'intention et des comités de coordination qui ne se traduisent pas sur le terrain ; chaque bailleur tient trop à 'son drapeau' autour des activités au point de s'offusquer que d'autres 'marchent sur leurs plates-bandes et/ou territoires'.

La planification participative qui suit ce DP prend le pari de regrouper les différents acteurs autour de cette initiative de convergence qui a été largement discutée avec le Conseil Rural, les différents projets/programmes qui interviennent dans la CR ainsi que les autorités politiques et administratives de tutelle qui entendent participer et contribuer fortement à sa mise en œuvre effective.

## II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

### 2.1. NOTRE APPROCHE

Nous avons utilisé la méthode de Diagnostic Participatif (DP) notamment les outils de la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) avec une équipe pluridisciplinaire comprenant des chercheurs expérimentés, des personnes ressources ainsi que des membres de la Communauté Rurale pour promouvoir la participation des ruraux dans le processus de recherche et de développement.

Cette méthode de DP a permis de prendre en compte plusieurs domaines allant de l'agriculture au sens large, l'artisanat, la santé, la foresterie, la nutrition, l'économie locale surtout dans les villages.

Nous avons procédé d'abord par une visite préparatoire au niveau de la Communauté Rurale et auprès des différentes parties prenantes (notables, autorités administratives, etc..) du développement économique et social des ruraux, avec des outils préalables tels nos check-lists et cartes de la zone que notre recherche documentaire nous a permis d'envisager notamment l'historique de la CR, des terroirs et villages, le calendrier des activités.

Ce Diagnostic Participatif a été :

- exploratoire car nous avons identifié des zones spécifiques avec les secteurs à problèmes prioritaires pour une meilleure planification des activités futures ;
- thématique avec l'introduction par les populations de problématiques spécifiques dans la recherche et la planification envisagées ;
- un moyen et un moment qui ont permis de mettre en exergue la nécessité du suivi et de l'évaluation pour les activités de recherche ou de développement.

Nous avons mis en place une équipe de professionnels pluridisciplinaires aguerris à la communication et à l'animation, qui a adopté des attitudes idoines afin de faciliter la participation des populations dans le processus de recherche en se mettant dans une position d'apprenant et évitant de paraître 'tout savoir', 'd'être superficiel, bavard, aveugle'.

Chaque spécialiste a apporté une vision spécifique et un ensemble de schèmes d'intelligibilité pour lire et comprendre les phénomènes vécus.

Cette attitude a mis en confiance des populations et permis de mettre en exergue leurs questionnements, leurs hypothèses de solutions et leurs options préliminaires que nos experts ont analysés avec elles pour des réponses exécutables sur les plans technique, économique et financier.

Notre attitude a été pragmatique pour déboucher sur des solutions 'bancables' et nous avons abordé nos interlocuteurs avec des questions simples du genre : Quoi ? Qui ? Où ? avec qui ? Pourquoi ? Quand ? Comment ? Si vous étiez... ? Que feriez vous ?

Nous avons abordé ce travail de recherche en étant curieux, enthousiastes, disposés à apprendre auprès des ruraux, respectueux de la culture locale et sachant l'importance des savoirs et savoir-faire traditionnels et locaux.

Nous avons vécu chez les ruraux en participant à leur quotidien au point de créer des liens aujourd'hui fraternels et de complicité positive.



Nous avons privilégié les informations qualitatives sans négliger toute information quantitative plutôt que sur des chiffres et des statistiques ; les interviews avec nos check-lists nous ont permis de vérifier la pertinence des informations recueillies et de les croiser afin de les vérifier.

Nous avons terminé cet exercice du DP par une restitution de nos analyses aux paysans sur-le-champ avant de quitter les zones, puis au siège de la Communauté Rurale pour l'ensemble des zones.

L'utilisation de représentations graphiques et donc de supports visuels a largement facilité la participation des populations avec la valorisation de leurs savoirs et connaissances locales pour alimenter une fertilisation mutuelle.

Notre approche du Diagnostic Participatif a été donc une approche systémique qui considère le développement local comme un enjeu global avec les interrelations entre la croissance de l'économie locale, la sécurisation des systèmes environnementaux, la réduction de la pauvreté et la bonne gouvernance.

Le DP nous a permis de découvrir et d'analyser les problèmes prioritaires des villages, des zones et de la Communauté Rurale, d'étudier la faisabilité technique et économique, de proposer un système de responsabilisation pour le suivi et l'évaluation des activités à retenir dans le Plan Local de Développement.

Enfin nous avons entrepris ce travail dans l'optique :

- d'aborder ce DP comme le premier élément d'une planification participative qui doit faire comprendre que le développement local est d'abord une entreprise endogène qui demande que les populations et leurs communautés de base prennent en charge leur destin de manière durable et soient dans le 'driving seat' pour utiliser un terme consacré ;
- de faire prendre en charge la nécessité de rendre toutes les interventions dans le territoire de la Communauté Rurale, cohérentes, synergiques et convergentes ; en effet les activités qui devront découler de ce diagnostic devront être :
  - cohérentes avec les politiques de développement aussi bien nationales, régionales que sectorielles et contribuer à l'approfondissement de la décentralisation, à la mise en œuvre de la Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé (LPDRD), à une gestion durable des ressources en eau et du foncier, et évidemment à la lutte contre la pauvreté par la croissance économique ;
  - synergiques au niveau des actions proposées dans les différentes activités en cours notamment celles relatives à la lutte contre la pauvreté et la préservation de l'environnement en général et à la lutte contre la dégradation des ressources naturelles surtout des sols dans cet écosystème fragile ;
  - convergentes pour plus de résultats palpables notamment pour mieux aider à résoudre durablement la pauvreté ; cet effort de convergence et d'intégration (mainstreaming) dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) comme unique référence, est un préalable pour ne pas disperser les ressources de plus en plus rares allouées au développement local/rural durable.

Cette démarche permet d'ailleurs de mieux discuter et de situer les priorités réelles de la Communauté Rurale et la volonté de ses dirigeants et autres parties prenantes d'y faire face .

## 2.2. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Elle se déroule en sept étapes :

### **Etape 1. Composition et habilitation de l'équipe du DP.**

Le premier acte du processus du DP est la constitution de l'équipe.

- L'équipe du DP de Mbeuleukhé comprend en outre :
  - Un animateur principal ingénieur des travaux d'élevage, spécialiste en pastoralisme, avec une longue expérience du développement local et une maîtrise des outils participatifs
  - Cinq (05) chercheurs spécialisés avec pour mission, au cours des enquêtes et lors des séances de capitalisation, de partager leur perception des phénomènes et enrichir l'analyse avec les échanges :
    - un géographe spécialiste de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;
    - deux sociologues dont une femme ;
    - un spécialiste de la formation ;
    - un informaticien chargé de l'organisation et du traitement des données quantitatives
  - deux personnes ressources :
    - un administrateur civil, spécialiste de la politique de décentralisation qui a permis de faire un diagnostic spécifique par rapport aux enjeux de ce processus politique majeur ;
    - un ingénieur en génie civil dont le profil et l'expérience ont permis d'analyser la faisabilité technique des solutions et la pertinence des contraintes dégagées ;
  - deux spécialistes de la communication et de la formation qui ont participé aux enquêtes afin d'avoir une lecture plus vivante des besoins en communication et en formation de la communauté rurale. Tout au cours du processus, ils ont analysé la contrainte sous l'angle de la formation ou de la communication ; ils sont responsables du Plan de Communication et du Plan de Formation ;
  - quatre (04) animateurs recrutés par le Cabinet pour la mise en œuvre du programme du PNIR. CIG a renforcé leur capacité en matière de recherche et de planification participative ;

- l'équipe du CERP : le chef de CERP, l'agent des 'Eaux et Forêts' et l'agent d'élevage ont fait partie de l'enquête Diagnostic Participatif et ont participé à tout le processus ; les agents ont confronté nos diverses expériences et partagé avec nous les outils et les démarches.

Cette disposition permet entre autres d'assurer la continuité et la pérennisation des actions.

- Les populations ont choisi deux personnes ressources locales pour les représenter dans l'équipe ; leur contribution a permis d'affiner les analyses sociales et de comprendre certains phénomènes et comportements des populations sur des questions de développement ;
- les chauffeurs du DP sont des membres de l'équipe et ont été considérés pendant tout le processus comme les "gardiens de buts" à cause de leur rôle éminemment important. Ils sont indispensables dans un exercice de DP ;

Cette équipe a reçu plusieurs formations et séances d'habilitation d'abord au siège de CIG et ensuite de manière continue sur le terrain.



La coordination de l'équipe s'est faite par un économiste agricole de formation avec une expérience dans le développement rural/local décentralisé et dans la coopération décentralisée.

**Etape 2. Pré diagnostic/ et Revue documentaire :** la recherche de données quantitatives n'est qu'une partie de cette étape. Au cours du pré diagnostic, nous avons pu obtenir :

- les éléments de monographie ;
- l'identification des personnes ressources et porteurs d'enjeux ;
- la perspective des différents acteurs ;
- les données socio économiques et agro écologiques ;
- etc....

Nous avons travaillé avec les autorités territoriales et administratives ainsi que les services de développement à la base (CERP, Services techniques etc.)

### **Etape 3. Le Zonage et Elaboration des Outils de Recherche participative:**

Nous avons défini des zones en tant qu'espaces cohérents et/ou des échelles pertinentes de priorisation des contraintes, d'analyse des résultats, de recherche de consensus et de prise de décision. Ce zonage a considéré les villages qui composent le terroir comme liés par des affinités historiques et culturelles, partageant les mêmes opportunités et contraintes et s'engageant sur des programmes consensuels.

Le zonage est un élément important du processus et la démarche utilisée a permis de renforcer la cohésion sociale au sein et entre des villages et de régler certains conflits latents. Nous avons utilisé des outils de recherche participative pour susciter la motivation, créer des mécanismes de concertation, d'appropriation et asseoir **une coalition locale** pour lutter efficacement et de façon efficiente contre la pauvreté et jeter ainsi les bases d'un développement durable.

Au niveau de chaque zone, nous avons utilisé la carte de terroir, la coupe transversale et/ou le transect.

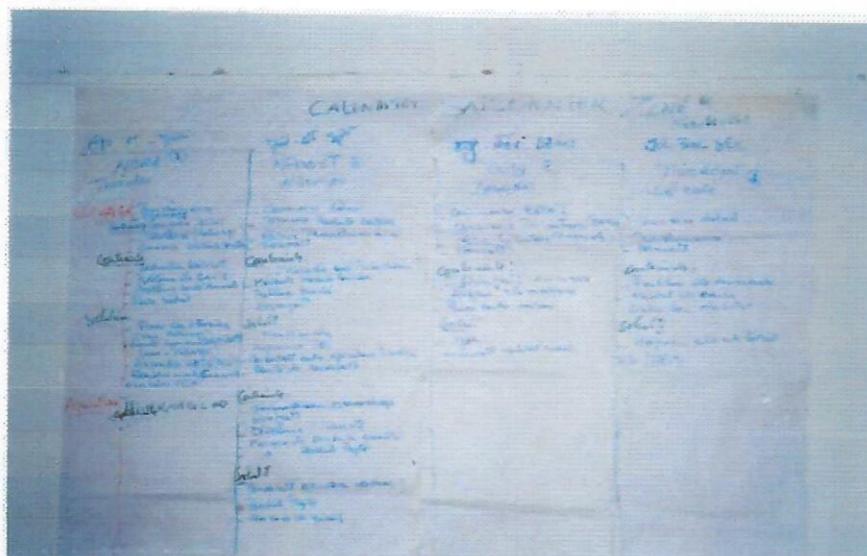
#### **Carte de terroir**





Par ailleurs, notre démarche nous a permis de comprendre le fonctionnement de l'économie locale à travers les saisons ; nous avons pu identifier les contraintes liées à chaque période, les opportunités, les capacités d'intervention et de gestion des populations ainsi que leurs propositions de solutions.

### Calendrier saisonnier



Le D.P. a été aussi un exercice d'information et de communication. C'est à ce niveau que nous avons pu évaluer/identifier le manque de savoir qui participe de la définition de la pauvreté (DSRP) ; nous pensons que les populations doivent savoir qui est éligible et qui ne l'est pas ? comment accéder aux fonds ? etc. Cette disposition du DP est une pré condition pour obtenir l'engagement des acteurs au niveau de leurs partenaires comme le PNIR, l'AFDS, la PAPEL etc; nous avons suscité plus d'engouement et d'intérêts chez les différents groupes et nous leur avons permis de saisir les opportunités offertes par les programmes et modalités d'accès.

Notre démarche est confortée par une habilitation et une capitalisation permanentes qui ont donné confiance aux acteurs ; en effet elle a contribué à créer les conditions d'une gestion transparente du processus d'identification des besoins et gestion du programme et subséquemment a consolidé la cohésion sociale et suscité une nouvelle dynamique de partage, de confrontation des idées et de recherche de solutions consensuelles.

Elle a permis de percevoir les niveaux de cohérence et de pertinence des actions dans les espaces que sont le **village**, la **zone**, la **communauté rurale** et l'**intercommunalité** qui sont des niveaux d'organisation, de prise de décisions, de réalisation d'objectifs et d'évaluation des résultats.

Les résultats du DP ont permis de classer les contraintes et les opportunités pour chaque niveau et d'identifier avec les populations les entités habilitées à prendre en charge les actions et les programmes.

Les quatre zones identifiées par le Président de Communauté Rurale (PCR) et le chef du Centre d'Expansion Rurale Polyvalent (CERP) ont fait l'objet de validation lors de la séance de restitution inter zonale. En effet, la zone est un niveau pertinent de prise de décision et les villages qui la constituent doivent être solidaires. C'est pourquoi, nous avons développé dans chaque zone un processus consultatif pour la représentation de différents acteurs au niveau du CCG qui est le bras technique du Conseil Rural.

**Etape 4. Recherches participatives au niveau village :** Ces enquêtes sont toujours l'occasion de comprendre la dynamique économique et sociale du village et les problèmes d'accès aux ressources et services sociaux que rencontrent ces populations.

Il s'est agi dans chaque village :

- **de clarifier les besoins** en essayant d'obtenir une formulation claire et juste qui permet d'envisager des solutions socialement acceptées et techniquement faisables. Un malade qui souffre de migraines a plutôt besoin de calmer ses douleurs. S'il demande un comprimé d'aspirine c'est en relation avec ce besoin. Mais la solution à son problème n'est pas nécessairement le comprimé d'aspirine mais demande l'expertise d'autres acteurs dont le médecin ;
- **de s'entendre sur la définition des concepts et leur utilisation dans les langues locales :** combien de fois le concept de **subvention** est traduite dans la langue locale par celui de **don** ; cette confusion est souvent cause d'échec parce que dans notre jargon populaire le don n'est pas lié alors que la subvention est liée. Un paysan véreux a détourné une subvention de son objet parce que simplement l'animateur lui aurait dit que c'était un don ;
- **d'évaluer la demande en terme de pertinence** (est ce que la demande résout le problème) **et de faisabilité** (existe-il des contraintes majeures venant de l'environnement qui empêcheraient la solution de se réaliser ? Si oui comment les gérer ?).

A la fin des enquêtes au niveau village, une séance de capitalisation est organisée au sein de l'équipe pour vérifier la cohérence des informations, valider la définition des problèmes et faire une prospection dans l'espace et le temps.

**Etape 5 Restitution zonale :** la restitution zonale procède d'un exercice itératif qui permet de s'approprier les résultats des villages appartenant au même terroir et de définir des stratégies de coalition et de recherche de consensus. Ces restitutions visent trois objectifs :

- réaliser un consensus sur les contraintes et solutions préconisées ;
- faire un pré engagement pour porter les infrastructures et les sous projets qui concerneraient différents villages ;
- choisir les représentants de la zone qui siégeront au niveau du CCG.

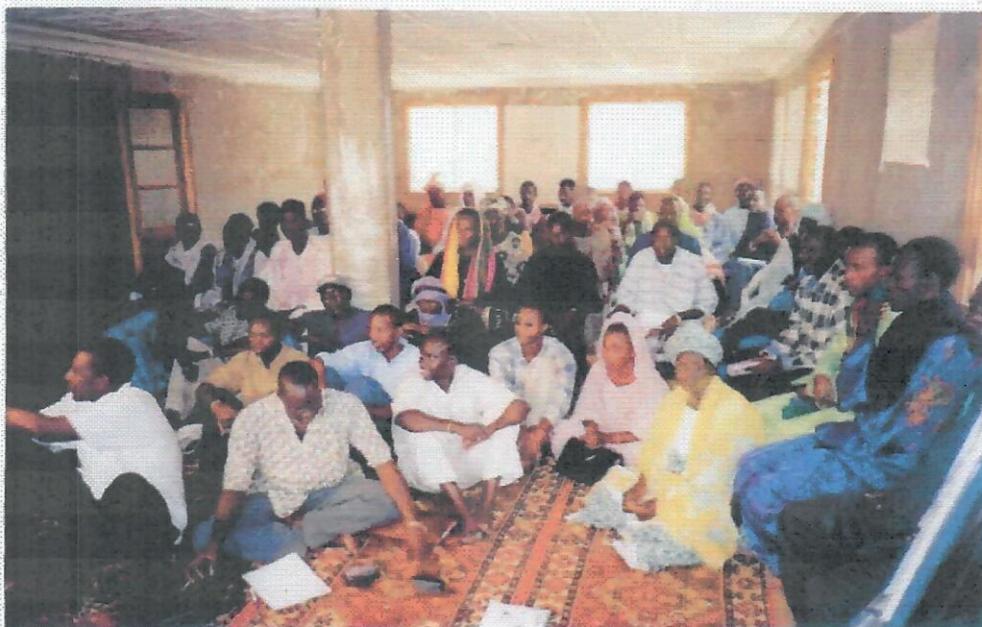
La restitution zonale est une occasion pour :

- valider le zonage (cf. annexes) ;
- faire les cartes de ressources, les diagrammes ;
- identifier les acteurs internes et externes intervenant dans la zone ;
- amender les résultats des enquêtes de villages ;

**Etape 6. Rencontre avec les autres acteurs** : la rencontre avec les autres acteurs qui interviennent dans la communauté rurale procède de la recherche de cohérence et de convergence des interventions des acteurs dans la CR (Hunger Project, AFDS, PAPEL, DISC, PADV, ASYLA etc. ). Elle nous a permis de comprendre et d'intégrer leurs perspectives dans le plan de développement de la communauté rurale. Cette disposition permettra de faire du Plan Local de Développement celui de la communauté rurale et d'identifier des plages de convergence entre les différents intervenants.

**Etape 7. Restitution inter-zone** : La restitution inter-zone a clôturé le processus d'enquête. Elle a été l'occasion pour valider les résultats du DP, la constitution du CCG et le zonage; au cours de cette restitution présidée par le sous préfet et en présence des autres acteurs, les résultats ont été présentés et commentés en se référant aux politiques en vigueur (DSRP) aux cadres existants (PNUD/FEM, UNCCD, BM/AFDS, BAD/PAPEL) et suivant quatre axes que sont :

1. les ressources naturelles ;
2. l'environnement humain ;
3. la décentralisation et la bonne gouvernance et ;
4. les infrastructures.



**Etape 8. Atelier de rédaction** : A la fin de la restitution, un atelier de rédaction a été organisé sur le terrain. Il a rassemblé les différents membres de l'équipe pour capitaliser et analyser les résultats obtenus et convenir d'une démarche de rédaction du Rapport DP et du projet de PLD.

Ce rapport de DP s'inscrit dans la perspective d'un plan de développement opérationnel qui vise un développement local durable décentralisé. Ce plan intégrera nécessairement quatre données essentielles :

- l'identification des différentes échelles de cohérence et de prise de décision ;
- les acteurs et leur capacité de participation, et les besoins d'habilitation ;
- la prise en charge des mécanismes de mise en œuvre dans une perspective de bonne gouvernance et de durabilité ;
- l'identification des mécanismes de financement et de suivi évaluation.

**Tableau 1 : Synthèse / Chronogramme D'intervention**

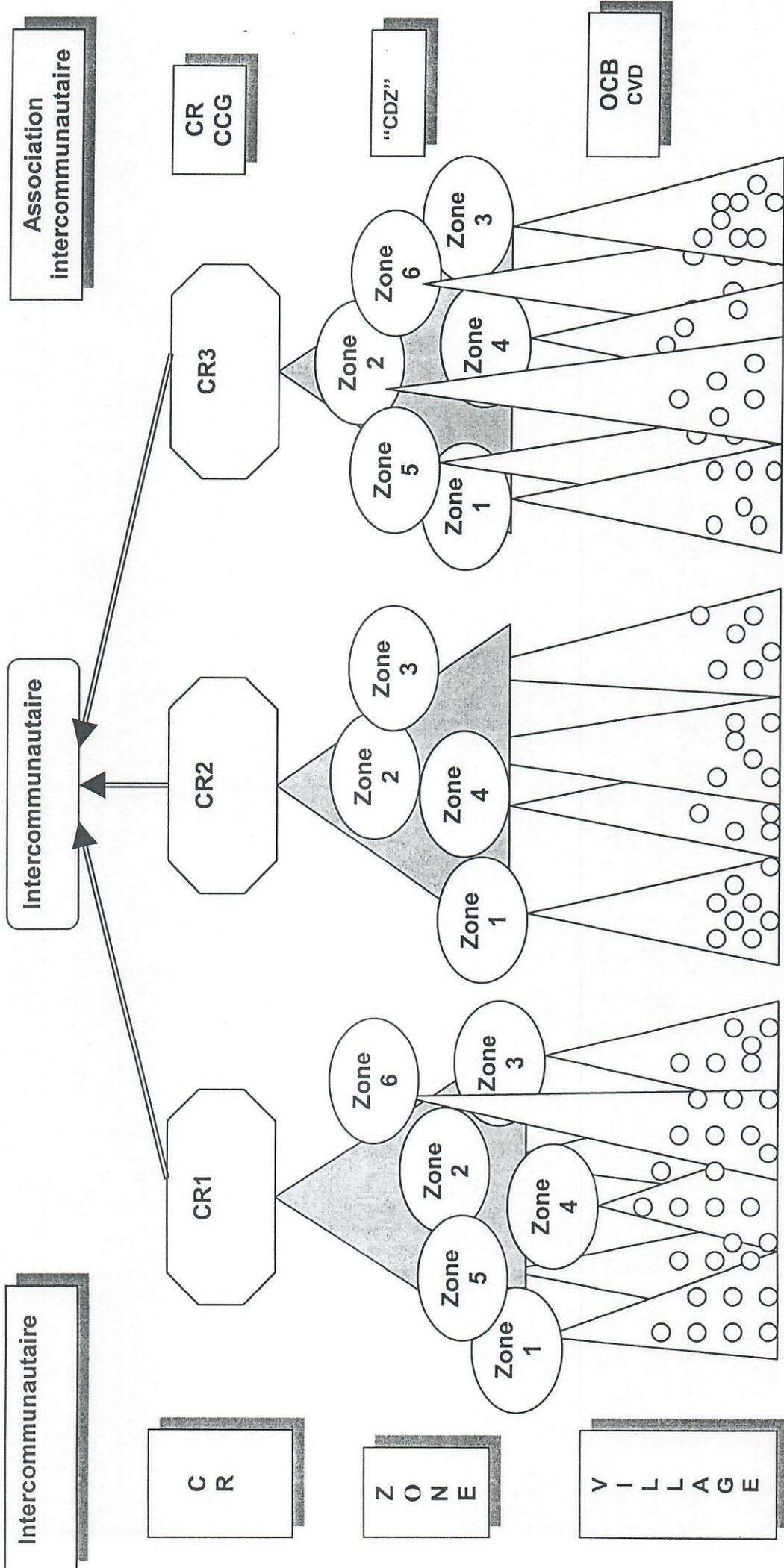
ETAPES	SEQUENCES	OBJECTIFS	DUREE	PARTICIPANTS
ETAPE 1	CONSTITUTION ET HABILITATION EQUIPE	Une équipe pluridisciplinaire acquise aux principes de groupe et à la notion d'équipe	05 jours	Animateur Principal, Chercheurs, personnes ressources et Personnes ressources locales
ETAPE 2	ZONAGE	Identifier les différentes zones et vérifier leur pertinence	02 jours	OPP/CR/CERP et populations
ETAPE 3	PREDIAGNOSTIC	Contact, prospection, géoréférencement (GPS) et revue documentaire	02 jours	OPP.BRC/Sous Préfets, PCR, CERP et autres acteurs
ETAPE 4	ENQUETES VILLAGEOISES	Contraintes, conséquences et solutions envisagées	01 jour dans chaque village	OPP / CERP, Populations
ETAPE 5	RESTITUTION ZONALE	Validation des enquêtes	01 jour au niveau du village centre	OPP, CERP, PCR et autres personnes ressources
ETAPE 6	RESTITUTION INTER ZONALE	Validation résultats enquêtes, CCG, zonage	01 jour au siège de la CR	Sous préfet, CERP, PCR et Conseiller, personnes ressources, porteurs d'enjeux, OPP, populations
ETAPE 7	ATELIER DE REDACTION	Capitalisation et conception d'un plan de rédaction	05 jours	Equipe DP élargie

- NOMBRE DE VILLAGES ENQUETES : 30
- NOMBRE DE ZONES : 04
- NOMBRE DE RESTITUTION ZONALE : 04
- NOMBRE DE RESTITUTION INTER-ZONALE : 01
- ATELIER REDACTION : 05 JOURS

## 2.3 PRESENTATION DES OUTILS DU DP

**Tableau 2 : Outils du DP**

<b>Outils</b>	<b>Objectifs recherchés</b>	<b>Participants</b>
<b>Interview structuré</b> <b>semi-</b>	Comprendre le fonctionnement des systèmes	Personnes ressources, porteurs d'enjeux
<b>Carte terroir</b>	Dresser l'image géographique du terroir,  Représenter les ressources du terroir  Analyser les problèmes d'accès et de durabilité	Femmes, jeunes, personnes âgées, chefs de villages,  Agriculteurs, Eleveurs,  CERP, Personnes ressources
<b>Diagramme Venn</b>	Visualiser des acteurs (internes, externes)  Définir leurs rôles et responsabilités  Ressortir les interrelations et  Analyser leurs capacités de gestion	Groupements, ASC,  femmes, hommes, jeunes,  Personnes Ressources
<b>Calendrier saisonnier</b>	Analyser la dynamique économique locale à travers les saisons	Agriculteurs, éleveurs,  les autres acteurs du secteur économique,  personnes ressources
<b>Transect</b>	Découverte du Milieu  Observation des phénomènes  Analyse (interview semi structurée)	Représentants de la communauté  Equipe DP  Personnes Ressources
<b>Profil Historique</b>	Etudier le passé  Etablir les liens avec les phénomènes et faits	Personnes âgées  Historiens
<b>Arbres à problèmes</b>	Identifier les problèmes centraux et en déterminer les causes	Populations, jeunes, femmes  Agriculteurs, éleveurs, autres acteurs



## 2.4. ANALYSE DU PROCESSUS CONSULTATIF D'IDENTIFICATION DES ECHELLES DE CONVERGENCE

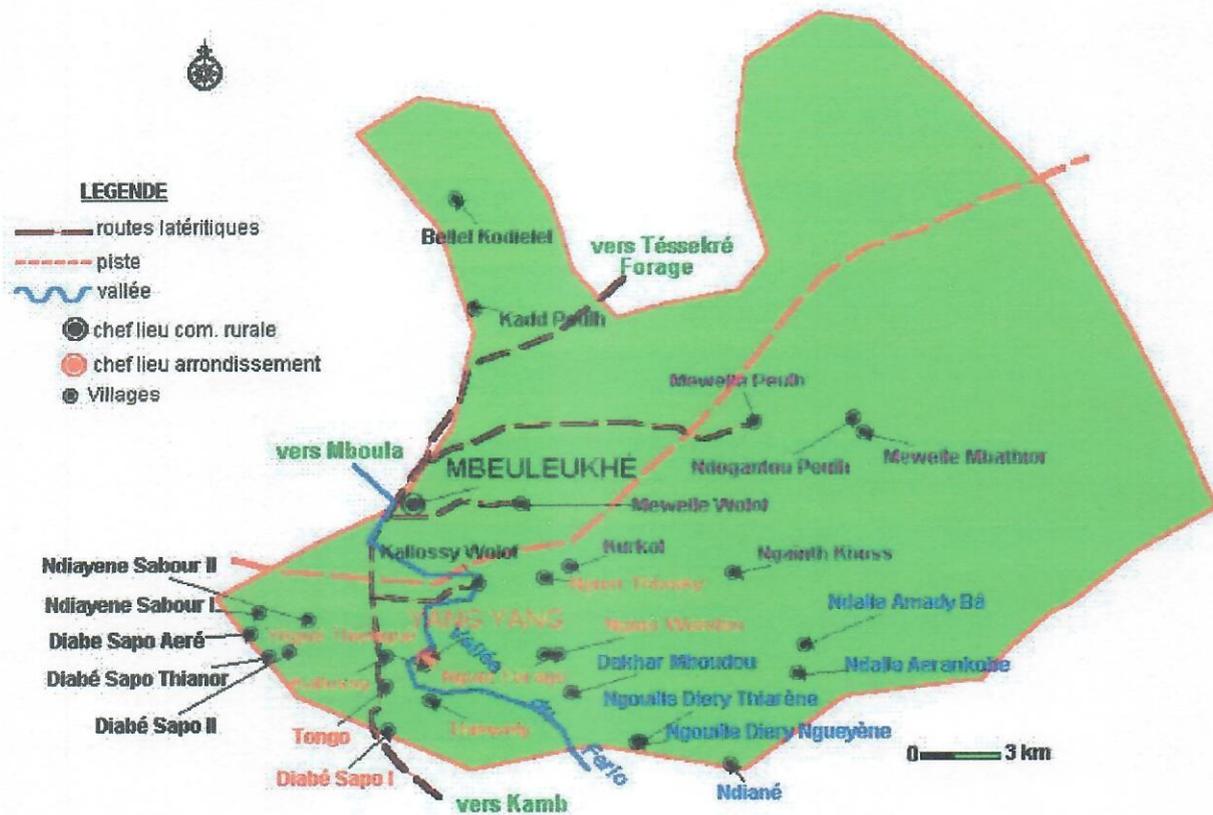
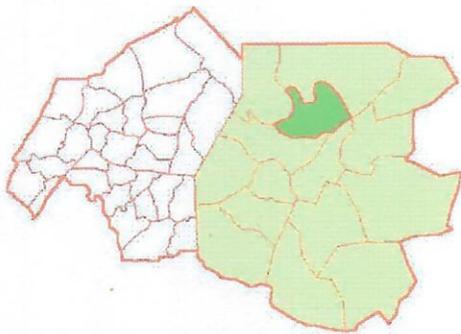
Ce processus (figure ci-dessus) décrit toute la démarche utilisée par le cabinet CIG pour identifier les échelles de pertinence des actions et les niveaux de prise de décision.

En considérant la région comme le pôle et l'unité structurelle de développement, notre démarche est graduelle et identifie à chaque niveau les actions pertinentes et le niveau de prise de décisions.

A cet effet :

- **le village** est pertinent pour des actions opérationnelles telles que le fonçage de puits. NB : pour chaque infrastructure à réaliser dans le village, les populations devront s'organiser autour du chef de village pour définir les modalités de participation, conduire les actions. Hormis la participation villageoise d'autres appuis viennent souvent des émigrés qu'il faut intégrer dans l'identification des acteurs ;
- **la zone** est constituée d'un certain nombre de villages unis par des affinité et des liens culturels ; les antennes de forage, l'aménagement de certains bas-fonds ou de mares importantes impliquent la participation d'autres villages. La participation des autres villages passe par un cadre de développement qui est le réceptacle des villages concernés. Les représentants des villages dans le CCG joueront ce rôle et animeront le processus d'engagement et de réalisation des aménagements et des ouvrages structurants.
- **la communauté rurale** constitue l'unité légale et juridique de base. Le conseil rural a la légitimité politique, socio économique et technique et un CCG mis en place. La communauté rurale est le garant des investissements et des programmes. Elle s'appuiera sur le CCG comme bras technique pour conduire les programmes ;
- **l'intercommunalité** est une étape du processus pour prendre en charge les investissements dont la pertinence dépasse l'espace de la communauté rurale (routes, la transhumance etc. ).

### III. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE DE MBEULEUKHE



NB : Les villages de même couleur appartiennent à la même zone.

### 3.1 SITUATION ECO GEOGRAPHIQUE

La communauté rurale de Mbeuleukhé compte trente (30) villages. Elle appartient administrativement à l'arrondissement de Yang-Yang qui dépend du département de Linguère.

Elle est limitée :

- au Nord par la communauté rurale de Tessekéré Forage (département de Linguère) ;
- au Sud par la communauté rurale de Kamb (département de Linguère) ;
- à l'Est par communauté rurale de Ouarkhokh (département de Linguère) ;
- à l'Ouest par la communauté rurale de Mboula (département de Linguère).

Le **relief** de la communauté rurale de Mbeuleukhé est plat. La communauté rurale se situe en effet dans le bassin sédimentaire qui constitue avec les terrains anciens du socle, les deux principales formations géologiques que l'on trouve au Sénégal.

Les épisodes géomorphologiques ont favorisé dans la communauté rurale de Mbeuleukhé la mise en place de plusieurs formations de roches. La formation du Continental Terminal avec ces sables formés de grés domine largement dans la communauté rurale à côté de quelques affleurements du socle par endroits avec notamment des formations calcaires. Ces calcaires appelés "**Carrière du Djoloff**" feront l'objet d'une exploitation dans un avenir proche. En effet Cent (100) hectares de ces formations calcaires ont été attribués pour exploitation à la Société de Concassage du Sénégal (SCS) par le conseil rural de Mbeuleukhé.

Les **sols** sont plus ou moins riches mais fragiles et ne résistent pas aux actions érosives. La communauté rurale de Mbeuleukhé fait partie d'un écosystème fragile sans relief. Nous avons trois (03) grands types de sols : les sols ferrugineux tropicaux non lessivés (Dior); les sols ferrugineux tropicaux lessivés sans concrétions (Deck Dior) et les sols bruns hydromorphes (Deck).

- Les sols "Dior" ou sols ferrugineux tropicaux peu lessivés; ce sont des dunes continentales très émoussées, sablonneuses, perméables et bien drainées. Elles occupent la plus grande partie de la communauté rurale. Ces sols sont très favorables à la culture de l'arachide qui y est pratiquée ;
- les sols "Deck Dior", renferment de la matière organique et de la matière argileuse. Ces sols présentent une plus grande capacité de rétention d'eau. Ils sont aptes pour la culture irriguée et sont présents dans la communauté rurale sous forme de poches ;
- les sols "Deck" sont des sols hydromorphes très fréquents dans les zones attenantes à la vallée et aux mares. Ces sols sont propices aux cultures céréalières (mil, sorgho) et maraîchères.

Le **climat** de type sahélien chaud et sec est caractérisé par des températures relativement élevées et constantes avec une période de froid de courte durée. Les températures moyennes sont de 20 à 30° de novembre à février et de 30 à 40° de mars à juin. Ce climat fait alterner une saison sèche de neuf (09) mois et une saison des pluies qui dure trois (03) mois. La saison sèche comprend une courte saison froide et une longue période de chaleur pendant laquelle souffle l'alizé continental appelé harmattan alors que la saison des pluies est dominée par les vents de mousson.

La **végétation** est une savane claire peu boisée, dominée par des épineux.



La strate arborée est dominée par :

- *Balanites aegyptiaca* (soump) ;
- *Acacia radiana* (seng) ;
- *Combretum glutinosum* (ratt) ;
- *Acacia senegal* (werek) ;
- *Andonsonia digitata* (gouye) et ;
- *Boscia senegalensis* (niandame) qui font l'objet d'une exploitation par les populations et de *Calotropis procera* (poftane) utilisé dans la confection des cases et de quelques reliques de *Sclerocaria birrea* (beer) et *Zizyphus mauritiana* (sidem).

Il est important de noter qu'une société privée anonyme à responsabilité limitée (SARL) dénommée ASYLA GUM COMPAGNY installée dans la communauté rurale dispose d'un périmètre privé de 2 500 ha d'*Acacia senegal* (werek) qu'elle a plantée dans la communauté rurale de Mbeuleukhé.

La strate herbacée est essentiellement composée d'espèces fourragères dont le bétail est très friand :

- *Cenchrus biflorus* (khâ kham) ;
- *Zornia glochidiata* (ndengué) ;
- *Pennisetum pedicellatum* (bakett) et ;
- *Eragrotis tremula* "(guenou fass)".

Les populations surtout Peuls utilisent également le *Eragrotis tremula* pour confectionner des nattes pour leurs huttes.

Sur le plan des ressources fauniques, on note la présence de chacals et de quelques hyènes.

La faune surtout aviaire est bien fournie. La revitalisation de la basse vallée du ferlo a entraîné un retour de la faune aviaire dans la communauté rurale avec des espèces à plumes composées de francolins, pintades, pigeons, tourterelles, outardes. L'existence de ce biotope (vallée) avec des poissons à l'intérieur avait permis d'accueillir des oiseaux migrateurs en provenance d'autres zones mais l'arrêt des lâchées et la fermeture des vannes au niveau de Keur Momar Sarr ont stoppé la migration des oiseaux.

Sur le plan **hydrographique** (eaux de surface), la communauté rurale de Mbeuleukhé est arrosée par la basse vallée du Ferlo (défluent du Sénégal). A cela s'ajoute un réseau important de mares et marigots dont les plus importants sont :

- Bellel Mouthie Tegual ;
- Déeg Ndiambal ;
- Déeg Werlo ;
- Déeg Seydou ;
- Bellel Ndalla ;
- Bellel Louguere Kawandandi ;
- Bellel Mâmâdi ;
- Wendou Tallandé ;
- Wendou Tolly Aliou ;
- Wendou Nep nep ;
- Déeg Mewell ;
- Déeg Lambdou ;
- Déeg Ngoonak ;
- Wendou Djibo ;
- Wendou Sanarabe ;
- Wendou Nguer .

**(Vous trouverez en annexes l'ensemble des mares et leurs coordonnées géographiques).**

L'arrêt des lâchées au niveau des barrages de Manantali et Diama qui a entraîné la fermeture des vannes au niveau du digue de Keur Momar Sarr a annihilé l'agriculture irriguée et les activités de pêche qui se pratiquaient au niveau des villages situés sur la basse vallée du ferlo :

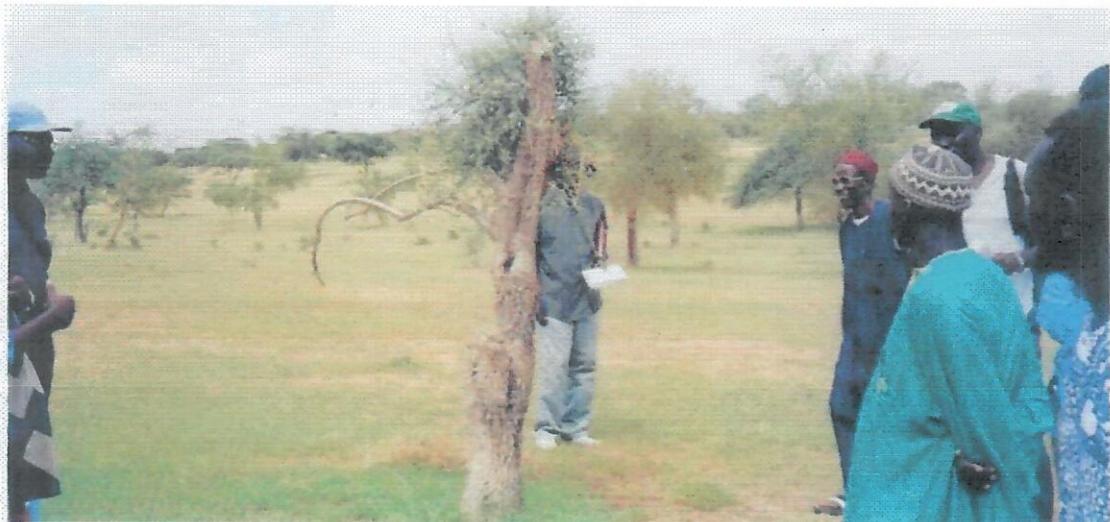
- Mbeuleukhé ;
- Yang Yang ;
- Kallossy Ouolof ;
- Yégué Thiengué et ;
- Thiéwelé.

Sur le plan **hydrologique** (eaux souterraines) la Communauté rurale renferme des nappes souterraines de profondeurs et de qualités variables.

Il s'agit de la nappe phréatique située dans le continental terminal avec une profondeur de 50 à 100 m et de la nappe maestrichtienne située entre 200 et 500 m de profondeur.

Les nappes captées par les puits et les forages existants sont :

- La nappe phréatique ;
- la nappe de l'éocène ;
- la nappe du maestrichtien.



La communauté rurale de Mbeuleukhé se caractérise par la dégradation de son **environnement** liée d'une part à la présence de la vallée où l'eau stagnante a entraîné le développement de maladies parasitaires chez les hommes et chez les animaux et d'autre part aux actions anthropiques : élagage, émondage, gaulage, coupes abusives pour la confection d'enclos pour le bétail etc....) et exploitation des racines d'*Acacia radiana* (seng) pour confectionner des hilaires et coupes pour la confection d'abris provisoires servant de parcs à vaccination, d'écoles et de classes d'alphabétisation.

## 3.2. INSTITUTIONS

### 3.2.1. Le Conseil Rural : l'organe Délibérant

Effectif			Niveau d'instruction			Nombre de mandats			
Hommes	Femmes	Jeunes	Français	Langue nationale.	Arabe	1	2	3	4
21	03	04	04	03	02	18	2	1	3
<b>Total : 24 Conseillers</b>									

Source : enquêtes CIG

Le conseil rural de Mbeuleukhé est formé en majorité d'hommes et d'adultes qui représentent 21 sur 24 conseillers. Les femmes et les jeunes font respectivement 03 et 04.

Le niveau d'instruction des conseillers est faible. En effet sur l'ensemble des 24 conseillers, 04 sont instruits en français, 03 sont alphabétisés en langues nationale et 02 en arabe.

Du point de vue législature seuls 03 conseillers ont capitalisé 04 mandats et 01 conseiller 03 mandats contre 18 qui sont à leur premier mandat et ne connaissent pas grand chose des rôles et responsabilités du conseiller rural.

Commissions	Fonctionnement			Observations
	Bon	Assez bien	Faible	
Commission des Finances Economie et Plan		x		Il existe un réel déficit de formation pour les commissions.
Commission Habitat, Domaine et Aménagement du Territoire		x		
Commission Relation Extérieur, Coopération décentralisée			x	
Commission Santé, Développement Social		x		
Commission Développement Rural Environnement Ressources Naturelles			x	
Commission Education, Jeunesse et Sport, Culture et Loisirs			x	

Source : enquêtes CIG (vous trouverez en annexe le président et les membres de chaque commission)

Sur les 06 commissions que compte le conseil rural 03 à savoir les commission des Finances Economie et Plan, commission Habitat, Domaine et Aménagement du Territoire et commission Santé, Développement Social fonctionnent assez bien comme le montre le tableau dans la mesure où elles se réunissent régulièrement et leurs décisions sont souvent traduites en actes de délibéré par le conseil rural. Il existe un réel déficit de formation pour les commissions

### **3.2.2. Formations reçues**

La communauté rurale de Mbeuleukhé devrait bénéficier d'une séance formation durant le mois de septembre, dont les frais devaient être assurés par les conseillers eux-mêmes.

### **3.2.3. Liste des autres acteurs**

- Sous-préfet ;
- Trésor ;
- CERP ;
- Services déconcentrés ;
- Autres partenaires : OCB (GPF, GIE, ASC, Association de développement, ...) et acteurs externes ( PADV, PAPEL , DISC ) ;
- PNIR ;
- OPP.

## IV. RESULTAT DU DP

### 4.1. SYNTHÈSE

#### 4.1.1. Synthèse de la Situation des Ressources dans la CR

**Tableau 3 : Synthèses Ressources**

Zones	Principales espèces ligneuses	Principales espèces fourragères	Ressources en eau	Types de sols
Zone 1	<i>Balanites aegyptiaca</i> , <i>Acacia radiana</i> <i>Zuziphus mauritiana</i> <i>Calatropis procera</i>	<i>Zornia glochidiata</i> , <i>Eragrotis tremula</i> <i>Pennisetum pedicelatum</i>	6 grandes mares Artificielles : 3 Puits	Dior, Deck-Dior
Zone 2	<i>Balanites aegyptiaca</i> , <i>Acacia radiana</i> , <i>Ziziphys mauritiana</i>	<i>Zornia glochidiata</i> , <i>Pennisetum pedicelatum</i>	Ressources hydriques : Mares (2) Puits (2)	Dior, Deck
Zone 3	<i>Balanites aegyptiaca</i> , <i>Acacia radiana</i>	<i>Zornia glochidiata</i> , <i>Pennisetum pedicelatum</i>	Forage (2) 1NF Mares (2) Puits (1)	Dior, Deck
Zone 4	<i>Balanites aegyptiaca</i> , <i>Acacia radiana</i>	<i>Zornia glochidiata</i> , <i>Pennisetum pedicelatum</i>	Ressources hydriques : - Forage (1) - Puits (2) - Mares (3) - Vallée	Dior, Deck

De nos jours, la protection de l'environnement et plus particulièrement la gestion des ressources naturelles est au cœur des stratégies et politiques initiées à l'échelle nationale. Cette attention particulière accordée à la gestion des ressources naturelles est plus accentuée en zone sylvopastorale où les systèmes économiques sont fortement dépendants de la nature. Au niveau du secteur économique, l'activité de production est basée sur l'utilisation et la commercialisation de certains produits.

Cette situation explique toute l'importance de la gestion des ressources naturelles en milieu rural dans un contexte où la précarité des conditions de vie et le manque de moyens de subsistance astreignent le plus souvent les populations rurales à recourir de manière abusive et dévastatrice à l'environnement naturel.

Dans la communauté rurale de Mbeuleukhé, la végétation laisse voir l'existence d'une savane arbustive caractérisée par les espèces ligneuses telles que le *Balanites aegyptiaca* (soump), l'*Acacia radiana* (seing), *Zizyphus mauritiana* et quelques reliques de *Calotropis procera* annonçant la dégradation des zones ) qui sont très importantes dans la zone. Certaines ligneuses telles que le *Balanites aegyptiaca*, qui est une espèce très résistante à la sécheresse et qui pousse très souvent dans les zones arides, sont prisées par les populations. Cette importance est liée au fait que les feuilles du *Balanites aegyptiaca* peuvent servir de fourrage pour le bétail ; aussi, le traitement de ses fruits permet d'obtenir "l'huile de soump" utilisée aussi bien dans la consommation domestique que dans le domaine de la commercialisation.



Dans la même veine, il importe de souligner toute l'importance de l'utilisation faite de l'*Acacia radiana*. En fait les feuilles et les branches de cette espèce peuvent servir de fourrage aérien mais aussi les fruits sont utilisés dans le cadre de l'alimentation du bétail. En ce sens, l'*Acacia radiana* est très prisé par les populations villageoises qui utilisent souvent ses racines comme manches pour la confection de certains outils de labours tels que le hilaire. Cette sollicitation plutôt opportuniste des populations expose l'espèce à de graves conséquences quant à ses possibilités de régénération et de reproduction dans l'espace écologique.



De même, la présence d'un tapis herbacé très dense caractéristique d'une année de bonne pluviométrie ne peut laisser indifférent le voyageur le plus inattentif ou même le simple visiteur dans la zone. En effet, la communauté rurale de Mbeuleukhé qui est située dans la zone sylvopastorale, abrite plusieurs types de sols répartis dans l'aire spatiale et géographique. Ces sols sont principalement le Dior (sablonneux) et le Deck (argileux) qui lui, est contigu le plus souvent aux mares.

La qualité et la richesse des sols favorisent la poussée d'un tapis herbacé verdoyant et continu en hivernage avec comme principales espèces d'herbe repérées :

- Le *Penicelum pedicellatum* (bakat) ;
- le *Zornia glochidiata* (dengué) ;
- l'*Eragrostis tremula* (paldieumbeut).

Ces espèces d'herbes constituent un potentiel en ressources fourragères très important en ce qu'elles sont souvent utilisées pour l'alimentation du bétail mais aussi dans la confection de certains habitats tels que les cases.

Ce faisant, mettre l'accent sur l'intérêt qu'il pourrait y avoir à protéger l'environnement naturel reviendrait à déceler des liens de complicité voire de complémentarité implicite entre l'homme et le milieu naturel qui établissent une relation de dépendance mutuelle. Donc, protéger les ressources naturelles reviendrait à protéger l'homme et à lui garantir un cadre de vie agréable, sain et surtout sécurisé.

Cependant, la présence de nombreux points d'eau témoigne du potentiel important en ressources hydriques dont regorge la communauté rurale. A ce niveau, il convient de souligner que la ressource eau est devenue une source de convoitise à cause des difficultés liées à l'accès, aux moyens et équipements pour son exploitation voire son utilisation.



A ce niveau, l'existence de certaines ressources hydriques telles que les mares et les bas-fonds offrent des opportunités réelles aux populations en terme de possibilités d'aménagement de bassins de rétention grâce auxquels elles pourront développer des activités telles que le maraîchage. De même, l'existence d'infrastructures hydrauliques telles que les forages, puits et antennes attestent du passage et de l'intervention de certains acteurs et notamment des structures d'appui étatiques ou des partenaires externes.

La vallée fossile est longtemps restée une opportunité pour les populations qui y exploitaient les ressources aquatiques et faisaient boire les animaux. Aujourd'hui elle cause le plus d'ennuis aux animaux à cause de sa pollution.

Ce faisant, le renforcement du dispositif hydraulique de la communauté rurale et la prise en compte de la question de la vallée sont au cœur des préoccupations des populations.

#### **4.1.2. Synthèse de la situation des infrastructures et équipements dans la CR**

Sur le plan conceptuel, l'approche utilisée ici est celle qui consiste à définir la pauvreté comme une insuffisance notoire d'accès aux infrastructures publiques qui empêche la satisfaction des besoins de base tels que s'approvisionner en eau potable, accéder à l'enseignement, à un service de santé, au circuit d'échange de biens et services. Elle a l'avantage, eu égard à la complexité du phénomène de la pauvreté, de développer une démarche multidimensionnelle.

Cette approche s'inspire de l'observation selon laquelle les pauvres vivent généralement sur des aires géographiques qui ont les mêmes caractéristiques à savoir un faible niveau de dotation en infrastructures communautaires ; ce qui limite leur accès aux services sociaux de base.

Pour la Communauté Rurale de MBeuleukhé les mêmes indicateurs utilisés par la Direction de la Prévision et des Statistiques (DPS) pour le Programme National de Lutte contre la Pauvreté (PNLCP) dans le cadre du Projets de Fonds d'Investissement Social au Sénégal (PFISS) suivants ont été retenus :

- **l'eau** : la proportion d'individus ayant accès à une source d'approvisionnement d'eau potable : un robinet/borne fontaine, un forage ou un puits moderne dans le village ou à moins d'un (01) kilomètre ;
- **l'école** : la proportion d'individus ayant accès à une école primaire dans le village ou à moins de trois (03) kilomètres ;
- **la santé** : la proportion d'individus ayant accès à un poste de santé dans le village ou à moins de cinq (05) kilomètres,
- **le commerce** : la proportion d'individus pouvant accéder à un lieu de commerce : une boutique dans son village ou un marché hebdomadaire dans le village ou à moins de cinq (05) kilomètres ;
- **la route** : la proportion d'individus ayant accès à une route (bitumée ou latéritique) dans le village ou à moins de cinq (05) kilomètres.

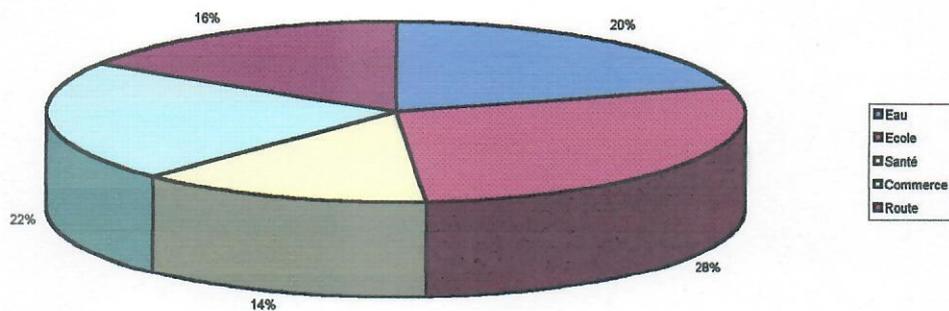
L'analyse selon cet indice d'accès révèle dans la communauté rurale de Mbeuleukhé les niveaux d'accès suivant d'après la DPS.

**Tableau n°4 : Villages ayant accès aux infrastructures sociaux de base**

Infrastructures	Nombre de villages ayant accès	Proportion
Eau	15	50,8 %
Ecole	21	72,3 %
Santé	10	34,9 %
Commerce	16	52,9 %
Route	12	40,2 %

**Source DPS : Programme National de Lutte contre la Pauvreté (PNLCP) dans le cadre des Projets De Fonds D'investissement Social au Sénégal (PFISS) (année 2000).**

Graphe 1: Proportion Villages ayant accès aux infrastructures dans la CR de Mbeuleukhé



En matière d'infrastructures et équipements, la communauté rurale de Mbeuleukhé n'est pas assez bien pourvue.

Le manque d'infrastructures de base font que des villages de la communauté rurale sont dans une situation d'enclavement consécutive à un accès plus ou moins difficile à des infrastructures tels que :

- forage, "antenne" et/ou borne fontaine, puits modernes ;
- école ;
- poste de santé, dispensaire, case de santé ;
- marché hebdomadaire, boutique ;
- route (bitumée ou latéritique).

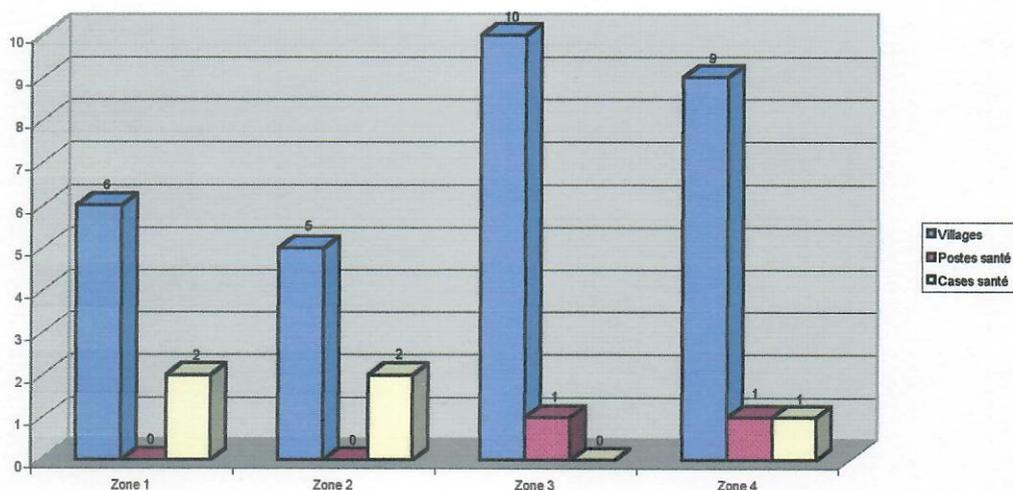
#### 4.1.2.1 Situation des infrastructures en santé

**Tableau n° 5 : Situation des infrastructures en santé**

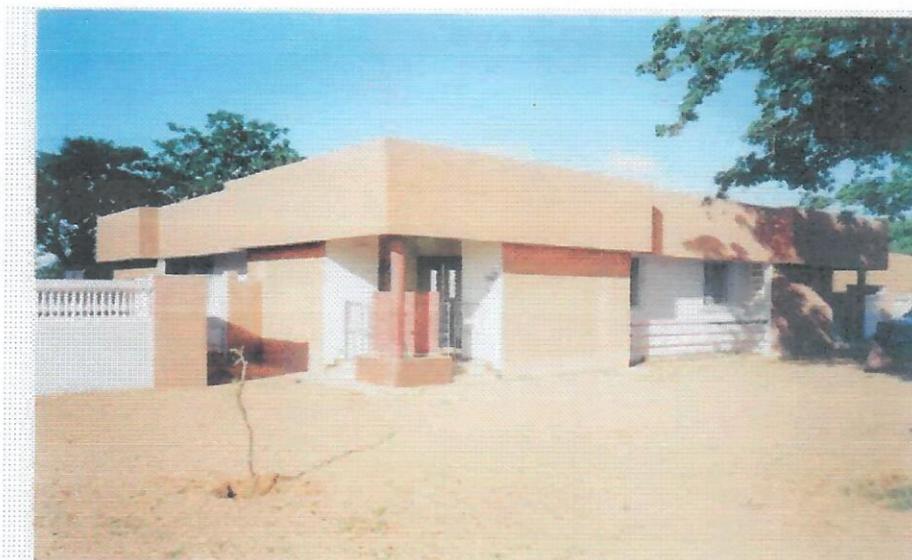
Zones	Nombre		
	Villages	Postes santé	Cases santé
Zone 1	06	00	02
Zone 2	05	00	02
Zone 3	10	01	00
Zone 4	09	01	01
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>02</b>	<b>05</b>

Source : enquêtes CIG

Graphique 2: Les infrastructures sanitaires dans la CR



Au regard des normes de l'OMS (organisation mondiale de la santé) qui prescrivent un infirmier pour 5.000 habitants et une (01) sage femme pour 300 FAR (femme en âge de reproduction), la situation sanitaire de la communauté rurale de Mbeuleukhé est plus ou moins satisfaisante.



Deux postes de santé équipés avec un (01) infirmier dans chaque poste soit un (01) infirmier pour 3 245 habitants et cinq (05) cases de santé équipées avec une matrone dans chaque case de santé pour une population féminine de 3 241 habitantes soit une matrone pour 648 femmes.

La distribution des infrastructures sanitaires dans l'espace de la communauté rurale est également homogène dans la mesure où les zones n°1 et 2 formées respectivement de cinq (05) et six (06) villages et qui ne disposent pas de poste de santé ont chacune deux (02) cases de santé.

Le rapport cases de santé/villages est d'une (01) case de santé pour moins de trois (03) villages. La zone n°3 avec dix (10) villages dispose d'un (01) poste de santé et la zone n°4 avec neuf (09) villages a un (01) poste de santé et une (01) case de santé.

Cette situation des infrastructures sanitaires ne doit pas occulter cependant les difficultés surtout liées au fonctionnement des infrastructures.

L'équipement promis au poste de santé de Yang-Yang qui n'est pas du reste électrifié tarde à venir et l'infirmier fonctionne avec son propre matériel.

Le poste de santé de Mbeuleukhé équipé en matériels de laboratoire pour des analyses n'a pas de salle pour abriter ce matériels.

Les deux postes de santé ne disposent pas d'ambulances pour l'évacuation des malades. L'ambulance de M'beuleukhé est tombée en panne.

#### 4.1.2.2. *Situation des infrastructures en éducation*

**Tableau n°6 : Infrastructures en éducation**

Zones	Nombre			
	Villages	Ecoles françaises	Centre d'alphabétisation	Ecoles arabes
Zone 1	06	02	02	02
Zone 2	05	02	00	01
Zone 3	10	02	01	00
Zone 4	09	03	01	00
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>09</b>	<b>04</b>	<b>03</b>

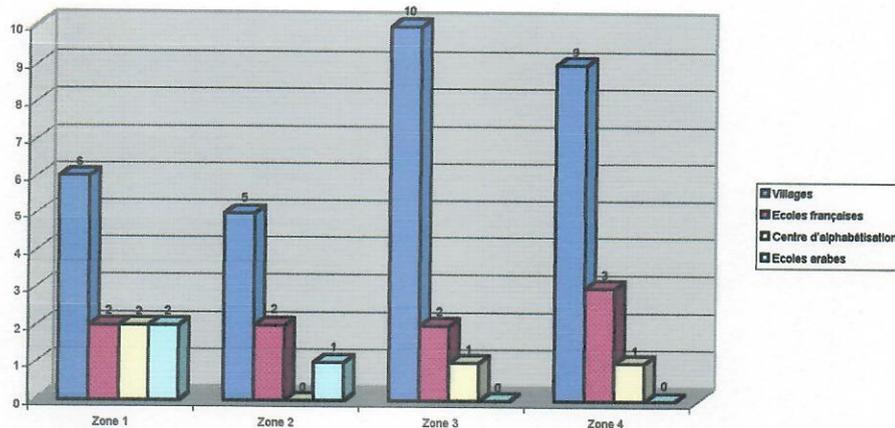
Source : enquêtes CIG

Neuf (09) écoles françaises pour 30 villages soit un rapport école/villages d'environ une (01) école pour moins de quatre (04) villages. La distribution spatiale est homogène avec au moins deux (02) écoles dans chaque zone.

A cela il faut ajouter le CEM (collège d'enseignement moyen) qui va ouvrir cette année scolaire 2003 - 2004 à Mbeuleukhé. Selon l'indice d'accès de la DPS précité 72,3 % de la population ont accès à l'éducation. Cependant le diagnostic a sorti des problèmes de fonctionnement à savoir :

- difficulté des parents pour l'acquisition des manuels scolaires ;
- toitures enlevées par le vent durant l'hivernage ;
- manque d'équipements notamment de tables bancs et de mobiliers de bureau.

Graphe 3: Les Infrastructures hydrauliques dans la CR de Mbeuleukhé



Le fonctionnement de l'école est aussi et surtout perturbé par la marginalisation qu'opèrent les adultes Peulhs qui ne scolarisent pas les jeunes à cause des distances longues qui séparent certains villages des écoles, de l'absence de cantines scolaires mais aussi du retrait des enfants de l'école en pleine année scolaire pour aller en transhumance.

Le rapport centres d'alphabétisation/villages ou école arabe/villages est insignifiant. Il existe quatre (04) centres d'alphabétisation et trois (03) écoles arabe pour trente (30) villages.

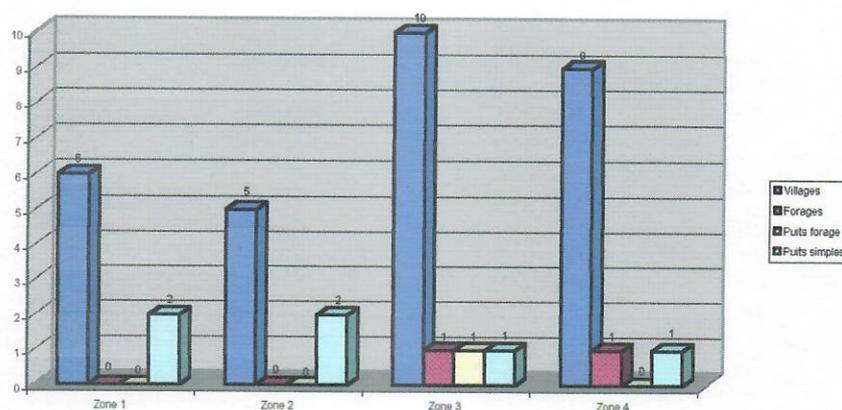
### 4.1.2.3. Situation des infrastructures en eau

**Tableau 7 : Situation des infrastructures en eau**

Zones	Nombre			
	Villages	Forages	Puits forage	Puits simples
Zone 1	06	00	00	02
Zone 2	05	00	00	02
Zone 3	10	01	01	01
Zone 4	09	01	00	01
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>02</b>	<b>01</b>	<b>06</b>

Source : enquêtes CIG

Graph 4: Les infrastructures hydrauliques dans la CR



La communauté rurale de Mbeuleukhé compte deux (02) forages et six (06) puits ainsi répartis :

- un (01) forage dans chacune des zones 3 et 4 ;
- six (06) puits simples dont deux (02) dans chacune des zones 1 et 2 ; un (01) dans la zone 3 et un (01) dans la zone 4 ;

A cela il faut ajouter les ressources en eau de surface de la basse vallée du ferlo et une vingtaine de mares et marigots.

Le rapport nombre de forages et/ou puits par rapport aux villages donne un (01) forage pour quinze (15) villages et un (01) puits pour cinq (05) villages. Ce rapport infrastructures hydrauliques/villages du reste peu satisfaisant ne présente pas réellement toute l'ampleur des difficultés d'approvisionnement en eau pour les populations et pour l'abreuvement du bétail.

Le seul puits forage dont dispose la communauté rurale celui de Nguer Forage n'est pas fonctionnel.

Les eaux des puits des villages de Ndiané et Ngouille Diery sont impropres pour la consommation en raison de la teneur en sel trop forte et des maladies occasionnées par sa consommation.

Le forage de Yang-Yang qui ne dispose pas de château d'eau ne permet pas aux villages environnants d'avoir une adduction. La panne fréquente du moteur du forage ainsi que la non couverture du réservoir constitue également un problème.

Les populations continuent d'utiliser l'eau des mares comme eau de boisson. Ce qui provoque des maladies intestinales aiguës :

- parasitoses ;
- diarrhée etc.

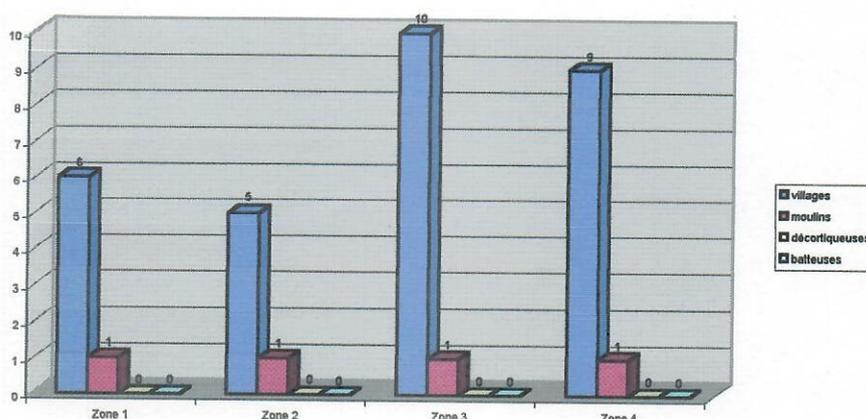
#### 4.1.2.4. Situation des équipements d'allègement des travaux des femmes (ATF)

**Tableau 8 : Situation des équipements d'allègement des travaux**

Zones	Nombre			
	villages	moulins	décortiqueuses	batteuses
Zone 1	07	01	00	00
Zone 2	05	01	00	00
Zone 3	07	01	00	00
Zone 4	04	01	00	00
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>04</b>	<b>00</b>	<b>00</b>

Source : enquêtes CIG

Graphe 5: Equipements d'allègement des travaux des femmes



Le tableau sur la situation des équipements ATF (Allègement Travaux des Femmes) montre que la communauté rurale de Mbeuleukhé n'est pas assez bien dotée en équipement ATF. Quatre (04) moulins pour l'ensemble des 30 villages.

Ce tableau croisé avec celui des infrastructures hydrauliques illustrant la corvée d'eau des femmes montre que les femmes de Mbeuleukhé vivent de manière générale dans des conditions de travail difficiles.

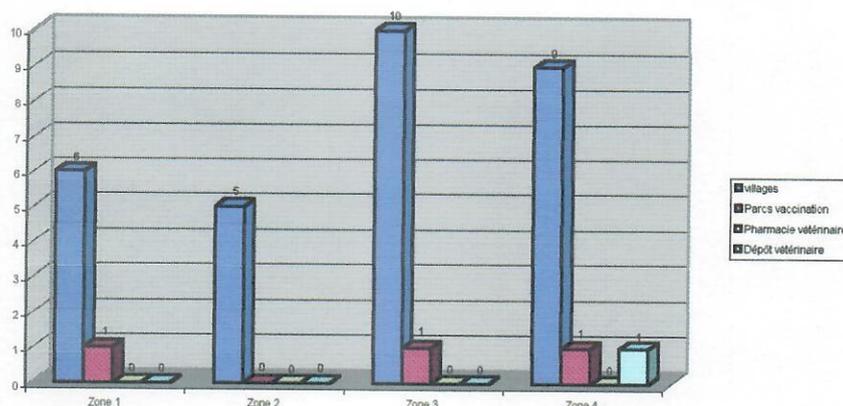
#### 4.1.2.5. Situation des infrastructures en soins vétérinaires

**Tableau n°9 : Situation des infrastructures en soins vétérinaires**

Zones	Nombre			
	villages	Parcs vaccination	Pharmacie vétérinaire	Dépôt vétérinaire
Zone 1	06	01	00	00
Zone 2	05	00	00	00
Zone 3	10	01	00	00
Zone 4	09	01	00	01
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>03</b>	<b>00</b>	<b>01</b>

Source : enquêtes CIG

Graph 6: Infrastructures vétérinaires dans la CR de Mbeuleukhé



Il existe trois (03) parcs à vaccination à Mbeuleukhé, Mewelle Peulh et Yégué Thiengué et un dépôt vétérinaire à Mbeuleukhé. Le nombre de structures en soins vétérinaires dans une zone sylvopastorale où l'élevage constitue l'activité dominante témoigne de la situation de précarité des soins vétérinaires dans la communauté rurale.

Cette précarité des soins vétérinaires est présentement aggravée par la stagnation de l'eau de la basse vallée du ferlo consécutive à la fermeture des vannes au niveau du digue de Keur Momar Sarr qui est responsable de l'apparition de nouvelles maladies du bétail (parasitose et maladies intestinales) et du développement des anciennes maladies et constitue une contrainte majeure à la gestion des ressources pastorales.

#### **4.1.2.6. Situation des infrastructures en communication**

La communauté rurale de Mbeuleukhé compte près de 150 Km de routes latéritiques.

Il existe un bon réseau de pistes latéritiques reliant :

- Mbeuleukhé à Dahra sur 45 kilomètres ;
- Mbeuleukhé – Yang Yang sur 8 km ;
- Mbeuleukhé – Amali (communauté rurale de Tessekre) sur 15 km ;
- Mbeuleukhé – Mewelle peulh sur 8 km ;
- Mbeuleukhé – Mewelle ouolof sur 8 km.

Les trois dernières pistes citées sont de nouvelles réalisations exécutées en 2003 dans le cadre du programme de 25 km de chemins ruraux qui jouent en même temps le rôle de pare feu par le Projet d'Aménagement et de Développement Villageois (P.A.D.V.). Les tronçons Dahra-Mbeuleukhé et Yang-Yang ont été réalisés en 1999/2000 par l'Etat du Sénégal.

Cependant il existe un (01) point critique sur le tronçon Mbeuleukhé Yang-Yang caractérisé par une coupure transversale de la piste causée par les pluies et un (01) autre point critique à l'entrée de Mbeuleukhé caractérisé par une dépression accumulant les eaux de pluies et rendant la piste impraticable. A ces routes qui jouent en même temps le rôle de pare feu s'ajoute un réseau important de pistes ordinaires. Il est difficile d'emprunter les nombreuses pistes ordinaires pendant la saison sèche tant elles sont sablonneuses.

La communauté rurale dispose de deux (02) cabines téléphoniques au siège à Mbeuleukhé et d'un (01) téléphone à la sous préfecture de Yang Yang. Par ailleurs les villages de Ngouille Diéry, Ndiané, Nguer Wendou, Nguer Forage et Nguer Thiasky bénéficient de la couverture par le réseau cellulaire Alizé.

La communauté rurale ne dispose pas de bureau de poste et le plus proche (celui de Dahra) se trouve en moyenne à un rayon de desserte de 50 km.

## 4.2. SYNTHÈSES DES RESSOURCES PHYSIQUES DANS LES QUATRE ZONES

### 4.2.1. Synthèse résultats zone 1

Potentialités	Contraintes	Conséquences	Hypothèses	Analyses des résultats
Important cheptel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Divagation</li> <li>- Manque d'eau</li> <li>- Manque de pâturage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Destruction des cultures</li> <li>- Difficulté d'accès et forte mortalité (47%)</li> <li>- transhumance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection grillage</li> <li>- Forage</li> <li>- Culture fourragères</li> <li>- Magasin de stockage aliments</li> </ul>	<p>Cette divagation des animaux est à la base des conflits entre agriculteurs et éleveurs à qui la protection des cultures résorberaient</p>
40 ha de terre (Deck, Dior, Deck-Dior) grillagés et parsemés d'arbres (Seing, Xereg)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise exploitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous-exploitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation objective avec contrat</li> </ul>	<p>La zone connaît des difficultés d'accès à l'eau base de la transhumance et d'interminables corvées avec leurs corollaires de maladies et de forte mortalité</p>
Ressources forestières : Soump, Deme, Seing, Paftan Ressources herbacées : Salgouf, Niomré, Pagri, Dengue, Bourgel, Roukhou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feux de brousse et difficultés de rentabilisation de la production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Destruction des ressources</li> <li>- Baisse de rendement</li> <li>- Faiblesse des revenus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pare-feux</li> </ul>	<p>La fréquence des feux de brousse oblige à la mise en place de pare-feux pour la redynamisation des comités de lutte</p>
Ressources hydriques : 6 grandes mares Artificielles : 1 Pare feux 3 Puits	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tariessement hâtif et étroitesse des mares</li> <li>- insuffisance puits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroissement des besoins</li> <li>- Corvée d'eau</li> <li>- Transhumance hâtif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poste de santé</li> </ul>	<p>L'insuffisance de couverture sanitaire exige la création d'un poste de santé</p>
2 écoles françaises 2 écoles arabes 2 CAF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des écoles et des classes</li> <li>- d'alphabétisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse du taux de scolarisation, analphabétisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- redynamisation CLFB</li> <li>- Formation</li> <li>- Création d'école et de cantines scolaires</li> </ul>	
2 Cases de santé 1 Parc à vaccin en bois	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaise couverture sanitaire</li> <li>- Le parc est en bois</li> <li>- Profondeur et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrudescences des maladies (paludisme, diarrhée)</li> <li>- Distance accidentée, épuisement et accélération du processus de vieillissement</li> </ul>		

#### 4.2.2. Synthèse résultats zone 2

Potentialités	Contraintes	Conséquences	Hypothèses	Analyses des résultats
Ressources naturelles Ressources forestières : Arbres : Soump, Seing Herbes : Dengue, Salgouf	- Risque de déforestation : gaulages des arbres - Extraction et coupe des racines - Feux de brousse - Manque de fourrage	- Déboisement et perte de production et de revenus liés à l'exploitation  - Transhumance - Déficit alimentaire	- Sensibilisation et dynamisation des CLFB - Organisation des exploitants de la filière - Mise en œuvre de techniques de régénération - Pare feux - Magasins aliment bétail Protection des aires	La zone gagnerait à disposer de bonnes organisations sociales capables de prendre en charge les axes de développement de la filière des ressources forestières
Sols : Dior, Deck	- Divagation des animaux  -	- Destruction des cultures  -	- Protection des aires de cultures : grillage de clôture  -	Une meilleure distribution des rôles entre agriculteurs et e*éleveurs offrirait des opportunités de rentabilisation
Ressources hydriques : Mares (2) Puits (2)	- Assèchement rapide des mares - Manque d'eau potable et difficulté d'accès (forage distant de 6 Km et piste ensablée et en pente) - Structures scolaires insuffisantes	- Accélération des besoins en eau - Les eaux des puits sont impropre à la consommation : eau salée et porteuse de germes - Faible taux de scolarisation	- Bassin de rétention  - Forage ou antenne  -	Il nous apparaît impératif de procéder à la mise en œuvre d'un programme de structures hydrauliques
Education :	-	-	-	
Santé :	-	-	-	
Economie : Boutiques (1)	- Inexistence de marchés hebdomadaires dans la CR - Déficit de magasins de distribution d'aliment de bétail	- Obligation de faire les autres marchés pour écouler la production locale  - Quantité des produits animaux en baisse	- Redémarrage des activités du marché hebdomadaire de Mbeuleukhé	

#### 4.2.3. Synthèse résultats zone 3

Potentialités	Contraintes	Conséquences	Hypothèses	Analyses des résultats
<b>Ressources hydriques :</b> Vallée Forage (2) 1NF Mares (2) Puits (1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de la couverture en eau potable</li> <li>- Sous-utilisation de l'opportunité de la vallée</li> <li>- Mauvaise qualité de l'eau du puit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Corvées multiples</li> <li>- Pannes répétées du forage et longueur courte du tuyau</li> <li>- Le lit mort de la vallée ne permet plus d'optimiser sa fertilité</li> <li>- Obligation de boire une eau impropre avec des risques de maladies (diarrhée, intoxication)</li> <li>- Manque de pression et mauvaise qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat moteur forage et château d'eau</li> <li>- Réhabilitation du forage de Nguer</li> <li>- Bassin de rétention et aménagement des voies de communication</li> </ul>	La zone possède des sols fertiles, la vallée est sous exploitée Principales contraintes : eau, santé, école

Potentialités	Contraintes	Conséquences	Hypothèses	Analyses des résultats
<b>Ressources naturelles</b> Ressources forestières : Arbres : Soump, Seing Herbes : Solboug  Sols fertiles : Dior, Deck	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté transport, pistes accidentées et ensablées</li> <li>- Divagation des animaux</li> <li>- Absence de clôture des cultures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- destruction des récoltes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre de parcelles communautaires avec grillage de protection</li> </ul>	
Education : Ecoles (3) CAF (1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'école en dur</li> </ul>	
Santé : Poste de santé (1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence case de santé</li> <li>- Insuffisance d'infrastructures sanitaires</li> <li>- Manque d'équipement du seul poste de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipement poste de santé</li> </ul>	
Economique : Boutique (1) Télécentre (1) Moulin (1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'organisation des structures</li> <li>- Accès difficile aux financements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnalité et développement ralenti des structures organisées</li> <li>- Absence d'activités génératrices de revenus communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un magasin d'aliments de bétails</li> <li>- Création d'un magasin céréalière</li> </ul>	

#### 4.2.4. Synthèse résultats zone 4

Potentialités	Contraintes	Conséquences	Hypothèses	Analyses des résultats
<p><b>Ressources forestières :</b>  Arbres : Sump,  Seing, Paftan,  Herbe : Selbééré,  pagri</p> <p>Sols : Dior, Deck</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feux de brousse</li> <li>- Manque de matériels de lutte</li> <li>- Insuffisance Pollution de la vallée</li> <li>- Insalubrité liée aux eaux stagnantes de la vallée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- insuffisance de fourrage</li> <li>- Transhumance</li> <li>- Insuffisance des moyen de lutte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pare-feux</li> <li>- Redynamisation et équipement des CLFB</li> </ul>	
<p><b>Ressources hydriques :</b>  Forage (1)  Puits (2)  Mares (3)  Vallée</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonçage et réhabilitation des puits</li> <li>- Aménagement de la vallée et traitement</li> </ul>	
<p><b>Education :</b>  Ecole (3)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de classe en dur</li> <li>- Etat classe et insuffisance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déficit scolaire et faible taux de scolarisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction et réfection des classes</li> </ul>	

Potentialités	Contraintes	Conséquences	Hypothèses	Analyses des résultats
<b>Santé :</b> Case de santé (2) Poste de santé (1)  Parc à vaccination	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'infrastructures sanitaires</li> <li>- Manque d'équipements et de médicaments</li> <li>- Manque de local de laboratoire d'analyse</li> <li>- Parc à vaccination délabré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non fréquentation des cases de santé</li> <li>- Sur fréquentation du poste de santé</li> <li>- Obligation de faire des déplacements pour faire vacciner le bétail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser et former les populations la matière de santé</li> <li>- Equipement et création d'un local pour le laboratoire</li> <li>- Réhabilitation des parc à vaccination</li> </ul>	
<b>Economie :</b> Boutique (7) Télécentre (2) Moulin (3)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de moyens financiers</li> <li>- Accès difficile au crédit</li> <li>- Manque de moulins</li> <li>- Manque de marché</li> <li>- Insuffisance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'activités sou tendues par un financement conséquent</li> <li>- Pilage manuel et épuisement des femmes</li> <li>- Manque de débouchés pour les sous produits animaux (lait)</li> <li>- Risque d'altération des produits et méventes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accéder à des financements</li> <li>- Avoir un moulin à mil</li> <li>- Relance des activités du marchés hebdomadaires de Mbeuleukhé</li> <li>- Organisation de la filière (lait)</li> </ul>	
<b>Infrastructures sportives :</b> 2 aires de jeux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Foyer des jeux inachevé</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Terminer les travaux de l'aire de jeux</li> </ul>	

#### 4.3. HYPOTHESES DE SOLUTIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITES

Zones	Environnement	Education	Santé	Hydraulique	Elevage	Agriculture	Infrastructures économique	Etudes complémentaires nécessaires
<b>Zone 1 Mewell</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation objective avec contrat</li> <li>- Pare-feux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redynamisation CLFB</li> <li>- Formation</li> <li>- Création d'école et de cantines scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poste de santé</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection grillage</li> <li>- Forage</li> <li>- Culture fourragères</li> <li>- Magasin de stockage aliments</li> </ul>			
<b>Zone 2 Ngouille Diery</b>	<p>Sensibilisation et dynamisation des CLFB</p> <p>Organisation des exploitants de la filière</p> <p>Mise en œuvre de techniques de régénération</p> <p>Pare feux</p> <p>Magasins aliment bétail</p> <p>Protection des aires de cultures :</p> <p>grillage de clôture</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bassin de rétention</li> <li>- Forage ou antenne</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redémarrage des activités du marché hebdomadaire de Mbeuleukhé</li> </ul>	

Zones	Environnement	Education	Santé	Hydraulique	Elevage	Agriculture	Infrastructures économique	Etudes complémentaires nécessaires
Zone 3 YANG YANG	- Mise en œuvre de parcelles communautaires avec grillage de protection	Construction d'école en dur	Equipement poste de santé	- Achat moteur forage et château d'eau - Réhabilitation° du forage de Nguer - Bassin de rétention et aménagement des voies de communicat°			Mise en place d'un magasin d'aliments de bétails Création d'un magasin céréalier	
Zone 4 Mbeuleuk	Pare-feux Redynamisation et équipement des CLFB	Construction et réfection des classes	- Sensibiliser et former le population° la matière de santé - Equipement et créat° d'un local pour le labor - Réhabilitation des parc à vaccinat°	- Fonçage et réhabilitation des puits - Aménagement de la vallée et traitement			- Accéder à des financements - Avoir un moulin à mil - Relance des activités du marché hebdomadaire de Mbeuleukhé - Organisation de la filière (lait	

#### 4.4. SYNTHÈSE SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le diagnostic participatif a identifié trois secteurs d'activités portant l'économie locale (agriculture, élevage, commerce). Il a révélé pour chaque secteur les principales contraintes et leurs conséquences sur le développement local, la lutte contre la pauvreté et la désertification.

##### 4.4.1. La Situation démographique

Au dernier recensement de 1988, la **population** de la communauté rurale de Mbeuleukhé faisait 3 456 habitants dont 1 153 soit 33.36 % avaient moins de 18 ans. L'effectif est passé de 5 036 habitants en 2000 (source DPS). Aujourd'hui la population de la communauté rurale de Mbeuleukhé est estimée à 6 490 habitants ainsi composé (source CERP Yang Yang) :

Hommes	Femmes	Garçons	Filles	18 ans et plus	Total
1 555	1 672	1 704	1 569	4 218	6 490

Source : CERP Yang Yang

La population est essentiellement composée de Ouolofs et de Peulhs. Les peulhs restent l'ethnie dominante. Ils vivent dans vingt sept (27) villages sur les trente (30) que comptent la communauté rurale. Le reste de la population est composée de Wolofs vivant essentiellement au bord de la vallée.

Sur le plan de la **religion** l'Islam est la seule religion pratiquée (100%) avec une grande prépondérance des Tidjanes.

M'Beuleukhé demeure un foyer religieux important dans la région avec son "gamou" annuel qui draine des populations venant de toutes les régions du Sénégal.

##### 4.4.2. Situation des activités économiques

Les bases du développement économique de la communauté rurale de Mbeuleukhé repose essentiellement sur la pratique d'activités agro-sylvo-pastorales et sur l'informel.

**L'agriculture** demeure une activité importante dans la communauté rurale. Elle est pratiquée par les Wolofs dans les villages de :

- Mewelle Wolof ;
- Ngouille Diéry Thiarène ;
- Ngouille Diery Nguèyène ;
- Ndiané ;
- Kalossy Wolof ;

#### 4.5. RESULTAT DES ENQUETES SUR LES SECTEURS ECONOMIQUES

Les secteurs économiques présentent dans le Mbeuleukhé des opportunités réelles. La redynamisation des secteurs de l'agriculture et de l'élevage passe nécessairement par un renforcement de capacités des acteurs impliqués, l'aménagement des bas-fonds et le financement des AGR.

##### ■ Le renforcement des capacités des acteurs impliqués

La communauté rurale de Mbeuleukhé présente une dynamique organisationnelle très forte constituée par les OCB et présentant six catégories d'acteurs : les Groupements de Promotion Féminine (GPF) qui sont les catégories d'acteurs les plus nombreuses, les Groupements d'Intérêt Economiques (GIE), les Associations Sportives et Culturelles (ASC), Associations de développement, les Comités de gestion d'infrastructures, les Dahiras.

Dans le cadre du FAI, le PNIR comptera sur ces acteurs pour conduire des actions de création de richesses à travers leurs secteurs d'activités.

Ces acteurs interviennent dans la pratique d'activités diverses : petit commerce, embouche ovine, organisation d'activités à but commercial (soirées, location de bâches, chaises...), etc.

Cependant toutes ces catégories d'acteurs ont besoin :

- de renforcement technique et organisationnel ;
- d'accès à une reconnaissance juridique : même si sur les 23 GPF existants, seuls 03 seulement ne sont pas affiliés ; sur 21 GIE, 14 sont affiliés et 07 ne le sont pas ;
- d'une expérience dans les domaines du petit commerce et de l'embouche. Celles-ci sont les principales activités depuis plus de dix années ;

Il faut noter cependant l'existence du projet ASYLA GUM COMPAGNY qui assure aux populations la possibilité de création de richesse, en permettant aux populations de se convertir en main-d'œuvre et d'avoir un revenu journalier de 1500F CFA par jour.

Le financement de projets exigera d'abord la disponibilité des acteurs. Dans la Communauté Rurale de Mbeuleukhé, la principale réponse au manque de fourrage et aux difficultés d'accès à l'eau est la transhumance et l'exode rurale. Il s'agira d'abord de :

- régler les problèmes liés à l'accès à l'eau pour permettre aux populations et surtout aux jeunes de faire du maraîchage durant la saison sèche réglant ainsi une autosuffisance alimentaire, assurant du coup le maintien des jeunes au terroir à partir de la commercialisation des produits et la pérennité du fonctionnement des OCB ; cette option sera adaptée aux populations de Ngouye Diéry où l'impossibilité de pratiquer de maraîchage à cause de la qualité de l'eau salée pousse les jeunes à aller en exode dans les villes de Dahra, Dakar... ;
- de satisfaire la disponibilité du fourrage en toute saison permettant ainsi aux éleveurs de ne plus aller en transhumance réglant ainsi le problème de la déperdition scolaire et de la pérennité du fonctionnement des OCB.

La formation de ces derniers devra concerner la gestion financière, la connaissance de nouvelles filières de commercialisation, les techniques d'embouche.

#### ■ **L'aménagement des bas-fonds et bassins de rétention**

Ces activités impliquent la participation des populations qui devront les exploiter. Elles nécessitent l'existence de cadres organisés (GPF, GIE, Associations de Développement ... ) ayant des projets bien étudiés ;

#### ■ **Le financement de projets d'AGR**

Le financement de projets AGR est une opportunité offerte par le FAI pour les populations. Tous les GPF, GIE, Associations à caractère économiques, ont acquis une expérience dans la conduite des activités. Ils devront s'approcher du CERP pour bénéficier de leur appui. Un protocole est établi entre le PNIR et le CERP.

Le transfert des unités de productions laitières au Ministère de l'Emploi devrait créer un nouvel engouement pour la production et l'exploitation de la filière. Ceci passera nécessairement par une responsabilisation effective des acteurs et leur formation dans la gestion de ces unités.

#### ■ **Le développement de la filière agro-forestière**

La Communauté Rurale est supposée être une zone favorable à l'exploitation du Wéreck pour la simple raison que la société ASYLA GUM COMPAGNY y est installée depuis des années pour cette exploitation. Ainsi, journalièrement, en moyenne 200 jeunes et 200 femmes sont employés par cette société moyennant 1500 F CFA / personne / jour.

Dans certains villages de la communauté rurale, il existe encore des champs de Wéreck cédés par un projet allemand mais dont l'exploitation rencontre des difficultés liées soit à un problème de gestion soit à un manque de moyens. On prendra comme exemple le cas du village de Ndiané qui dispose d'un champ de vingt hectares de Wéreck entièrement clôturé légué par le même projet allemand. Ceci existe aussi au village de Ngint Khoss dont l'exploitation connaît les mêmes problèmes de gestion.

Ce secteur pourrait donc être développé par les populations organisées autour de projets ou micro-projets pour l'exploitation du Wéreck que les exploitants pourraient ainsi vendre à ASYLA. Il s'agira au préalable, non seulement de régler les questions d'attributions des terres mais aussi et avant tout d'organiser, et de former les acteurs dans les techniques et formes d'exploitation appropriées.

### ■ Le développement de l'écotourisme

**L'écotourisme** est une des formes de tourisme qui doit se poser comme alternative au regard des sites historiques précités dans la communauté rurale. Tout en préservant le patrimoine culturel et historique, il peut participer de manière significative à l'économie de la communauté rurale.

L'écotourisme est en fait la découverte et la lecture des écosystèmes et des genres de vie des zones naturelles par et avec les communautés locales, dans un système où la protection de la ressource est renforcée et les retombées socio—économiques assurées. *"L'écotourisme fait partie des actions inscrites dans le NEPAD et doit participer à la promotion et au soutien des expériences de loisirs communautaires et aux métiers liés aux loisirs telle que notifié dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)"* Modou Diagne Fada Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature dans : le Sénégal vers le développement durable par l'impulsion de l'écotourisme.

#### 4.6. LES SECTEURS ECONOMIQUES

##### ZONE I

Secteurs d'activité	Contraintes	Conséquences	Solutions
<b>Agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Problème d'accès à l'eau</li> <li>- Divagation du bétail</li> <li>- Attaques des oiseaux, insectes, et autres parasites</li> <li>- Manque de moyens et matériels agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disparition de l'activité maraîchère</li> <li>- Conflits entre éleveurs et agriculteurs</li> <li>- Baisse de la production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de bassins de rétention</li> <li>- Mise en place de périmètres maraîchers</li> <li>- Financement projets pour produits phytosanitaires</li> <li>- Financement projets pour matériels agricoles et intrants</li> </ul>
<b>Elevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'eau</li> <li>- Invasion des éleveurs étrangers</li> <li>- Manque d'unités de conservation</li> <li>- Manque de fourrage</li> <li>- Problème de commercialisation du bétail à cause de la concurrence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- transhumance</li> <li>- Conflits entre éleveurs</li> <li>- Pertes des produits laitiers</li> <li>- Problème aliment de bétail</li> <li>- Baisse des revenus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction de forages</li> <li>- Mobiliser les éleveurs et les regrouper dans des organisations structurées</li> <li>- Création d'unité de conservation des produits laitiers</li> <li>- Financer les projets pour aliment de bétail et culture fourragère</li> <li>- Organisation des éleveurs et réorganisation du secteur de l'élevage</li> </ul>

## ZONE II

Secteurs d'activité	Contraintes	Conséquences	Solutions
<b>Agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Manque d'eau</li><li>- Conflits entre agriculteurs et éleveurs,</li><li>- Manque de moyens équipements</li><li>- Attaques des récoltes par les parasites</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Transhumance et exode rural</li><li>- Destruction du lien social</li><li>- Faiblesse des rendements</li><li>- Destruction des récoltes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Aménagement de bassins de rétention et construction d'un forage</li><li>- Concertation et meilleure gestion du terroir</li><li>- Financements pour matériels d'agriculture</li><li>- Faciliter l'accès aux produits phytosanitaires</li></ul>

Secteurs d'activité	Contraintes	Conséquences	Solutions
<p><b>Élevage</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tracasserie des usuriers/invasion transhumants extérieurs</li> <li>- manque d'eau</li> <li>- absence de suivi vétérinaire</li> <li>- absence de magasin de stockage de fourrage</li> <li>- feux de brousse</li> <li>- absence de financement pour projets d'embouche</li> <li>- problème d'accès au marché</li> <li>- impraticabilité des pistes</li> <li>- manque d'unités de conservation de produits laitiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de pâturage</li> <li>- Transhumance</li> <li>- Perte du bétail</li> <li>- Insuffisance aliment bétail</li> <li>- Destruction tapis herbacé</li> <li>- Exode rural.</li> <li>- Mévente des produits de commercialisation</li> <li>- Enclavement</li> <li>- Détérioration et mévente des produits laitiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Financement pour matériel de fauchage</li> <li>- Forage dans la zone avec antennes</li> <li>- Formation d'auxiliaires vétérinaires</li> <li>- Construction de magasins de stockage</li> <li>- Sensibilisation et financement pour matériels de lutte contre les feux de brousse</li> <li>- Faciliter le financement des AGR</li> <li>- Amélioration des pistes et financement pour activités de transport</li> <li>- Amélioration des pistes</li> <li>- Financement pour construction d'unités de conservation</li> </ul>

### ZONE III

Secteurs d'activité	Contraintes	Conséquences	Solutions
<p><b>Eleavage</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d' exploitants privés dans la zone ( ASYLA )</li> <li>- Divagation</li> <li>- Feux de brousse fréquents</li> <li>- Manque aliments de bétail</li> <li>- Manque unités de conservation produits laitiers</li> <li>- Difficultés d'accès au marché</li> <li>- Problème d'accès à l'eau</li> <li>- Eau de la vallée impropre à la consommation pour le bétail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rétrécissement de l'espace pastoral, manque de fourrage</li> <li>- Conflits sociaux</li> <li>- destruction du tapis herbacé</li> <li>- transhumance</li> <li>- perte de produits laitiers</li> <li>- problème de mévente</li> <li>- transhumance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion du terroir</li> <li>- Concertation</li> <li>- Aménagement de pare-feux et sensibilisation</li> <li>- Financement de projets pour la création de magasins aliment de bétail</li> <li>- Financement projets d'unités de conservation</li> <li>- Création d'un marché hebdomadaire</li> <li>- Création d'un château d'eau équipé d'antennes à Yang-Yang</li> <li>- Assainissement eau</li> </ul>

Secteurs d'activité	Contraintes	Conséquences	Solutions
<p><b>Agriculture</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'eau / insuffisance de couverture en eau potable</li> <li>- Manque de produits phytosanitaires</li> <li>- Problème de semences de qualité</li> <li>- Manque de matériels agricoles</li> <li>- Divagation</li> <li>- Manque de magasins de stockage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disparition de l'activité de maraîchage</li> <li>- Destruction des récoltes</li> <li>- Baisse des rendements</li> <li>- Baisse de la production</li> <li>- Conflits entre éleveurs et agriculteurs</li> <li>- Destruction des récoltes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de bassins de rétention</li> <li>- Financement de projets pour semences et intrants</li> <li>- Faciliter l'accès aux intrants</li> <li>- Faciliter l'accès aux matériels agricoles par le financement de projets</li> <li>- Concertation, grillage de protection</li> <li>- Construction de magasins céréaliers</li> </ul>

## ZONE IV

Secteurs d'activité	Contraintes	Conséquences	Solutions
<b>Agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Divagation</li> <li>- Manque de semence de qualité</li> <li>- Manque de produits phytosanitaires</li> <li>- Existence de parasites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflits entre agriculteurs et éleveurs</li> <li>- Baisse de la productivité</li> <li>- Destruction de récolte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concertation entre agriculteurs et éleveurs</li> <li>- Financement AGR pour produits phytosanitaires et semence de qualité</li> </ul>
<b>Elevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès aux marchés</li> <li>- Moyens de conservation des produits laitiers</li> <li>- Divagation</li> <li>- Manque de fourrage</li> <li>- Altération de l'eau de la vallée et des puits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mévente des produits laitiers</li> <li>- Conflits entre agriculteurs et éleveurs</li> <li>- Transhumance</li> <li>- Mort du bétail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un marché dans la Communauté Rurale</li> <li>- Concertation entre agriculteurs et éleveurs</li> <li>- Construction de magasin d'aliments de bétail</li> <li>- Assainissement de l'eau de la vallée</li> </ul>

## 4.7. LES PARTIES PRENANTES

### 4.7.1. L'administration Locale

**Le Conseil Rural** de Mbeuleukhé vient d'étrenner un nouveau siège qui est encore loin d'être fonctionnel. En effet il est mal équipé, sans meubles de rangement ni indication de bureau. Une pièce du siège sert de logement au secrétaire communautaire.

**Le Secrétaire Communautaire** qui vient d'être recruté sans formation préalable est confronté à un déficit de documents de référence ce qui est très grave car pour ce géographe environnementaliste qui a un niveau maîtrise, il faudrait un minimum de formation et de manuel.

Depuis novembre 2002, il n'a pu tenir un registre des délibérations ni remplir un seul registre comptable.

#### 4.7.1.1 Les Finances locales

L'analyse du budget de la Communauté Rurale de Mbeuleukhé révèle que la collectivité locale ne dispose que de ressources ordinaires alors que la loi n°79-42 du 11/04/79 (Journal Officiel du 21.05.79) l'autorise aussi à percevoir des recettes à caractère exceptionnel.

Les ressources ordinaires relevées concernent uniquement quelques ressources fiscales (taxe rurale, la contribution des patentes n'est pas budgétisée), les produits d'exploitation du domaine et les produits d'expédition et actes administratifs et de l'état civil à côté des amendes et du fonds de concours de l'état.

Les recettes extraordinaires sont composées du résultat d'investissement reporté et de l'excédent de fonctionnement capitalisé.

Le total des recettes votées pour la gestion 2003 est de 10. 800.000 francs CFA. Les recettes réellement recouvrées ne sont pas connues car il n'y a aucune communication de la situation financière. En effet le service de la perception que devait chaque mois communiquer la situation financière de la collectivité afin de lui permettre de planifier ses actions et de dégager des priorités de dépenses ou d'engager des innovations ou efforts dans le recouvrement, ne s'acquitte pas de cette obligation.

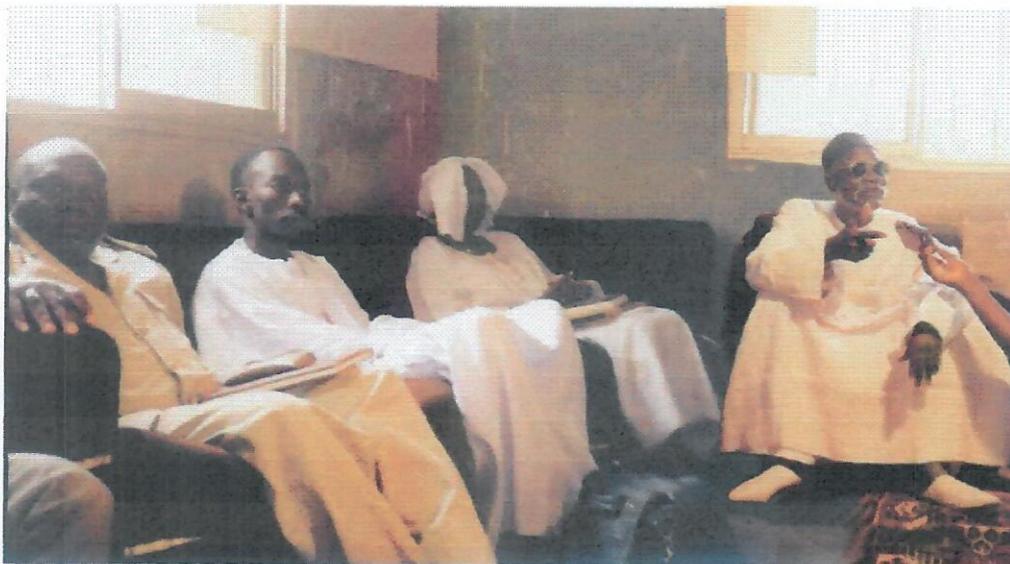
Il faut relever pour le déplorer car cela constitue une perte de recettes, qu'il n'y a pas de fourrière sur le territoire de la communauté rurale de Mbeuleukhé. Les droits de fourrière budgétisés sont en fait des produits de vente d'animaux ayant occasionné des dégâts à tiers et dont les propriétaires ne se sont pas signalés.

En conclusion, sur le territoire de Mbeuleukhé les contraintes de recouvrement de recettes ont pour noms :

- déficit d'agents de collectes ;
- inorganisation du marché ;
- mauvaise identification des recettes légalement recouvrables par la CR ;
- dépenses de fonctionnement trop importantes relativement à l'investissement alors que le budget de la CR est un budget de développement ;
- déficit de registres (le PCR n'a aucune comptabilité administrative) ;
- défaut de formation du secrétaire communautaire et du PCR en technique d'élaboration et d'exécution du budget.

#### **4.7.2. Administration Territoriale**

Le Sous-préfet représente l'Etat et assure le contrôle de légalité sur les actes des collectivités locales, veille au respect l'application des textes et appuie les présidents dans leur mission. Il est l'officier d'état civil principal et contrôle les centres secondaires. Il est chargé de la mise à jour des actes d'état civil.



#### **4.7.3 Le CERP et les Services Techniques**

Il constitue le bras technique de la communauté rurale qu'il appuie dans la confection du budget et dans toutes les opérations de planification ; il est constitué par les services de l'agriculture, de l'élevage et des eaux et forêts, de la santé. Le CERP contribue à l'élaboration des projets pour la communauté rurale. Durant tout le processus de DP, les agents du CERP ont participé et ont appuyé l'équipe par leur connaissance de la zone, du fonctionnement des instances locales présentes, (GPF, GIE...) et en apportant des éclaircissements et précisions dans les secteurs concernés par les recherches.

#### **4.7.4. Programmes et Projets de Développements**

Beaucoup de partenaires au développement interviennent dans la communauté rurale de Mbeuleukhé; on y rencontre les programmes de PAPEL, DISC, Hunger Project etc..

Le programme PNIR va travailler en étroite collaboration avec le CR qui suit et exécute le programme. Son intervention consistera à :

- un appui budgétaire à la communauté rurale ;
- l'élaboration du plan de communication et de formation ;
- la mise en place du CCG.

Le Conseil Rural sera l'interlocuteur du PNIR alors que les autres acteurs présents dans la communauté rurale (PAPEL, DISC, Hunger Project, Projet ASYLA.) font beaucoup de réalisations dans le territoire de la CR mais ont des entrées différentes par les OCB par exemple et n'associent pas encore assez le Conseil Rural dans l'exécution de leur programme.

#### 4.7.5. Les organisations internes

Organisation	Nombre d'organisation par zone		Reconnaissance juridique		Fonction	Domaine d'intervention
	Zone	Nombre	Affilié	Non affilié		
<b>Groupement</b>						
<b>GPF</b>	Zone 1	05	04	01	Promouvoir le développement local	- Petite commerce - Promotion des tontines et des mbotayes
	Zone 2	04	04	00		
	Zone 3	08	07	01		
	Zone 4	06	05	01		
<b>GIE</b>	Zone 1	05	01	04	Promouvoir le développement local Par des activités économiques	- Petit commerce - Organisation de manifestations à but économique - Location de petit matériels : bâche, chaises, ...
	Zone 2	05	04	01		
	Zone 3	06	05	01		
	Zone 4	05	04	01		
<b>Association</b>						
<b>ASC</b>	Zone 1	01		01	Développer des activités socio-culturelles dans la localité	- organisation de tournois de football - organisation de manifestations théâtrales, de journées d'assainissement( set-setal )...
	Zone 2	02	01	01		
	Zone 3	01		01		
	Zone 4	01		01		
<b>APE</b>	Zone 1	04			- constituer un dispositif de soutien financier et de gestion des infrastructures	- Appui financier aux élèves sous forme de cotisation ou de matériels - Contrôle du matériel
	Zone 2	02				
	Zone 3	01				
	Zone 4	03				
<b>Association de Développement</b>	Zone 1	11		11	Promouvoir des activités de développement	Sur la base de cotisations, ils participent à la réfection des locaux , aux actions d'assainissement
	Zone 2	04	03	01		
	Zone 3	01	01			
	Zone 4	04	02	02		

Organisation	Nombre d'organisation par zone		Reconnaissance juridique		Fonction	Domaine d'intervention
	Zone	Nombre	Affilié	Non affilié		
<b>Comités</b>						
<b>CLFB</b>	Zone 1	06			protéger la forêt par la lutte contre les feux de brousse	Mise en place de pare-feux Entretien des pare-feux
	Zone 2	05				
	Zone 3	09				
	Zone 4	09				
<b>Comités de Santé</b>	Zone 1				Gestion des infrastructures et équipements sanitaires	- Gestion financière des revenus issus de la vente de tickets et médicaments - rémunération du personnel soignant et domestique
	Zone 2					
	Zone 3	01				
	Zone 4	01				
<b>Comités de gestion des forages</b>	Zone 1				Gestion technique, interne du forage	- suivi technique - fourniture en eau - fonctionnement technique du forage
	Zone 2					
	Zone 3	01				
	Zone 4	01				
<b>Comité de développement villageois</b>	Zone 1				Association mixte mise en place par le PADV pour prendre en charge les volets gestion et entretien du village	Organisation d'activités : - de salubrité (set-settal) - économiques (petit commerce, mbotaye, etc.)
	Zone 2					
	Zone 3	03				
	Zone 4	01				
<b>Comité de lutte anti acridienne</b>	Zone 1				Structure interne de lutte contre les invasions contre les criquets	- dotation en matériel phytosanitaires - sensibilisation autour de stratégies de protection de l'environnement
	Zone 2					
	Zone 3	01				
	Zone 4					

Organisation	Nombre d'organisation par zone		Reconnaissance juridique		Fonction	Domaine d'intervention
	Zone	Nombre	Affilié	Non affilié		
<b>Dahira</b>	Zone 1	08			Association à caractère religieux chargée de la promotion d'activités religieuses	Organisation d'activités religieuses : ziarras, gamous,
	Zone 2	08				
	Zone 3	16				
	Zone 4	09				
<b>Chef de village</b>	Zone 1	06			Représentant administratif de l'Etat à l'échelle locale Auxiliaire de l'administration	- Collecte des impôts - Intervention en cas de conflits
	Zone 2	06				
	Zone 3	09				
	Zone 4	09				
<b>Conseil rural</b>	Zone 1	04			Assurer la gestion de la fonction publique locale	Intervention dans les domaines de : - finance - gestion domaniale : aménagement de l'espace et problèmes domaniaux - relation extérieure - santé - environnement, - santé, - etc.
	Zone 2	04				
	Zone 3	04				
	Zone 4	07				

#### 4.7.6 Les organisations externes

Structures	Fonction	Force	Commentaire
<p><b>DISC</b> Décentralisation Initiative de Santé Communautaire</p>	<p>Construire et équiper les cases de santé, assurer la formation du personnel sanitaire</p>	<p>Pallie à l'insuffisance du dispositif sanitaire des communautés Rurales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Couverture insuffisante pour la communauté rurale</li> <li>- Personnel sanitaire disponible ne bénéficie pas d'une formation suffisante pour assurer les soins.</li> </ul>
<p><b>PADV</b> (Programme d'Aménagement et de développement Villageois )</p>	<p>Lutter contre les feux de brousse avec la mise en place de pare-feux et de route latéritiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permet la réduction des risques liés aux feux de brousse</li> <li>- Appui les populations en gestion environnementale</li> <li>- Mise en place de comités de lutte contre les feux de brousse (CLFB )</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limitation des interventions limitées dan certains villages</li> <li>- Insuffisance des matériels d'équipements des CLFB.</li> </ul>

Structures	Fonction	Force	Commentaire
<b>FDGPF</b> ( Fédération Départementale des Groupements de Promotion Féminine )	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui financier au GPF (Crédit)</li> <li>- Appui aux GPF en organisation et gestion</li> <li>- Salubrité et environnement (settal )</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permet de renforcer le pouvoir financier des femmes</li> <li>- Renforce la dynamique associative entre femme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible pouvoir d'achat des femmes relatif au manque de crédit</li> <li>- Faiblesse du montant du crédit</li> <li>- Manque de formation et d'information</li> </ul>
<b>PAPEL</b> ( Projet d'Appui à l'Elevage)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place d'une unité de transformation laitière</li> <li>- mise en œuvre du volet santé animal, formation et recyclage des auxiliaires d'élevage appui aux CLFB en matériels</li> <li>- crédits aux OPE</li> <li>- alphabétisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribue au renforcement de capacités des populations</li> <li>- Sa présence est une opportunité dans la Communauté Rurale avec un appui au secteur de l'élevage et la protection de l'environnement, l'appui aux OPE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sa porte d'entrée dans la CR étant l'unité pastorale déterminée à partir de l'existence d'un forage comme point central, son niveau de couverture reste faible</li> </ul>
<b>Association des Ressortissants de Ngouye Diéry</b>	Assurer ou participer financièrement à la construction et l'équipement d'infrastructures : la mosquée, l'école primaire	Elle reste un dispositif financier de garantie pour toute autres formes d'activités dans le village	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pouvoir financier très limité pour prendre en charge tous les besoins en investissement au niveau du village</li> </ul>
<b>Association des ressortissants Pulaar</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- habilitation des membres dans la valorisation de la culture halpoular</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de séminaires et de manifestations culturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- difficultés pour mobiliser une population en proie à l'exode rurale et à la transhumance</li> </ul>

Structures	Fonction	Force	Commentaire
<b>ADYD/ PAPA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre de programmes d'alphabétisation</li> <li>- Renforcer les capacités financière des GPF sous forme de crédits</li> <li>- Former des auxiliaires d'élevage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- permet de renforcer le dispositif en alphabétisation</li> <li>- école communautaire de base</li> <li>- met en place des lignes de crédit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- niveau de couverture de la zone faible</li> </ul>
<b>Association des ressortissants de Kalossy</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation financière à la construction de certaines infrastructures au sein du village : mosquées , écoles arabes , etc.</li> <li>- soutien financier aux dahiras</li> </ul>	Instance de sensibilisation des populations pour la réalisation d'objectifs de développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pouvoir financier limité</li> </ul>
<b>ANAF / CISV</b> ( Association nationale pour l'alphabétisation et la formation des adultes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assure la formation de meniers et met en place des comités de gestion des moulins</li> <li>- formation et renforcement des capacités des femmes dans la gestion et l'entretien des moulins</li> <li>formation d'animateurs locaux</li> </ul>	Crée un dispositif humain de gestion des équipements	
<b>ASYLA GUM COMPAGNY</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation et commercialisation de la gomme arabe dans les communautés rurales de Mbeuleukhé et Mboula</li> <li>- reboisement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation dans l'exportation , la valorisation de la filière « gomme arabe »</li> <li>- création d'une main-d'œuvre locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- taux de rémunération jugé faible par les ouvriers</li> <li>- réduction de l'espace pastorale</li> </ul>

#### 4.7.7. Place des acteurs externes dans le développement local

Structure	Secteur d'activité	Zones d'intervention	Actions réalisées	Commentaire
<b>PADV</b> ( Programme d'Aménagement et de développement Villageois )	Alphabétisation Lutte contre les feux de brousse Agriculture, Elevage	- tous les 5 villages - tous les 5 villages - nger thiasky, nger wendou kalossi woloff, ndiayène sabour 2	- alphabétisation - appui en matériel scolaire - lutte contre les feux de brousse - mise en œuvre de périmètres maraîchers	Cette structure joue un rôle important au niveau du regroupement et de l'organisation des populations villageoises autour de comités intervenant dans le cadre de la lutte contre les feux de brousse. Mais le manque de matériel en équipements est souvent un obstacle pour le fonctionnement efficace de ces comités. D'ailleurs cette situation explique la désertion des populations lors des activités de désherbage et d'aménagement des pare-feux
<b>DISC</b> Décentralisation Initiative de Santé Communautaire	<b>Micro-finance</b> Formation Mise en place d'infrastructure	- Mewal woloff , mewal peulh - Ngouille ndiéri , ndiané - Yang-yang - Mbeuleukhé , ndiayène - sabour 1, kalossi woloff	- finance la construction et l'équipement des cases de santé - construction d'infrastructures médicales - Assure la formation du personnel médical	Dans le domaine de la santé, l'intervention du DISC au niveau de la communauté rurale revêt une grande importance. Notamment dans le cadre de la construction des infrastructures sanitaires telles que les cases et postes de santé. Seulement dans un domaine aussi sensible et important que celui de la santé, des initiatives doivent être prises dans le cadre du renforcement du potentiel en infrastructures et moyens logistiques sanitaires afin de garantir aux populations l'accès aux soins médicaux de première nécessité

Structure	Secteur d'activité	Zones d'intervention	Actions réalisées	Commentaire
<b>FDGPF</b> (Fédération Départementale des Groupements de Promotion Féminine )	Micro-finance Formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mawal mbaathior , m . peulh , m. wolof</li> <li>- ndiané , dakar mbodou , ngouille diéri diabé sapo 1 , kalossi peulh , tongo , yang yang , nger wendou , nger forage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- appui aux GPF ( crédit )</li> <li>- développement de filières de commercialisation</li> <li>- formation dispensée aux GPF en techniques d'organisation et de gestion</li> </ul>	La FDGPF est une structure fédérative représentative de la majeure partie des GPF existant dans la zone et bénéficiant d'un statut juridique. Dans son fonctionnement, la faiblesse du montant du crédit et le manque de formation des femmes en technique de gestion financière constituent une contrainte majeure. A ce titre des actions stratégiques de financement et de renforcement des capacités des femmes doivent être entreprises afin de mieux les habiliter à réaliser leur auto-prise en charge.
<b>PAPEL</b> (Projet d'Appui à l'Elevage	Alphabétisation) Micro-finance Encadrement technique des	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Kourkooll, ngintkhoss , m. peulh,m. mbathior, ndogontou peulh</li> </ul>	<p>Développement des systèmes de production d'élevage</p> <p>Aménagement et gestion durable des ressources naturelles</p> <p>Restructuration et renforcement de la capacité de gestion des OPE</p> <p>Gestion du projet</p>	Le PAPEL est un des rares structures d'appui en milieu rural dont l'entrée et le domaine d'intervention est l'unité pastorale. Eu égard à l'importance de la pratique de l'élevage dans la zone sylvo-pastorale, le taux et le champ de couverture des interventions du PAPEL devraient être élargis et appuyés par d'autres structures externes pour permettre aux populations de valoriser le secteur de l'élevage grâce à des techniques d'exploitation et de production qualitatives et satisfaisantes.

Structure	Secteur d'activité	Zones d'intervention	Actions réalisées	Commentaire
Association des ressortissants de Ngouille Diéri	Mise en place d'infrastructures Activités culturelles et religieuses	Ngouille ndiéri seulement	participation financière à la construction et l'équipement de la mosquée contribution symbolique ou financière à toute autres formes d'activités dans le village	Le dynamisme et l'engagement de l'association des ressortissants de N.Diéry est exemplaire dans le cadre du développement local. Leur appui financier, en terme d'investissements pour la réalisation de certaines infrastructures au niveau du village permet aux populations d'alléger les frais de construction. Dans le cadre de l'appui budgétaire du PNIR, l'association de ressortissants est même disposée à donner la part qui revient aux populations (5%). Leur dynamisme constitue un gage à prendre en compte et à capitaliser par les acteurs externes .
Association des ressortissants Poulaar	Formation	méwal peulh (seulement )	habilitation des membres dans la valorisation de la culture halpoular - Organisation de séminaires et de manifestations culturelles	La volonté affichée par les populations villageoises, en l'occurrence l'ethnie Peul, de se regrouper autour d'assemblées est une marque culturelle distinctive qui manifeste une volonté de reproduire un imaginaire, des valeurs ou des représentations sociales. Ces associations ont une valeur sociale positive au sens où la création de réseaux de solidarité en leur sein, est souvent une opportunité pour permettre aux membres d'entreprendre des activités de type culturelles et économiques au niveau du village.
Association des ressortissants de Kalossy	Mise en place d'infrastructures Formation	Kalossi (seulement )	Participation financière à la construction au sein du village de mosquées, écoles arabes, etc. Formation /initiation des populations pour la réalisation d'objectifs de développement Activités culturelles et religieuses Aide soutien-financier aux Dahiras	Les associations de ressortissants jouent un rôle important en tant que structure d'appui et de participation aux actions de développement. Leur présence dans la zone témoigne de l'auto prise en charge des populations villageoises dans la construction, et la promotion du développement local. Ces associations pourraient avoir une efficacité sociale beaucoup plus étendue si , dans leurs actions, elles pouvaient avoir l'appui et l'assistance des structures externes

Structure	Secteur d'activité	Zones d'intervention	Actions réalisées	Commentaire
<b>ANAFA / CISV</b> ( Association nationale pour l'alphabétisation et la formation des adultes)	<b>Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Kalossi woloff</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assure la formation de meniers et met en place des comités de gestion des moulins</li> <li>- formation et renforcement des capacités des femmes dans la gestion et l'entretien des moulins</li> <li>- formation d'animateurs locaux</li> </ul>	<p>Le domaine de la formation et l'éducation des adultes a été pendant longtemps un domaine laissé en friche à cause de son caractère délicat et difficile en milieu rural. A l'heure des grandes politiques de scolarisation initiées dans le domaine national, le domaine de l'alphabétisation et surtout de celle des femmes doit attirer l'intérêt des décideurs qui, pour mieux aider les populations doivent leur garantir l'accès à une éducation et une formation à grande échelle et surtout qualitative.</p>
<b>ASYLA GUM COMPAGNY</b>	<b>Investissement humain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mbeuleukhé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation et commercialisation de la gomme arabique dans les communautés rurales de Mbeuleukhé et Mboula</li> <li>- utilisation de la main d'œuvre locale</li> <li>- valorisation de la filière « gomme arabique »</li> <li>- reboisement</li> </ul>	<p>Le développement local est nécessairement une action collective qui implique la synergie d'un ensemble de forces et d'acteurs en vue de l'exécution, la réalisation d'objectifs communs de développement. Au niveau de toute la zone, et particulièrement dans le village de Mbeuleukhé, la présence de cette structure participe à aider les populations locales à résorber le gap en chômage grâce à la création d'emplois salariés. A ce titre, les actions et l'intervention du projet</p> <p>ASYLA sont à encourager, à valoriser et à reproduire au niveau des autres villages environnants comme une exemplarité afin de pallier au spectre du chômage et de l'exode rural en contexte rural.</p>

Structure	Nombre	R. JURIDIQUE		VILLAGES	FONCTION	DOMAINE D'intervention
		AFFILIE	NON AFFILIE			
ASC	5	1	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mewell Woloff (1)</li> <li>- Diané, Ngouille Diéri (2)</li> <li>- Yang Yang (1)</li> <li>- Mbeuleukhé (1)</li> </ul>	<p>Fonction associative et culturelle. Il existe au niveau des ASC une dynamique organisationnelle grâce à laquelle les jeunes se regroupent autour d'intérêts communs en vue de soutenir une équipe ou par l'organisation d'activités ludiques ou culturelles -réalisation d'AGR</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Match de football</li> <li>- Sensibilisation au niveau du quartier</li> <li>- Activités de salubrité (set setal)</li> <li>- Activités ludiques (khoumbal, kols...)</li> </ul>
APE	11			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mewell Peul , Ngint Khoss , m mbathior, m woloff (4)</li> <li>- Diané, ngouille diéri (2)</li> <li>- , tongo , yang yang (2)</li> <li>- kalossy wolof , mbeuleukhé , (diabé sapo 2 , diabé sapo thianor , dibé sapo aéré , ndiayène sabour 1 , ndiayène sabour 2 ) (3)</li> </ul>	<p>C'est des associations qui appuient l'Etat dans la gestion interne de l'école. Elles interviennent au niveau des relations entre enseignants et enseignés et au niveau de la bonne conduite des enfants dans l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- gestion interne de l'école</li> <li>- intermédiaires entre enseignants et enseignés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Education scolaire(réunion et rassemblements)</li> <li>- Fournitures(par une participation symbolique des membres)</li> <li>- Conseiller</li> <li>- Instance de médiation , de suivi et de contrôle de la qualité de l'enseignement au niveau des élèves et de l'état des infrastructures scolaires.</li> </ul>

Structure	Nombre	R. JURIDIQUE		VILLAGES	FONCTION	DOMAINE D'intervention
		AFFILIE	NON AFFILIE			
ASS. DEVELOP.	20	6	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M peulh , ngint khoss , m mbathior, kourkoll , ndogontou peulh (11)</li> <li>- Ndalla aérankobé, Diané, ngouille diéri (4)</li> <li>- kalossi peulh (1)</li> <li>- kadd peulh , béléle kodiéléle , kalossy wolof , mbeuleukhé (4)</li> </ul>	<p>C'est des groupements d'hommes ou de femmes regroupés autour d'intérêts communs pour l'entretien et la gestion interne du quartier ou du village</p> <p>-aide- soutien en main d'œuvre pour promouvoir le développement local dans le village</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- activités de salubrité (set setal) et de bienfaisance du fait qu'elles sont équipées et aidées par de structures extérieures</li> <li>- activités sportives (tournoi de football</li> <li>- activités ludiques (khoumbal, kols etc...) petit commerce</li> <li>- location matériel</li> </ul>

Structure	Nombre	R. JURIDIQUE		VILLAGES	FONCTION	DOMAINE D'intervention
		AFFILIE	NON AFFILIE			
DAHIRA	48			<ul style="list-style-type: none"> <li>- M peulh , ngint khoss , m mbathior, m woloff , kourkoll , ndogontou peulh ( 8 )</li> <li>- Ndalla aérankobé, dakar mbodou ,NDiané, Ngouille Diéri ( 8 )</li> <li>- Diabé Sapo 1 , Thiéweuli , nger forage , yang yang ( 16 )</li> <li>- kadd peulh , kalossy wolof , mbeuleukhé , (Diabé sapo 2 , diabé sapo thianor , dibé sapo aéré , ndiayène sabour 1 , ndiayène sabour 2) ( 16 )</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Regroupement autour d'un idéal religieux commun</li> <li>- Promouvoir des activités à caractère religieux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gamou ; Ziarr ; Conférence , etc. .</li> </ul>
CLFB	29			<ul style="list-style-type: none"> <li>- M peulh , ngint khoss , m mbathior, m woloff , ndogontou peulh ( 6 )</li> <li>- Ndalla aérankobé, dakar mbodou , Diané, ngouille diéri ( 5 )</li> <li>- Yégué thiengue , tongo , diabé sapo 1 , kalossy peulh , thiéweuly, nger wendu , nger forage , nger thiasky , yang-yang ( 9 )</li> <li>- kadd peulh , béléle kodiéléle , kalossy wolof , mbeuleukhé , ndiayène sabour 2 ( 9 )</li> </ul>	<p>Ils ont pour fonction de prévenir et de lutter contre les feux de brousse grâce à un fort dispositif de matériels et d'équipements tels que des pelles, râtaux, brouettes qu'ils obtiennent des projets ou des partenaires extérieurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- extension et ouverture des pare-feux</li> <li>- dotation en matériel d'équipements de prévention et de lutte</li> </ul>

Structure	Nombre	R. JURIDIQUE		VILLAGES	FONCTION	DOMAINE D'intervention
		AFFILIE	NON AFFILIE			
CV	30			<ul style="list-style-type: none"> <li>- M peulh , ngint khoss , m mbathior, m woloff , kourkoll , ndogontou peulh ( 6)</li> <li>- Ndalla aérankobé, ndalla amadou ba, dakar mbodou , Diané, ngouille diéri ( 5)</li> <li>- Yégué thiengue , tongo , diabé sapo 1 , kalossi peulh , thiéweuly , nger wendu , nger forage , nger thiasky , yang yang ( 9)</li> <li>- kadd peulh , béléle kodiéléle , kalossy wolof , mbeuleukhé , diabé sapo 2 , diabé sapo thianor, dibé sapo aéré , ndiayène sabour 1, ndiayène sabour 2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentant administratif de l'Etat à l'échelle locale</li> <li>- Auxiliaire de l'administration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte impôts</li> <li>- Intervention en cas de conflits</li> </ul>

Structure	Nombre	R. JURIDIQUE		VILLAGES	FONCTION	DOMAINE D'intervention
		AFFILIE	NON AFFILIE			
CR	19			<ul style="list-style-type: none"> <li>- dakar mbodou , Diané, ngouille diéri ( 4 )</li> <li>- tongo , thiéweuly , nger thiasky , yang yang (4)</li> <li>- m. peulh, m.woloff, m.mbathior (4)</li> <li>- kadd peulh ,, kalossy wolof , mbeuleukhé , ndiayène sabour 1, (7)</li> </ul>	-	-
COMITE DE SANTE	5			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diané, ngouille diéri ( 2</li> <li>- yang yang ( 1 )</li> <li>- mbeuleukhé ( 2)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ils ont pour fonction de s'occuper de la gestion des activités du poste de santé ou de la case de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vente de tickets</li> <li>- Vente de médicaments</li> <li>- Entretien des infrastructures sanitaires</li> </ul>
CDV	4			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nger Wendu , Nger Forage , Nger Thiasky (3)</li> <li>- Kalossy Woloff ( 1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- C'est des groupements d'hommes et de femmes qui oeuvrent dans le sens de l'entretien et de la bonne gestion du village .A ce titre ils peuvent avoir l'appui de certaines structures comme le PADV et d'autres partenaires extérieurs .</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation et organisation des populations villageoises autour d'activités de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- salubrité (set-settal)</li> <li>- économiques (petit commerce, mbotaye, etc.</li> </ul> </li> </ul>
COMITE DE FORAGE	2			<ul style="list-style-type: none"> <li>- yang yang ( 1 )</li> <li>- mbeuleukhé (1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion technique, interne du forage (prix, querelles, alimentation en énergie, intrus)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi technique</li> <li>- fourniture en eau</li> <li>- fonctionnement technique du forage</li> </ul>

## V. ANALYSE DES RESULTATS

### 5.1 METHODOLOGIE D'ANALYSE DES RESULTATS DU DP

Pour rappel notre méthodologie d'analyse

- croise les points de vue des populations avec ceux des techniciens (arguments scientifiques) et utilise l'expérience vécue et la connaissance des systèmes environnementaux de la zone sylvopastorale. Elle s'appuie sur les indices officiels d'accès aux infrastructures reconnues au niveau national.
- se préoccupe d'établir les relations avec les grands courants (DSRP, LCP, LCD, PRDI, NEPAD).
- soulève des questions ou des sujets à soumettre à l'examen du groupe sans qu'ils n'y ait nécessairement prise de décision ou consensus.

C'est pourquoi l'analyse des résultats du Diagnostic portera sur :

- une analyse de faisabilité des solutions eu égard aux conditions environnementales, à l'habilitation des acteurs, et à la durabilité des actions entreprises ;
- une étude de pertinence des solutions en relation avec le DSRP, les conventions, et les Politiques de décentralisation ;
- une analyse de convergence et de cohérence des interventions des différents acteurs.
- l'identification des mécanismes de mobilisation des ressources disponibles et la possibilité de capter les opportunités offertes par certains cadres.

Une telle démarche méthodologique garantie cherche à garantir un engagement accru des acteurs à mettre en œuvre les décisions et les stratégies autour du plan de développement local qui sera conçu de manière participative et consensuelle.

## 5.2. ANALYSE

### 5.2.1. Les ressources de la Communauté Rurale

Les résultats du diagnostic permettent aujourd'hui de comprendre les enjeux liés à l'accès aux ressources naturelles dans cette Communauté Rurale et les possibilités offertes aux populations pour accéder aux ressources.

La communauté rurale de Mbeuleukhé à l'instar des autres communautés rurales de la zone sylvopastorale, est marqué par ses grands espaces, la disponibilité de ses ressources naturelles considérée plus comme un don de la nature qu'une ressource sur la quelle il faut investir et tirer des profits et une plus value. C'est tout le paradoxe : disponibilité des ressources naturelles, les opportunités offertes et la situation de pauvreté.

Il s'agira dès lors :

- d'envisager l'exploitation communautaire des ressources en prenant en compte leur renouvellement à travers des dispositions de sécurisation et de préservation ;
- de renforcer les capacités des acteurs et leur faciliter l'accès.

Les ligneux et les herbacés constituent la base des systèmes sylvo-pastoraux existants dans la zone.

L'*Acacia radiana* et le *Balanites* dominant la composition floristique de ces écosystèmes. Elles sont pratiquement les seules espèces de la zone hormis quelques survivances de (*calotropis proscera* dans les zones dégradées.

Les principales espèces herbacées rencontrées dans la zone (*Zornia glochidiata*, *Pennisetum peddicellatum* et *Eragrostis teremula*) sont assez riches pour l'alimentation des animaux et très appréciés.

Ces espèces sont fortement menacées par les systèmes et pratiques traditionnels d'émondage et d'élagage abusifs ; entre autres les populations coupent les *Balanites aegyptica* pour constituer des abris et des parcs, tandis que les plus spécifiquement les agriculteurs utilisent les racines de *Acacia radiana* comme manches de leur hilaire.

Cette zone est devenue le lieu d'une exploitation intense de foin par le fauchage par des populations venus du centre du bassin arachidier expliquant du coup le départ plutôt en transhumance.

Les feux ne sont plus aussi fréquents même si des menaces réelles pèsent lors des années de bonne pluviométrie ; les Comités de Lutte contre les Feux de Brousse (CLFB) mis en place le plus souvent par le PADV ou le service des Eaux et Forêts, appuient les villages en matériels et équipements tels que pelles, râpeaux, brouettes, etc. Ces moyens sont insuffisants en plus de la faible mobilisation des populations lors des activités de désherbage, d'aménagement et d'extension des pare-feux.

L'insuffisance de pâturages a des conséquences énormes sur les autres ressources forestières que sont le *Balanites aegyptiaca* et l'*Acacia radiana* qui suppléent à la carence alimentaire avec souvent des modes d'exploitation qui ne les protègent pas. D'autres types d'usage tels que l'exploitation des racines d'*Acacia radiana* sont nuisibles pour la survie des espèces. Les mesures de police forestière envisagées par le service des eaux et forêts ne donnent pas de résultats escomptés faute de moyens suffisants.

Dans la zone de Mbeuleukhé, l'eau et le fourrage. Sont les facteurs de mobilité qui entraînent beaucoup de mutations notamment pendant la saison sèche ; en saison des pluies, la quantité de fourrage disponible sur pied peut potentiellement régler les besoins alimentaires des animaux .

Les sols sont très fertiles et principalement composés de Deck et Deck-Dior adaptés aux différentes cultures de saison et de contre saison; les bas fonds, généralement composés de deck-dior sont inexploités à cause d'un manque de moyens et l'absence d'appui à ce secteur .

La communauté rurale regorge de mares dont les plus importantes sont :

Bellel Mouthie Tegual ;	Déeg Ndiambal ;
Déeg Werlo,	Déeg Seydou,
Bellel Ndalla,	Bellel Louguere
Kawandandi,	Bellel Mâmâdi,
Wendou Tallandé,	Wendou Tolly Aliou,
Wendou Nep nep,	Déeg Mewell,
Déeg Lambdou,	Déeg Ngoonak,
Wendou Djibo,	Wendou Sanarabe,
Wendou Nguer ;	

Elles gardent de l'eau au plus pendant deux à quatre mois . Ces mares offrent des opportunités pour le bétail ; les populations expriment le souhait de transformer ces mares en des bassins de rétention pour une conservation plus longue de l'eau.

La communauté rurale dispose de deux forages autour des quels les Comités de Gestion des Forages s'activent pour le contrôle et la gestion de l'infrastructure, la fourniture de l'eau, ainsi que du suivi technique et des activités de maintenance du forage.

A ce titre, vue l'importance de l'activité pastorale autour des forages, les comités se chargent de l'organisation des usagers. Leurs contraintes de gestion liées à un manque de formation sont notoires pour le forage de Mbeuleukhé.

L'accès aux infrastructures scolaires est rendu difficile par la faible distribution des infrastructures, mais aussi par le phénomène de transhumance. Les enfants accompagnent leurs parents dans cette transhumance parce que leur survie n'est pas assurée dans les campements. Pourtant l'école joue un rôle pionnier dans la perspective de moderniser les modes de production actuels et en particulier l'insertion des femmes par la scolarisation effective des filles.

Les associations de parents d'élèves (APE) de la CR sont actives dans la gestion de cette compétence transférée aux collectivités locales.

Au niveau de la santé, la communauté rurale de Mbeuleukhé dispose de deux postes de santé fonctionnels mais les cases de santé ne sont pas fonctionnelles faute de moyens et de personnel compétent.

Les comités de santé participent au fonctionnement des infrastructures de santé notamment dans la vente de tickets, de médicaments, ainsi que dans l'entretien.

### **5.2.2. L'Economie Locale de Mbeuleukhé**

L'économie de la Communauté Rurale de **Mbeuleukhé** tourne principalement autour de l'élevage et de l'agriculture. Le secteur artisanal est peu développé. Les populations s'adonnent à un commerce informel et à la micro-entreprise rurale.

#### **Le secteur pastoral**

le secteur pastoral est totalement incluse la zone sylvopastorale où l'élevage est de type extensif avec des saisons (NUNGU, DABBUNDE CEEEDU ET TCHETCELLE) auxquelles correspondent respectivement une activité spécifique du calendrier pastoral. Les plus grandes opportunités sont offertes en hivernage et en saison fraîche ou la disponibilité des parcours et de l'eau au niveau des mares permettent une forte production laitière ( 02 à 2,5 litres par jour et par animal ), un embonpoint correct des animaux et des prix compétitifs.

Les femmes s'adonnent à la commercialisation du lait et de ses dérivés dans les marchés hebdomadaires (1250 à 1750F Cfa selon la période et l'accessibilité de la zone).

Au cours des périodes sèches la transhumance consacre le déplacement d'une partie ou de la totalité de la famille vers des zones d'accueil plus généreuses et moins hostiles. Ce phénomène qui a traversé les âges est devenu un fait de société qui constitue une stratégie de réponse économique et écologique à une situation de rareté des ressources avec des pâturages épuisés, des mares qui s'assèchent et des ressources financières de plus en plus rares par les bovins perdent 40 à 70% de leurs valeurs.

C'est dans ce contexte, que les dispositions sont prises pour aller en transhumance. Le phénomène est très complexe mais bien organisé contrairement à la migration qui est un mouvement d'un groupe d'une zone A vers une zone B pour une installation définitive où au nomadisme qui est un mouvement désordonné irrégulier, et imprévisible d'un groupe à la recherche de pâturage hypothétique non localisé au préalable.

La transhumance est un mouvement pendulaire, régulier organisé d'un groupe d'une zone A vers une zone B à des époques précises de l'année et suivant des tracés préalablement définis.

A la veille de cette randonnée, un éclaireur est envoyé pour identifier les parcours, les niches stratégiques (bas fonds marchés forages) et négocier le séjours dans les zones d'accueils. Au cours de ces déplacements se développent tout un système socio-économique d'échanges et de relations entre les transhumants et ceux qui sont restés dans le village pour incapacités. Certaines niches sont des marchés potentiels de bétail, de lait et de beurre .

Les conséquences de ce phénomène sont nuisibles sur la santé des enfants, des femmes et des personnes âgées mai surtout sur l'éducation scolaire, l'organisation et le fonctionnement des groupements.

Pour les populations, la réponse locale résiderait dans la création d'une unité de production composée d'un noyau (quelques vaches suitées) en stabulation, de fourrage et quelques compléments alimentaires pour améliorer l'alimentation et assurer une production laitière soutenue et d'un marché (écoulement et approvisionnement). Evidemment cette disposition ne remettra pas en cause la transhumance tant que des réponses ne sont pas apportées à la gestion de l'eau et au contrôle des ressources.

Les populations commencent à pratiquer des opérations d'embouche bovine et ovine qui peuvent donner des exemples pour une modernisation su secteur par des impacts prometteurs sur tous les plans.

Dans les villages wolofs, la diversité des activités génératrices de revenus atténue la transhumance.

L'élevage présente des contraintes dont les plus importants sont :

- une mauvaise gestion des ressources naturelles dont la conséquence directe pour ce sous-secteur est la dégradation des ressources fourragères due aux feux de brousse, au surpâturage (transhumants venus d'autres contrées du pays, fauchage pour la constitution de réserves fourragères opérés par des éleveurs modernes venus des autres régions du Sénégal), à la sécheresse etc ;
- l'insuffisance des points d'eau et le maillage inadéquat des forages ;
- la vétusté des équipements hydrauliques ;
- l'insuffisance d'IEC (Information – Education – Communication) pour la bonne gestion des troupeaux, des forages et de l'environnement.

## Le Secteur de L'agriculture

L'activité agricole dans la Communauté Rurale de Mbeuleukhé concerne essentiellement les cultures pluviales pratiquées par des populations à majorité wolof localisées dans quelques villages que sont Ndiané, Ngouye Diery, Yang-Yang, Mbeuleukhé et Kalossy Wolof et mewell Wolof.

La fertilité avérée des terres (dior et deck dior), l'existence de la vallée du Ferlo et d'un nombre assez important de mares et de bas-fonds dans la communauté rurale pouvaient être considérées comme une opportunité pour le développement de l'activité agricole si nous n'étions pas dans la zone sylvo-pastorale à vocation pastorale où les terres sont très fragiles parce que très sablonneuses.

Ainsi la concurrence très forte sur les ressources terres fait que même les zones de parcours sont des fois occupées par ces agriculteurs occasionnant du coup des conflits entre les pasteurs et es agriculteurs.

Il s'y ajoute que les bas-fonds dont l'aménagement est perçu par les agriculteurs comme solution pour le développement du maraîchage, constitue les derniers reliques de pâturage pendant certaines périodes de l'année.

Ceci explique d'ailleurs la primauté de l'élevage sur l'agriculture dans cette zone avec un nombre réduit de villages wolof car sur un total de 30 villages seuls 6 sont peuplés de wolofs agriculteurs et 24 de peulhs éleveurs.

Ainsi les surfaces cultivées sont totalement comprises dans des zones de pâtures ou de parcours du bétail entraînant toujours des conflits entre agriculteurs et éleveurs qui débouchent sur des pertes de part et d'autre.

C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre le statut particulier donné à la zone sylvopastorale qui interdit la culture intensive. L'agriculture se résume en réalité aux cultures vivrières pour les besoins de la consommation .Ce qui explique que même les populations peulhs, en plus de leur activité principale qui est l'élevage, cultivent autour de leurs habitations pour les mêmes raisons. Le maraîchage est presque inexistant dans la CR car l'eau de la vallée qui devrait faciliter cette activité, constitue même un danger aussi bien pour les populations que pour le cheptel du fait de sa grande pollution biologique.

Dans certaines zones comme Ngouye Diery, l'activité maraîchère a été délaissée par les femmes du fait de la forte teneur en sel de l'eau des puits et de l'inexistence d'aménagements des bas-fonds qui, en réalité, sont très importants en nombre. Il s'y ajoute un dénuement total en matière de matériels agricoles et d'intrants combiné à l'absence totale de concertation et de coordination dans la lutte contre les parasites ; ce qui expose du coup les champs aux différentes attaques.

Il s'agira donc, pour développer d'avantage le maraîchage, envisager l'aménagement de bas-fonds et de mares en bassins de rétention pour les cultures de contre saison mais aussi et surtout pour l'abreuvement du bétail. Seulement, il faudra prévoir la création et le renforcement des organisations de base et leur habilitation à accéder à des financement AGR dans des projets ou micro-projets présentés par des OCB.

En même temps, il faudra prendre en charge la question de la commercialisation des produits agricoles ou maraîchers qui suppose un accès plus facile aux marchés pour l'écoulement des produits dans toute la Communauté Rurale.

### Le secteur du commerce

Le village de Mbeuleukhé est une zone qui enregistre sur le plan démographique une forte affluence des populations villageoises environnantes du fait de l'existence de plusieurs opportunités économiques, de la présence d'un nombre important d'infrastructures hydraulique, sanitaire ou scolaire qui garantissent des services de proximité et de première nécessité.

Malgré l'enclavement du village de Mbeuleukhé, la dynamique économique est très importante avec une forte main-d'œuvre à cause de la polarisation induite par le forage mais aussi la présence d'exploitants forestiers tels que le projet gommier (ASYLA). Il faut dire que le projet gommier a beaucoup contribué à renforcer le niveau de l'emploi salarié au sein du village aussi bien pour les populations locales des villages de la communauté rurale ou régions environnantes.

D'ailleurs le logement commence à se poser dans le village comme problème réel. Dans son sillage, cette effet de convoitise des villages externes a occasionné une rentrée de d'argent et un renforcement de l'activité commerciale.

Le village de Mbeuleukhé dispose de six (6) boutiques dont les quatre jouxtent l'avenue principale de l'entrée du village ; ces boutiques disposent de différents biens, articles et marchandises de première nécessité tels que riz, sucre, thé, etc. L'existence de deux télé-centres au sein du village fait dissiper rapidement les craintes des inconditionnels de la téléphonie mobile qui, à des centaines de mètres du village peuvent constater que leur portatif n'est plus opérationnel, parce que le réseau de la SONATEL parvient difficilement à irriguer la communauté rurale.

L'existence d'un dépôt vétérinaire attire aussi des populations et participe à l'amélioration de la santé animale en instaurant un climat de sécurisation quant à la consommation et la commercialisation des produits carnés ; un étale de commercialisation de la viande est visible dès l'entrée du village.

De plus, vues l'importance et le dynamisme de l'activité économique au sein du village, il serait méritoire de réfléchir sur les opportunités réels qu'offrirait l'existence d'un cadre de commercialisation de grande envergure, véritable réceptacle ou carrefour à l'activité économique. En ce sens, à Mbeuleukhé, la création d'un marché hebdomadaire ou "louma" donnera l'image de la cerise sur le gâteau, au sens où elle trouvera comme répondant une population déjà fortement organisée, un cadre agréable, un milieu d'échange favorable à la pratique et la valorisation de l'activité commerciale.

## Les acteurs de ces filières

### **Les Groupements de Promotion Féminine (GPF)**

- Ils constituent le type de structure le plus représentatif dans la communauté rurale : ils sont au nombre de vingt trois (23) Groupements de promotion Féminine ;
- ils sont présents dans toute la zone hormis les villages de Yégué Thiengué et Nguer Thiasky.

A Nguer Thiasky, l'absence de groupement s'explique par la précocité de constitution du village qui n'a pu se constituer en groupement.

Sur le plan de la reconnaissance juridique, vingt (20) GPF sont affiliés sur les 23 existants, soit un niveau de plus de 86 % .

Leurs domaines d'activité sont essentiellement le petit commerce à partir des fonds acquis auprès de structures financières, ou à partir de cotisations des membres. Malgré leur forte présence dans la communauté rurale, les GPF sont confrontés à des difficultés liées :

- au montant des financements faible par rapport aux effectifs des groupements et à leurs besoins financiers Par exemple des crédits de 25 à 50 000 F sont accordés à un groupement de cinquante personnes, remboursables en trois mois, rendant moindre le montant accordé à chaque personne;
- les délais de remboursement courts et il n'existe pas de délai de différé ;
- à l'absence d'encadrement et de formation des femmes dans les domaines de la gestion, l'organisation, etc. Ce manque d'encadrement est plus ressenti au niveau du GPF de Kalossi Peulh dont le problème n'est pas lié à un manque de financement, mais plutôt à un manque d'organisation ;
- à l'accès difficile à la propriété foncière pour les femmes qui handicape leur esprit d'entreprise et leur volonté de participation à la vie économique de la famille et de leur localité.

La conséquence de ces difficultés est visible à travers leur impossibilité de faire des investissements importants: le modique fonds est redistribué aux différents participants leur servant à faire du petit commerce. Il y a donc une impossibilité pour les femmes de mener des activités économiques communes.

Pour une promotion d'activités économiques qui seraient créatrices de richesse, ces femmes ont besoin de renforcement de capacités :

- financières pour promouvoir des activités communes en accédant à des financements plus importants avec des durées de différé et de remboursement plus longues

- dans le domaine de la formation et d'encadrement pour identifier les secteurs de commercialisation et avoir une reconnaissance juridique ;
- la réhabilitation du magasin céréalier de Mewell Peul pour redynamiser le système de crédit à partir des réserves de céréales gérées par le GPF et revendus au niveau du village à un prix moins cher que celui pratiqué dans le marché de la communauté rurale en période de soudure.

Malgré leurs difficultés, les GPF sont une catégorie d'acteurs présentant des opportunités en tant que dispositif humain bénéficiant pour la plupart d'une reconnaissance juridique dont le renforcement de capacités en terme de formation, d'appui financier... fera d'eux les structures porteuses des activités prévues dans la mise en œuvre du PNIR.

### ***Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE)***

Ce sont des groupements à caractère économique qui fonctionnent sur la base de financement propres grâce à la cotisation des membres. Leur fonction est de promouvoir le développement local par la promotion d'activités génératrices de revenus.

Ne bénéficiant pas de financements de la part de structures financières (celles-ci ont pour cible les GPF ou OPE ), les GIE obtiennent leur fonds de roulement à partir de cotisations des membres.

Les GIE de la communauté rurale sont au nombre de vingt et un (21) dont la majorité est affiliée (14).

Leurs contraintes principales restent :

- o le non accès aux financements lié au fait qu'ils ne constituent pas les cibles des structures financières présentes ( ADYD, FDGPF et PAPEL) ;
- o Le manque d'informations pour avoir la reconnaissance juridique: sept (07 ) GIE n'ont pas la reconnaissance juridique.

Malgré ces contraintes certains GIE disposent actuellement d'un fonds de roulement important ; c'est le cas du GIE de Diabé Sapo 1 dont le capital financier s'élève à plus de trois cent mille francs Cfa (300.000 F), acquis grâce à la répartition du fonds entre les membres pour le petit commerce.

Le renforcement de capacités financières permettrait aux GIE de mener des activités communes telles que le maraîchage, l'embouche.

De plus, l'accès à l'information permettrait aux membres de saisir l'intérêt d'une reconnaissance juridique afin de pouvoir bénéficier des financements des partenaires.

## Les Associations Sportives et culturelles ( ASC )

Il existe au niveau des ASC une dynamique organisationnelle grâce à laquelle les jeunes se regroupent autour d'intérêts communs en vue de soutenir une équipe sportive ou par l'organisation d'activités ludiques ou culturelles

De plus en plus, avec les besoins qui se présentent dans le domaine de la gestion communautaire, les ASC ont dépassé leur domaine d'intervention habituel ( football, théâtre pour se consacrer à des activités d'investissement humain telles que la salubrité (set setal), des activités de sensibilisation, des activités génératrices de revenus ( soirées payantes, location de chaises et de bâche ...).

Les ASC constituent un potentiel humain d'une grande importance dans la communauté rurale en matière de dynamique organisationnelle. Mais elles n'existent que dans les villages wolofs : Ngouye Diéry, Ndiané, Mewell Wolof, Yang-Yang et Mbeuleukhé. Leur absence dans les villages peuls qui sont par ailleurs majoritaires s'explique par la pratique de la transhumance qui est source de déstabilisation organisationnelle durant certains mois de l'année.

Les contraintes principales des ASC restent :

- le manque de moyens financiers pour s'investir dans des activités communes. Cette situation présente un malaise économique qui se traduit par un phénomène d'exode rurale : à Ngouye Diéry, les jeunes sont de plus en plus enclins à partir à Dakar, Dahra ou les autres régions à la recherche de travail d'autant plus que l'eau des puits du village n'est pas propice à la pratique du maraîchage ;
- les difficultés de pérenniser la structure pour l'ethnie peul ;
- l'absence de reconnaissance juridique pour les quatre ASC parmi les cinq existants.

Face à ces difficultés principales, les ASC disent avoir besoin de :

- renforcement de capacités financières pour aider les jeunes des villages wolofs à réaliser leurs objectifs ( maraîchage, commerce... ) pour freiner le phénomène d'exode rurale ;
- régler les problèmes liés au manque de fourrage et d'eau, qui sont à l'origine de la transhumance. Si des solutions sont apportées dans ce sens, les jeunes peul seront plus disponibles pour être organisés en association et promouvoir une dynamique organisationnelle dans leur zone avec des activités de développement telles que l'embouche ;
- renforcement de capacités en terme de communication pour que les jeunes connaissent la nécessité d'obtenir un statut juridique reconnu et puissent accéder au financement des partenaires techniques et financiers concernant les activités génératrices de revenus.

### **Les Associations de développement**

Elles sont nombreuses mais existent pour la plupart de façon informelle ; elles sont structurées sous la forme de "mbotaay" qui sont des groupements d'hommes ou de femmes regroupés autour d'intérêts communs pour l'entretien et la gestion interne du quartier ou du village, pour mener des activités économiques . Ils s'investissent aussi en main-d'œuvre locale dans l'organisation de journées de salubrité, lors des cérémonies familiales dans le village.

A l'image des GIE, les associations de développement sont confrontées à un manque d'appui financier venant de structures externes du fait qu'elles ne disposent pas de statut juridique reconnu. Cette situation vient du fait que les populations ne connaissent pas l'intérêt de disposer de papiers légaux qui en fait leur permet de d'accéder à des financements.

L'urgence pour ces associations serait de :

- leur faire accéder à une reconnaissance juridique par une sensibilisation sur l'intérêt de cette démarche ;
- renforcer les capacités des acteurs sur le plan financier, de la formation, de l'encadrement..., pour que ces acteurs puissent être dans les dispositions techniques et juridiques de s'investir dans des activités génératrices de revenus grâce aux appuis des partenaires techniques et financiers.

### **Les Dahiras**

Ce sont des associations d'hommes et/ou de femmes autour d'un idéal religieux commun ; ces acteurs se regroupent suivant leur appartenance confrérique (mouridisme, Tidjania, Khadrya, etc. ). Ils constituent le type de structures le plus représentatif dans la communauté rural : quarante huit (48) Dahiras pour trente (30) villages.

Leurs activités principales sont orientées vers la promotion d'activités religieuses telles que les célébrations (Gamous) et pèlerinages ( Ziarras), etc.

La principale limite des Dahiras est qu'ils ne s'investissent que dans des activités religieuses alors que le dispositif humain qui y existe pourrait s'adonner à des activités économiques au même titre que les associations ou groupements.

La seconde limite est que du fait qu'ils n'ont pas pour ambition de développer des activités économiques, ils ne disposent pas de récépissé délivré par les services compétents, ce qui peut constituer un frein pour bénéficier des appuis potentiels de partenaires techniques et financiers.

Pour donner un poids économique à ce type d'organisation et répondre aux besoins de création de richesse, il est nécessaire de porter l'information auprès de ces acteurs pour qu'ils connaissent les possibilités de diversifier les activités religieuses vers des activités économiques ayant des retombées sur le développement du village ou de la zone. Même si des éclaircissements ont été apportés lors des séances de restitution zonale aux acteurs sur la possibilité des Dahiras de s'adonner à des activités économiques et la nécessité d'avoir une reconnaissance juridique pour bénéficier de financements, il n'en demeure pas moins que cette action de sensibilisation devrait être renforcée, de même que les capacités techniques en rapport avec les activités qu'ils devront mener.

De plus ils peuvent être des porteurs de messages dans la communication pour l'accès à la santé de la reproduction, pour la conscience environnementale etc.

### **5.2.3. Analyse institutionnelle**

#### **1. Le Chef de Village**

Leur domaine de compétence s'étend au niveau de la gestion administrative à l'échelon local. Ils interviennent en leur qualité d'auxiliaire de l'Etat à l'échelle locale, mais aussi en tant qu'instance de régulation et de la gestion interne du village.

#### **Le village de Tongo est dirigé par une femme.**

L'analphabétisme des chefs de village constitue un obstacle dans leurs différentes relations avec les projets et structures externes.

Dans cet ordre d'idées, renforcer la capacité et le pouvoir d'action des chefs de village grâce à l'élaboration de programmes de formation articulés à leurs différents rôles et statut ; de même que le renforcement de la représentativité des femmes chefs de village pourraient être un rempart et un atout majeur à l'administration locale.

#### **2. Le Conseil Rural**

Les conseillers ruraux ont un rôle important à jouer avec l'avènement de la Décentralisation ; ils constituent des partenaires incontournables au niveau de l'administration territoriale et sont les premiers responsables pour l'élaboration des plans de développement local malgré leur fort taux d'analphabétisme qui les confine à un statut "d'acteurs passifs" .

Les peuls du fait de leur mobilité sont très peu représentés ainsi que les femmes pour d'autres raisons d'équité.

#### **3. Le Comité de Concertation et de Gestion (CCG)**

La mise en place du CCG est concomitant avec le processus du diagnostic ; Il a permis aux différentes catégories d'acteurs et aux partenaires de développement présents dans le terroir et aux différents services techniques déconcentrés d'être représentés dans le CCG à côté des conseillers ; une attention particulière a été donnée aux groupes vulnérables afin de s'assurer de leur représentation.

C'est pourquoi, l'équipe de DP en relation avec les acteurs en place déjà au niveau des zones a participé à l'identification des membres potentiels du CCG. Le choix définitif a été déterminé lors de la restitution du diagnostic, c'était l'occasion de rappeler la place et le rôle du CCG.

Notre objectif était de doter la communauté rurale d'un comité composé de conseillers ruraux, d'acteurs locaux et des populations ; ce comité est le bras technique de la communauté rurale, responsable de l'élaboration des PLD, PAI et de l'identification des projets prioritaires ; il est aussi chargé de coordonner et de suivre les activités de terrain et faciliter la synergie des interventions sur le terrain.

Nos tâches principales ont consisté à :

- informer et proposer des critères de sélection des membres du CCG qui ont été validés par les populations ;
- expliquer au conseil rural le rôle du CCG dans la mise en œuvre du programme, appuyer la planification, définir les modalités de fonctionnement ;
- habiliter le CCG à jouer son rôle dont celui d'arbitrage.

A l'issue de ce processus , les membres choisis ont été suffisamment informés pour participer au CCG ; les commissions du CCG sont alors constituées et suffisamment informées pour exécuter leur mission. La présidence du CCG est assurée par le président du conseil rural.

Le CCG est constitué d'un bureau ainsi composé : (voir document de PV du CR en annexe)

- Président : **Balla Diaw**
- Secrétaire : **Ibra Ngom**
- secrétaire adjoint : **Aliou Diop**
- et de cinq commissions ainsi réparties :
  - o Commission Micro Projet FIL ;
  - o Commission Piste ;
  - o Commission AGR ;
  - o Commission Passation de Marché ;
  - o Commission Animation, Formation et Communication.

Le fonctionnement du CCG dans les premières années devrait être pris en charge par une structure d'appui à la décentralisation. Cet appui consistera à :

- la prise en charge des rencontres ;
- la formation et la communication (PNIR) ;
- les moyens.

### 5.3. Matrice des organisations externes

Type de structure	Réalisation	Niveau de couverture	Contraintes	Volet à prendre en charge par PNIR	Autres bailleurs
<b>Structures financières</b>	Mise en place de volets de crédits	15 villages sont couverts par la FDGPF (12) et le PADV (03), soit un taux de couverture de 50 % dans la CR.	-faiblesse du montant du financement -les modalités et le rythme de financements sont lents -les GPF ne bénéficient pas d'une formation adaptée à leurs besoins	Renforcer le dispositif d'accès pour permettre l'accès au crédit des villages qui n'en bénéficient pas encore	Projet PNUD/FEM/OMVS  PAPEL
<b>Alphabétisation</b>	Mise en place de classe d'alphabétisation	7 villages sont couverts, soit un taux de 23,3 %, assuré par deux structures PADV et ADYD	Faible niveau de couverture dans une CR où les écoles sont insuffisantes	Augmenter le nombre de classes d'alphabétisation, surtout dans les villages qui sont à des distances longues par rapport aux écoles	Conseil Régional
<b>Infrastructures sanitaires</b>	Construction de cases de santé et formation du personnel	Assure une couverture de 08 villages, assurant un taux de couverture de 26,6 % dans la communauté rurale	- Insuffisance des infrastructures sanitaires pour prendre en charge toute la demande sociale - Insuffisance des moyens logistiques - personnels souvent peu qualifiés	Renforcer le dispositif sanitaire en cases et postes de santé dans la CR	

Type de structure	Réalisation	Niveau de couverture	Contraintes	Volet à prendre en charge par PNIR	Autres bailleurs
Infrastructures hydrauliques	Aucune réalisation par les structures externes	Le niveau de réalisation est de 0%	Les associations de ressortissants n'investissent pas dans ce secteur dans une CR où l'accès à l'eau est un problème.	Renforcer le dispositif hydraulique en assurant la réhabilitation de bassins de rétentions, des vallées, le fonçage de puits	World Vision PAPEL
infrastructures sociales	-réfection et équipement de mosquée, salles construction de salles de classe	Seuls les villages qui disposent d'associations de ressortissants bénéficient de ces opportunités	Ces réalisations ne sont assurées que par les ressortissants dont les actions n'ont pas une grande envergure	Renforcer le dispositif en infrastructures de base	Les populations
Lutte contre feux de brousse	Mise en place de pare-feux et de pistes latéritiques Mise en place de comités de lutte contre les feux de brousse	Un niveau de couverture de 46,6%	Les pare-feux ont un faible niveau de couverture, ce qui ne peut régler les problèmes liés aux feux de brousse dans la CR	Renforcer les actions du PADV en : -assurant la formation au Comité de lutte contre les feux de brousse -augmentant la distance de pares-feux - dotant les comités de lutte de moyens d'intervention (équipement ) suffisants	- Projet lutte contre feux de brousse - Projet PNUD/FEM/OM VS - Projet PNUD/FEM Sénégal
Maraîchage	Aucune réalisation	Niveau de couverture : 0%	Les actions déjà menées ont été contraintes par la qualité de l'eau ( à Ngouye Diéry ) et l'accès difficile.	Faciliter l'accès à l'eau pour rendre possible la pratique du maraîchage et surtout dans les villages d'agriculteurs	

Type de structure	Réalisation	Niveau de couverture	Contraintes	Volet à prendre en charge par PNIR	Autres bailleurs
Formation	Seules ADYD / PAPA et ANAFA sont les structure présentes chargées de la formation des acteurs ( auxiliaires d'élevage et meniers)	Seuls quatre villages bénéficient de formation dont : - 01 village en formation de meniers (Kalossy Wolof) et 03 villages en auxiliaires d'élevage	Les problèmes liés au fonctionnement des OCB dans certains villages découlent en grande partie du manque de formation	Intégration des volets de formation, répondant aux besoins prioritaires identifiés au niveau des acteurs, en gestion financière et organisation	

## 5.4. ELEMENTS D'ANALYSE SOCIALE DE LA COMMUNAUTE RURALE

Située dans le département de Linguère, dans l'arrondissement de Yang-Yang, Mbeuleukhé est une communauté rurale qui peut être identifiée à partir de trois aspects : siège de la communauté rurale, foyer religieux et zone historique.

### 5.4.1. Les caractéristiques de la communauté rurale

#### 5.4.1.1. Village de Mbeuleukhé siège de la communauté rurale

Mbeuleukhé est une communauté rurale dont le chef-lieu de la communauté rurale ne constitue pas le siège. Ce privilège est lié au niveau de développement du village marqué par la présence du projet ASYLA, la présence de la famille religieuse des DIA qui est une référence pour toute la communauté rurale.

#### 5.4.1.2. Mbeuleukhé foyer religieux

La communauté rurale est marquée par la présence de la famille issue de l'ancien Chef religieux des DIA dans le village de Mbeuleukhé. Les descendants perpétuent encore l'autorité du Khalif ; cette autorité et la présence de cette famille est un élément d'identification de la localité dans la sphère des familles religieuses.

#### 5.4.1.3. Mbeuleukhé Zone historique

Mbeuleukhé fait partie de l'arrondissement de Yang-Yang qui constitue une localité de référence dans l'histoire du Sénégal. En effet, Yang-yang a été le siège de l'empire du grand Djolof pendant le règne de l'empereur Alboury Ndiaye qui assura le pouvoir jusqu'à sa mort pour le transmettre à son fils BOUNA NDIAYE. L'empire du Grand Djolof couvrait à l'époque les royaumes du Fouta, Cayor, Sine, Saloum, Waalo.

Né en 1878, BOUNA NDIAYE fut intronisé à l'âge de dix sept (17) ans, en 1895 et son règne a marqué la zone de Yang-yang dans les secteurs de :

- **l'économie** : Bouna avait vulgarisé la plantation du Wereck (gommier) dans tout le territoire de Yang-Yang.

Les populations ont adhéré à cette politique de plantation et ont su la protéger ; les rendements importants en gomme arabique ont pu développer l'économie du terroir avec la commercialisation du produit dans tout le Djolof, de Mbeuleukhé à Mboula, allant jusqu'à Louga.

L'envergure de la plantation de la gomme avait fait de ce produit la base de l'économie locale de la province et a permis à de nombreuses personnes de disposer d'un pouvoir financier important. C'est ce qui poussait d'ailleurs les grandes personnes à dire à cette époque que "tout jeune qui ne s'adonne pas au commerce de gomme ne sera jamais un nanti".

Décédé en 1952, l'œuvre de Bouna Ndiaye a voulu être perpétuée par le Conseil Rural en 1985 en accord avec le projet Sénégal-allemand : une superficie de 22 hectares a été financée et exploitée entre les villages de Mbeuleukhé et Ndiayène Sabour II. Mais avec les années de sécheresse qui sont survenues, les plantations ont été détruites.

Auparavant en 1979, un projet a été initié avec la participation volontaire des populations. Après le retrait des investisseurs, ce sont les travailleurs volontaires qui sont devenus propriétaires de l'exploitation.

- **l'éducation** : l'école française de Yang-Yang a été la première implantée au Sénégal, après celle de Saint-Louis ; celle-ci a été une initiative de Bouna Ndiaye .

Mais à cette époque la fréquentation de l'école était pour la classe des nobles un acte dévalorisant, contrairement à l'esprit d'ouverture de Bouna qui prévoyait dans la scolarisation un moyen d'acquisition des connaissances nouvelles pour faire face aux colonisateurs. Face à cette vision qu'avaient les populations, l'école était plus fréquentée par les fils des classes défavorisées qui étaient contraintes d'y amener leurs enfants sous peine d'être réprimées. Cette vision a été vite dissipée par les besoins des classes nobles qui en voyaient une nécessité.

- **l'hydraulique** : vue la situation difficile liée au manque d'eau dans le Djolof, Bouna Ndiaye a mené des actions de développement du secteur hydraulique dans la localité : il a procédé au fonçage de nombreux puits ; ce qui lui a valu après plus d'un siècle la création/composition d'une chanson faite à son nom entreprise par des générations de sénégalais, dont le refrain est : "quand le Djolof fut préoccupé par le manque d'eau, Bouna a foncé des puits pour que les habitants Djolof s'y abreuvent ainsi que tout le pays."
- **l'agriculture** : il a procédé à la valorisation de la culture arachidière avec l'introduction de la machine à semer, la machine à cultiver fabriquées à Louga. L'arachide était devenue une culture de rente, commercialisée à Louga.

La configuration sociale de la communauté rurale de Mbeuleukhé montre la présence de trois ethnies :

- les peulhs ;
- les wolofs et ;
- les maures.

Les peulhs prédominent dans l'ensemble suivis de wolofs et les maures.

#### 5.4.2. La conservation des valeurs traditionnelles

Il existe une certaine logique de maintien des valeurs parmi lesquelles :

- l'hospitalité des Djolof-Djolof : cette hospitalité est apparente aussi bien chez les wolofs que chez les peuhls, et s'exprime par la présentation des mets ou des boissons aux hôtes( lait et viande ), le bon traitement de l'hôte.
- la valorisation de l'honneur défense de l'honneur/ hérité de leur illustre empereur, ce qui laisse aujourd'hui constater le nombre important de Djolof-Djolof intervenant dans les corps professionnels intégrant la défense de l'intégrité territoriale, notamment l'armée sénégalaise.

La conservation et la perpétuation de ces valeurs traditionnelles montrent combien les populations de la communauté rurale font du personnage et des actions de Bouna NDiaye des références dans le domaine de la vie active.

Selon les anciens qui ont connu l'histoire de Bouna NDiaye l'un des regrets qu'avait émis ce dernier avant sa retraite spirituelle étaient de n'avoir pas pensé à promouvoir les mariages inter-ethniques, se constituant le premier exemple, initiative qui permettrait aujourd'hui les différentes ethnies présentes de perpétuer cette tradition.

#### 5.4.3. La division sociale du travail

Les conditions de vie domestiques de la femme ont subi des mutations. Au niveau de la condition de la femme, des mutations sont intervenues dans les domaines de

- La vie active :
  - o Les changements sont intervenus dans le domaine de l'activité de production.

La hiérarchisation traditionnelle du travail sociale confinait le rôle de la femme à l'exécution et la pratique des tâches domestiques. De nos jours, des mutations sociales sont intervenues au niveau du village avec l'utilisation faite des moulins à mil qui a beaucoup contribué à alléger les autres tâches liées aux corvées.

De même, la présence de charrettes à traction animale (âne, cheval) a beaucoup contribué à aider les populations dans la réduction des corvées liées au transport et au manque d'eau.

- L'ouverture vers les marchés extérieurs dont les manifestations sont :
  - o les changements sur le plan alimentaire découlant d'un transfert de compétence et de savoir-faire : les filles qui vont en exode dans les grandes villes reviennent au terroir avec des connaissances importées sur le plan culinaire : les repas sont plus épicés, plus savoureux à cause des produits découverts en ville ;

- le développement des systèmes de commercialisation ou de proximité (utilisation des charrettes pour la vente de poisson en provenance de Dakar, Ndar ou Dahra ;
- le bon usage des moyens de transport et de communication de la zone de Ngouye Diéry (zone désenclavée par rapport au louma de Dodji, Amali, Linguère, Dahra.

#### **5.4.4. Les relations inter-ethniques**

Les principales ethnies de la communauté rurale sont : les peuhls qui sont prédominants, les wolofs et les maures.

Cette cohabitation laisse apparaître des conflits liés à la divagation des troupeaux des peuhls dans les champs des wolofs. Ce conflit est réglé à l'amiable au niveau local dans un cadre de gestion des conflits regroupant les notables, le chef de village, puis transféré à un niveau plus haut au cas où le conflit ne peut s'il ne peut être réglé à l'amiable.

Malgré ces conflits, il existe un élan de solidarité et d'entraide mutuelle entre ethnies lors des cérémonies, catastrophes, sous forme matérielle ou en espèce.

Toutefois, le mariage est presque exclu entre wolof et peuhls. Aucun mariage inter-ethnique n'a été recensé au terme de notre enquête. Ceci est lié à un principe de maintien et préservation conservation des coutumes et non à l'existence de tendances inter-ethniques.

Il faut signaler que l'approche du DP est un facteur de cohésion et de pacification des rapports sociaux avec en plus la mise en place du CCG ; selon les populations, il y a 10 ans de cela que la zone n'a pas abrité une assemblée similaire .

#### **5.4.5. L'organisation sociale**

L'organisation sociale est soutenue par une organisation spatiale qui est spécifique à chaque ethnie. C'est ainsi que chez les peuhls, l'organisation de l'espace laisse apparaître une dispersion des habitations dans l'espace forestier.

Ce type d'habitat est une stratégie d'occupation et d'appropriation de l'espace pour assurer la disponibilité du fourrage , au niveau de cette ethnie où l'activité économique dominante est l'élevage.

Au niveau familial, chez les peuhls, un seul carré pour une seule unité de consommation. Mais cette unité, en s'agrandissant, est soumise plus tard à un éclatement suite à certaines réalités dont :

- la volonté de s'approprier un nouveau espace forestier ;
- la tendance à l'individualisme : de plus en plus dans un carré, plusieurs unités de consommation existent ; ce cas de figure commence à apparaître dans le village de Nguer Thiasky et des autres villages de la zone de Yang-Yang.

Par contre chez les wolofs, il existe un seul carré regroupant la famille d'un ou de plusieurs ménages ; une seule unité de consommation existe à l'intérieur du carré, et la cuisson est assurée à tour de rôle entre plusieurs épouses. Les belle-mères constituent des instances de contrôle de l'unité de consommation et les belle-filles se chargent de la gestion du foyer

#### **5.4.6. La scolarisation des filles**

Dans la communauté rurale de Mbeuleukhé, la scolarisation des enfants, et des filles en particulier revêt une importance mais est freinée par des contraintes dont les plus en vue identifiées sont :

- le manque d'eau dans la plupart des zones en particulier les zones de Ngouye Diéry et Mewell peulh. Les corvées d'eau perturbent la scolarisation des filles à cause de la demande en main d'œuvre dans la maison ; la jeune fille aide sa mère dans les travaux domestiques ;
- difficulté d'avoir droit à l'éducation : certains villages tels, Ndalla Amadou Bâ, Dakhar Mboudou ne disposent pas d'école; et dans d'autres zones telles que Ndiayène Sabour 1, l'école n'est constituée que d'une (1) seule salle de classe. Situé assez loin de Mbeuleukhé, il se pose un problème de distance pour les élèves qui doivent aller jusqu'à Mbeuleukhé pour passer le CM2.

Cependant dans cette communauté rurale où la scolarisation des enfants reste un véritable problème, un village constitue une exception : le village de Mewell Wolof constitue est une référence en matière de réussite scolaire à une échelle départementale et régionale. En effet, ce village a enregistré un taux de réussite de 100% à l'examen d'entrée en sixième durant l'année 2002. Cette réussite lui a valu la reconnaissance de toute la région ; et même si ce taux de réussite a enregistré un nombre de filles moins important que celui des garçons, cela constitue une innovation pour les filles qui commencent à accéder au cycle secondaire, et une stimulation de la volonté des parents de s'accorder au recul de l'âge de la fille au premier mariage

La tendance qui prévaut à Mewell Wolof est favorisée par la présence d'expertises humaines dans le village : le chef de village grâce à sa fonction de professeur de l'enseignement secondaire, est une personne-ressource dont les actions de sensibilisation et de motivation pour la scolarisation des enfants portent leurs fruits .

Cette même tendance a été visible à Ngouye Diéry où, malgré les corvées d'eau, les populations ont manifesté la volonté de scolariser leurs enfants et se sont investis à construire avec l'aide de l'Association des Emigrés de Ngouye Diéry une salle de classe. Ce dispositif a été renforcé par la suite par l'Etat avec trois autres classes.

La volonté des populations des villages wolofs tels que Ngouye Diéry et Mewell Wolof est manifeste dans le fait que les parents se sont résolus à ne plus marier les filles avant l'âge de dix huit (18) ans pour leur permettre d'atteindre au moins le cycle secondaire. Cette résolution vient du fait que les parents estiment que les charges de travail qui incombent à la femme mariée ne peuvent être assumées avec les charges de l'école.

Dans les villages peuhls par contre, la tendance à la scolarisation des enfants n'a pas évolué ; car même si l'absence d'école dans certains villages ne favorise pas l'accès à la scolarisation des enfants, la transhumance constitue le principal frein au déroulement régulier du cycle scolaire des enfants.

#### **5.4.7. Les différentes catégories d'âge**

##### **5.4.7.1. Les personnes âgées**

Dans toutes les zones, les personnes âgées sont dépositaires du savoir local. La place décernée à cette catégorie est similaire aussi bien chez les wolofs que chez les peulhs. Leur importance dans la société est perçue à travers trois dimensions :

- elles détiennent le pouvoir symbolique : toutes les connaissances d'ordre ancestrale transmises de génération en génération sont détenues en majorité par elles ;
- elles ont un rôle de conseiller : toutes les décisions sont prises après les avoir consulté et avoir recueilli leurs conseils. De ce fait, elles représentent l'instance de surveillance et de contrôle du comportement et de l'éducation des populations jeunes au niveau du village de la dérive juvénile ;
- Elles sont des acteurs incontournables dans les principales relations interpersonnelles : elles jouent un rôle de modérateur et d'arbitre dans les cas de conflits inter-personnels et inter-villageois.

Il faut noter que chez les peulhs, les personnes âgées sont considérées comme les "gardiens du temple" : lorsque les membres actifs de la famille partent en transhumance, ce sont ces derniers qui restent à la maison car n'étant plus en mesure de faire ce type de déplacement. Ce sont elles qui se chargent de l'accueil des hôtes et la surveillance des enfants.

##### **5.4.7.2. Les femmes**

Évoluant depuis toujours dans un contexte socio-économique qui ne favorisait pas la prise en compte de la femme en tant qu'acteur de développement, la femme dans la communauté rurale de Mbeuleukhé est en train de se tailler une place importante. Cette situation nouvelle est née à partir de l'émergence de nouveaux courants émancipateurs suscités par :

- o l'implantation de classes d'alphabétisation qui ont permis aux femmes de pouvoir lire et écrire dans leur langue locale. C'est le cas des villages de Mewell Peulh ;
- o l'alphabétisation a été plus favorable aux femmes que pour les hommes : à Mewell Peulh, la classe d'alphabétisation regroupait dix huit ( 18 ) femmes sur trois ( 03 ) hommes.

Elle a permis :

- de doter les femmes d'une habileté et d'une capacité de prendre les notes durant les assemblées, réunions ; cette aptitude leur confère le pouvoir d'être présentes dans les instances de prise de décision et d'être représentatives dans les assemblées ; le CCG est une illustration de cette nouvelle donne : les femmes y sont représentées ;
- d'améliorer le cadre environnemental : les programmes enseignés dans les classes d'alphabétisation leur permet d'acquérir des connaissances à mettre en pratique sur le plan environnemental et nutritionnel : (avènement des set-setal, programme de nutrition etc....) ;
- de développer entre les femmes des canaux de communication : les femmes de Mewell peulh, conformément au trait de caractère spécifique à l'ethnie peulh, ont développé une stratégie de sauvegarde du sens de la discrétion. En effet, elles privilégient les messages écrits entre elles qu'elles transmettent d'une maison à l'autre à une tierce personne, à la place des messages verbaux qui peuvent être accessibles aux hommes.

Les connaissances acquises dans le domaine de l'alphabétisation offrent aux femmes des perspectives d'ouverture dans le domaine de la vie active : elles aspirent , à l'image des femmes de Mewell Peuhl, à un cadre de vie plus favorable "à l'image de la ville", mais aussi aspirent à être formées à acquérir plus de formation dans le domaine de la gestion financière des activités de leur Groupement de Promotion Féminine.

De plus, elles bénéficient en leur sein de personnes ressources disponibles pour les besoins en formation puisqu'une femme de Mewell Peuhl est devenue maintenant monitrice en alphabétisation.

- o la participation de la femme dans la gestion économique du ménage. Ce rôle a toujours été tenu par ces femmes même si c'est la production agricole ou les produits de l'élevage qui sont à la base de la subsistance.

Dans les villages wolof où la principale activité économique est l'agriculture marquée par la réduction successive des rendements liée à l'insuffisance de la pluviométrie, c'est la vente du troupeau domestique composé d'ovins et de caprins géré par les femmes qui permet de satisfaire les besoins en nourriture de la famille.

Dans les villages peuls où la principale activité économique est l'élevage, c'est la commercialisation des produits issus de l'élevage (lait frais ou caillé, beurre, huile animal ) assurée exclusivement par les femmes, qui garantit la prise en charge des besoins alimentaires de la famille.

De plus, l'implantation du Projet ASYLA dans la zone de Mbeuleukhé permet aux femmes qui assurent la main-d'œuvre de bénéficier de ressources financières qui leur permettent de s'acquitter de certaines dépenses familiales.

Malgré cette position acquise et maintenue par les femmes de la communauté rurale, des contraintes existent quant à leur émancipation pour leur évolution telles que : l'absence de couverture de certaines zones en classe d'alphabétisation comme les villages de Nguer Thiasky , Nguer Forage et Nguer Wendu dont les femmes allaient jusqu'à Yang-Yang ( à plus de 06 kilomètres ) pour faire des cours d'alphabétisation.

#### **5.4.7.3. Place des jeunes**

En dehors du Projet ASYLA, il n'existe pas dans la communauté rurale des structures créatrices de richesse pour les jeunes. Leurs principales activités économiques restent l'agriculture chez les wolofs et l'élevage chez les peulhs.

Pour promouvoir le développement de la localité, les jeunes des villages wolofs s'investissent autour de nombreux volets dont :

- volet environnemental : regroupés en association de développement ou Association sportive et Culturelle, les jeunes du village de Ngouye Diéry à une certaine période de l'année, organisent des activités de set-setal qui consistent à désherber, nettoyer les places publiques des village. De plus, ils se constituent en main-d'œuvre locale lors des cérémonies organisées dans le village ;
- le commerce, l'élevage (embouche bovine), l'agriculture : les jeunes des villages wolofs s'identifient à ces activités économiques à travers leurs associations de développement ou Associations sportives et Culturelles.

#### **5.4.7.4 Les hommes**

Ils occupent la position imposée par la hiérarchisation sociale. Leur autorité est garantie par les normes sociales du terroir. Cependant ils se constituent les partenaires dans femmes dans le cadre de la gestion des activités des groupements féminins : ils y ont un rôle d'aide (soutien) ; appelés " Gooru Mbotayay ", ils font partie du dispositif humain du GPF de Ngouye Diéry et assurent la réalisation des tâches pénibles pour les femmes.

Malgré le rôle que les hommes jouent dans la société, ils ne bénéficient pas au même titre que les femmes des classes d'alphabétisation même si les contraintes identifiées, liées à leur non implication, sont le manque de temps. Cette raison est plus soutenue par les hommes peulhs dont les problèmes d'eau et de fourrage qui les obligent à transhumer, constituent un blocage pour leur alphabétisation.

Pourtant à Nguer Thiasky, situé à sept kilomètres de Yang-Yang, l'alphabétisation a profité aussi bien les hommes que les femmes ; d'ailleurs un des hommes du village a proposé de développer des stratégies de pérennisation des classes d'alphabétisation lors de la transhumance, dans les zones où les populations se basent. Mais cette stratégie ne peut être mise en œuvre que lorsque les transhumants sont localisées ensemble dans un même lieu.

#### 5.4.8. Solidarité entre femmes

Les solidarités sont visibles à travers :

- les "mbotaay" : lors des cérémonies, calamités, ou en cas de maladie d'un des membres, elles se constituent en main d'œuvre pour assurer les travaux domestiques ;
- les cadres de mobilisation tels que les GPF (toutes les filles du village sont dans les groupements). Ainsi, pour l'organisation du quinzaine de la femme dans l'arrondissement, chaque groupement apporte sa participation de 1000 F à remettre à la responsable de l'arrondissement ;
- la mise en place d'une banque de céréale pour suppléer au manque de vivre dans les moments de crise à Mewell Peul.

#### 5.4.9. Place des femmes dans le projet ASYLA

Face aux besoins de trouver une source de revenus pour participer à la gestion de la famille ou pour survenir aux besoins et à ceux des parents, les femmes du village, constituent la main-d'œuvre féminine du projet.

Ce travail assuré par les femmes, même s'il est rémunéré, a des contraintes liées à certains déterminants sociaux dont :

- **La gestion du temps** : la lourdeur des tâches domestiques qui contraint les femmes mariées à disposer de temps pour aller travailler dans le projet, d'autant plus que les jeunes filles qui servaient de relais pour les travaux domestiques dans les familles, préfèrent quitter le cadre domestique au profit du projet ;
- **dégradation de la qualité des repas** : le temps jadis imparti à la cuisson des repas est réduit au profit du projet ;
- la non participation des femmes des villages environnants, notamment les femmes peulhs ; ces dernières, à cause des corvées d'eau, ne peuvent disposer de temps pour participer aux activités du projet : c'est le cas des villages de Diabé Sapo1, Diabé Sapo Aéré, Ndiayène Sabour 1 et 2 ;

Malgré les difficultés liées à la surcharge de travail, les femmes du village de Mbeuleukhé estiment que le gain financier est plus important dans un contexte où les rendements agricoles annuels ne peuvent plus suffire pour assurer l'alimentation et les besoins sanitaires de la famille.

#### 5.4.10. Place de l'autorité religieuse

La communauté rurale de Mbeuleukhé est marquée par la présence d'une famille religieuse dans le village de Mbeuleukhé, siège de la communauté rurale. L'actuel représentant de la famille qui est le Khalif jouit d'une grande autorité que lui confère les habitants du village et les populations de villages environnants.

Ce chef religieux constitue la personne morale suprême dans les relations interpersonnelles au niveau du village ; cette position renforcée au fil des ans par le rôle qu'il joue sur le plan social , a en fait été acquise tout au long du vingtième siècle par les actions de conversion religieuse et de gestion des conflits que l'ancien Khalif (l'ascendant ) faisait.

C'est d 'ailleurs cet ancien Khalif qui a joué un rôle déterminant dans le processus de conversion du roi héritier Bouna Ndiaye qui durant les dernières années de sa vie s'est consacré entièrement aux actes de dévotion.

Le guide religieux est une autorité charismatique au niveau du village ; il est informé de tout ce qui se passe dans la localité.

Cependant, le guide religieux se départit toujours de la gestion administrative et politique du village ; il estime que ce domaine temporel ne lui incombe pas et doit être géré par les autorités locales et politiques de la communauté rurale

Malgré sa position, les populations sollicitent sa participation en tant que personne morale à certaines actions de développement ; la présence de sa personne représente une caution de cohésion sociale dans de telles cérémonies. C'est dans ce cadre d'ailleurs qu'il a été le récepteur de la subvention de l'Association des Ressortissants de Kalossy wolof ( ARK ).

A partir de sa position religieuse, le marabout développe des actions de sensibilisation des populations à travers les prêches lors des prières de vendredi, les causeries organisées occasionnellement, etc..... les thèmes sont souvent orientés autour de:

- la conformité aux préceptes religieux et ;
- le sens du travail.

Selon les anciens du village, l'ancien Khalif avait l'habitude, en venant à la prière de vendredi qui était l'occasion de regrouper la majeure partie des populations, d'apporter une hilaire qu'il déposait à l'entrée ; une fois la prière terminée, il s'en retournait la hilaire à la main en direction des champs ; ce geste était en fait une stratégie qui consistait à faire prendre conscience aux populations de l'importance du travail en tant qu'acte de dévotion.

Aujourd'hui, même si les stratégies développées diffèrent d'une génération à une autre, le sens du travail reste toujours un thème d'une grande importance ; les propos du représentant du Khalif lors de la journée de lancement du PNIR ont été illustratifs à cet effet ; ce dernier avait incité les populations à participer à la mise en oeuvre du programme, tout en leur faisant savoir que les objectifs du PNIR (parvenir à une participation et une appropriation des populations) sont conformes aux principes religieux qui stipulent que tout individu qui en est capable doit participer aux actions de développement de sa localité.

Dans la communauté rurale, plus particulièrement le village de Mbeuleukhé, le travail fait partie du vécu quotidien des populations ; l'implantation du Projet ASYLA GUM COMPAGNY dans la village est une opportunité pour ces dernières de trouver une réponse aux besoins de trouver du travail rémunéré.

Dans ce projet toutes les catégories de la population active sont représentées.

## 5.5. LES BESOINS EN FORMATION DE LA CR

Tout au cours du DP, les contraintes identifiées tant au niveau des ressources que des acteurs appellent des besoins de formation dynamisante qui permettent plus de créer des savoir faire que des connaissances approfondies ou des sciences et techniques.

Il s'agira d'habiliter les acteurs, chacun en ce qui le concerne dans la gestion efficace de sa responsabilité

Au regard des contraintes constatées au niveau des ressources et des terroirs, il urge :

- d'habiliter le conseil et son CCG dans la gestion des nouvelles missions qui leur sont confiés ;
- de renforcer les capacités des organes du conseil rural pour jouer leur rôle ;
- d'identifier les besoins des OCB en terme de formation et de proposer des solutions adéquates au contexte et au niveau des populations concernées ;
- de renforcer les capacités de gestion des unités de forage disponibles et de proposer des modèles qui permettent de faire face aux manquements constatés ;
- de former les comités de santé dans la sensibilisation et la prise en charge ;
- des soins primaires ;
- de former les populations dans des techniques qui préservent l'environnement ;
- de toutes les menaces qui pèsent sur lui.

## 5.6. LES BESOINS EN COMMUNICATION DE LA CR

Au regard des contraintes soulevées dans les zones, nous considérons la communication comme un élément stratégique pour la communauté rurale, c'est ainsi que différents points soulevés lors des enquêtes méritent d'être pris en charge par la communication ; il s'agit principalement :

- de l'émondage et l'élagage abusif des ressources naturelles ligneuses qui risquent de compromettre les systèmes environnementaux ;
- de l'exploitation rationnelle des parcours et de la lutte contre les feux de brousse ;
- de l'accès aux cases de santé comme centre primaire de soins et de prise en charge de certaines problèmes de santé ;
- de la question d'accès des enfants à l'école eu égard aux phénomènes de transhumance et l'interruption des études des jeunes garçons et des jeunes filles ;
- de l'assainissement de l'eau pour la rendre potable pour la consommation humaine

## VI. ORIENTATIONS STRATEGIQUES, CONVERGENCE ET COHERENCE DES INTERVENTIONS

### 6.1 PRINCIPE DE CONVERGENCE : MAINSTREAMING

Le Diagnostic Participatif des populations de la Communauté Rurale de Mbeuleukhé, complété par les analyses ultérieures des secteurs productifs de l'agriculture, de l'élevage, du commerce, montrent à l'évidence le cercle vicieux de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement en général et des terres en particulier que la faiblesse des capacités des différentes parties prenantes ne permet pas encore de prendre en charge de manière durable.

Les résultats de cet exercice ont montré que pour les populations rurales :

- la pauvreté est la base de tous les maux ;
- la préservation et la gestion durable des ressources naturelles est la première des stratégies de lutte contre la pauvreté ; elle est vitale en ce qu'elles représentent le 'refuge' de survivance des populations en cas de sécheresse grave et ou d'autres calamités ; en somme c'est leur système d'assurance la plus proche et la plus réelle ;
- la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement est une condition de base pour la valorisation de ces secteurs productifs de l'agriculture, de l'élevage et dans une moindre mesure de l'artisanat précités ; la préservation des bases productives que représente le capital foncier, les ressources hydriques, les ressources ligneuses garantissent une condition de durabilité des entreprises que les différents partenaires proposent aux populations ;
- la modernisation et l'intensification nécessaires des activités productives de la Communauté Rurale passent par l'aménagement consensuelle et la gestion durable des terres avec des mesures et technologies de défense et de restauration des sols appropriés ;
- la maîtrise de l'eau est essentielle pour lutter contre l'exclusion effective des femmes des opportunités de l'éducation, de la propriété foncière pour des activités plus productives ; le manque d'eau est la cause première des mariages précoces et de leur enrôlement dans la transhumance qui sont des phénomènes qui cachent mal une recherche de main-d'œuvre gratuite ;
- l'implication des femmes dans les activités productives rurales notamment l'exhaure de l'eau, la transformation des produits de l'élevage, le petit maraîchage et le commerce des produits laitiers est handicapée par l'inexistence de systèmes de crédit spécifiques qui leur permettent de mieux assumer leurs contributions pour la nourriture et la santé.

Ces initiatives auraient pour principe:

- de repérer de manière concertée avec les populations et les partenaires des zones potentielles pour des programmes conjoints et qui doivent être librement choisis par les populations.
- d'accompagner les populations et leurs différents partenaires pour :
  - harmoniser au besoin les approches ;
  - définir les niveaux de pertinence des investissements programmés ;
  - redimensionner au besoin ces programmes d'investissement ;
  - consolider le plan d'investissement des zones/communautés concernées ;
  - définir les modalités de co-financement en harmonisant les contributions financières, matérielles et humaines des différents partenaires présents et potentiels ;
  - impliquer les représentants des services techniques décentralisés et déconcentrés compétents pour démontrer la validité scientifique et technique des choix opérés.
- faire valider ces concertations et les plans d'investissement issus de ces premières par :
  - les populations organisées ;
  - les villages et les communautés rurales qui sont dans le territoire des zones concernées ;
  - les communautés (villages et hameaux) où se déroulent des activités de production, de renforcement de capacités et de lutte contre la pauvreté en général ;
  - les ONG locales ;
  - les entrepreneurs privés qui sont impliqués dans la mise en œuvre et qui figurent dans les bases de données confectionnées déjà par les projets qui interviennent sur le terrain ;
  - les représentants des autorités territoriales qui auront un rôle de conseiller et de veille à la légalité comme le veut le processus de décentralisation et de dévolution de pouvoir.

La politique de décentralisation en cours est certes progressive mais demeure un vecteur important du développement rural avec la responsabilisation du Conseil Rural et de son bras armé qu'est le CCG avec les autres Organisations Communautaires de Base ; ces parties prenantes ont pris en charge la planification des visions et aspirations de leurs populations/mandants en tenant compte des plans sectoriels (eau, environnement, ressources animales, agricole, etc.) nationaux et régionaux ainsi que les schémas régionaux d'aménagement du territoire.

Ce processus de planification locale, dont le DP est le premier acte, est la base de la politique de développement rural décentralisé et est la seule à permettre une croissance rapide et une bonne gouvernance parce que les bénéficiaires sont responsabilisés.

On peut déjà dire que les interventions des différents partenaires en cours contribuent de manière substantielle à la lutte contre la dégradation des terres et de la pauvreté malgré des entrées souvent différentes.

Il est simplement urgent de mettre en place les conditions de convergence, de cohérence et de synergie qui permettront de multiplier les investissements déjà programmés.

Nous proposons donc de prendre le Plan de Développement Local qui sera issu de ce DP de servir d'objet de partenariat et plus tard la base des concertations inter-communautaires pour les activités dont les niveaux de pertinence et le niveau actuel de décision politique sont au-delà des limites de la communauté rurale.

Seule une initiative de convergence (mainstreaming) de ce genre est à même de générer l'engagement massif et la souplesse dans l'intervention des bailleurs, notamment en terme de préférence (extension de couverture) géographique ou de complément d'activités renforçant la synergie des actions.

Nous partons aussi de l'évidence qu'aucun de bailleurs n'a la capacité à lui seul de financer la totalité du plan d'investissement retenu par la communauté parce que ses moyens sont insuffisants et son cadre d'intervention ne couvre par en général tous les aspects du développement économique et social des populations qui veulent réduire la pauvreté.

De plus certains de ces investissements prévus n'ont de pertinence qu'au delà du village et de la communauté rurale et devraient inclure d'autres utilisateurs potentiels ; c'est le cas de forage, de routes, de pare-feux qui ne seraient pas pertinents pour un seul village, ou une communauté rurale qui n'auraient d'ailleurs pas les moyens de la contrepartie demandée dans ces cas de co-financement.

Les écoles et les postes de santé qui font partie du cadre de vie des producteurs ruraux obéissent aussi à des cartes nationale, régionale et ne peuvent être programmés pour un seul village et la communauté rurale.

L'initiative de convergence sera développée dans le Plan Local de Développement et les Plans de Formation et de Communication qui seront issus de ce Diagnostic Participatif.

Ce processus est nécessairement participatif pour garantir l'appropriation des populations et la durabilité subséquente.

- entreprendre des réunions/ateliers de concertation entre d'une part les populations assistées par les Opérateurs choisis par les différents projets et d'autre part les différents bailleurs de fonds

Ces concertations concernent aussi :

- les Ministères de tutelles de ces programmes/projets qui doivent s'accorder sur les rôles, responsabilités, intérêts et droits de chacun pour moins de cacophonie ;
- les bailleurs de fonds.

Ces concertations préliminaires seront terminées par une table ronde avec les bailleurs de fonds présents et potentiels autour du plan de convergence approuvé avec des investissements techniquement et économiquement valables ; ces réunions se tiendraient au niveau local , dans une de ces communautés rurales, autour des responsables locaux qui seraient sur le 'driving seat' pour négocier le financement de leur plan de convergence.

Des programmes pertinents pourraient attirer par exemple des fonds comme ceux de l'Opération 15 du FEM qui s'intéresse à la dégradation des terres et appuyer la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification (UNCCD) qui viendrait aussi appuyer le PNIR, le PAPEL, l'AFDS, l'ANCAR, Hunger Project etc.

Cette initiative de convergence est en cohérence avec le DSRP, la Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé, le Plan d'Action de Lutte Contre la Désertification qui sont les cadres de référence de tous les intervenants pour lutter essentiellement contre la pauvreté.

Ces initiatives pourraient être reprises dans d'autres zones, communautés rurales et régions où des activités de lutte contre la pauvreté se mènent si toutes les leçons nécessaires sont tirées notamment :

- les cirières nécessaires et suffisantes pour que les plans de convergence soient les produits de processus effectivement participatifs ;
- la volonté du Gouvernement du Sénégal et de ses structures Ministérielles de démontrer leur volonté de travailler ensemble pour les bénéficiaires ultimes que sont les populations touchées ;
- les capacités des projets/programmes sur le terrain à s'ouvrir à d'autres intervenants qui travaillent pour les même populations dans les même territoires et communautés au lieu de prendre leurs manuels de procédures respectifs comme des dogmes sacrés et des barrières infranchissables. Evidement cette initiative demandera à chaque projet/programme de considérer le nouveau paradigme d'une vision partagée et d'une mise en œuvre concertée ;

- la volonté d'intégrer les OCB et ONG en tant que ressource technique devant une administration qui n'a plus les moyens d'être partout et de manière aussi souple, directe et efficiente.

Les capacités des bailleurs à travailler ensemble au-delà des déclarations d'intention et des comités de coordinations qui ne se traduisent pas sur le terrain ; chaque bailleur tient trop à 'son drapeau' autour des activités au point de s'offusquer que d'autres 'marchent sur leurs plates-bandes et/ou territoires'

## 6.2 POURQUOI UNE INITIATIVE DE COHERENCE ET DE CONVERGENCE

Le développement local durable se conçoit dans un environnement macro déterminé au Sénégal par des politiques, des stratégies nationales et des conventions internationales. Ces instruments définissent des programmes et des priorités à travers des axes stratégiques majeurs que sont la LCP, LCD et la Décentralisation.

Le document de stratégie de réduction de la pauvreté constitue le socle de toute la politique de lutte contre la pauvreté. Ses axes sont la création de richesse, l'appui aux groupes vulnérables, le renforcement des capacités et la bonne gouvernance.

Les conventions de lutte contre la désertification, de changements climatiques et la convention sur la biodiversité déterminent notre ancrage aux principes de durabilité et de préservation de notre environnement.

A la lumière du diagnostic participatif de la communauté rurale de Mbeuleukhé, il ressort des contraintes identifiées et des perspectives de développement qui se dégagent, la nécessité de s'inscrire dans une logique de cohérence avec les divers instruments de développement et de convergence des interventions des acteurs .

C'est pourquoi, nous inscrivons ce diagnostic sous deux paramètres essentiels que sont la bonne gouvernance institutionnelle et la communauté rurale comme espace juridique de gestion des affaires locales .

Nous analysons les résultats du DP à travers sept secteurs pertinents que sont (la GRN, l'Amélioration du cadre de vie, l'environnement technique et scientifique, le développement des compétences, la coopération technique et scientifique, l'appui aux groupes vulnérables et le renforcement des capacités) considérés comme des secteurs stratégiques du développement local.

Nous conduisons cette analyse à travers un prisme constitué de l'environnement physique (ressources physique de la communauté rurale), l'environnement humain (les acteurs) et la bonne gouvernance (toutes les questions de démocratie locale, d'équité et de transparence dans les relations entre les acteurs).

Cette quête de cohérence entre les politiques et les plans opérationnels nous emmène à identifier dans le processus de recherche des espaces de convergence et de synergie. Chaque espace ainsi identifié est une échelle de pertinence, d'interventions spécifiques et de prise de décision .

La mise en œuvre de cette approche mainstreaming suppose que nous abordions cette initiative sous trois angles.

- **Au niveau des espaces de pertinence et de réalisation des solutions**

- identifier les différents niveaux d'identification des contraintes, de recherche de solutions et de prise de décision ;
- identifier les principaux enjeux et les besoins d'habilitation des acteurs pour porter ces perspectives.

C'est pourquoi, nous avons conduit nos enquêtes et nos restitutions à différentes étapes que sont le village, la zone, la communauté rurale et l'intercommunalité et ce suivant une démarche progressive, itérative et intégrative

- **Au niveau des secteurs d'activités pour identifier les projets de développement et les programmes d'appui et leur pérennisation**

- Elaborer une matrice des besoins prioritaires des acteurs ;
- identifier les acteurs et leurs interventions ;
- définir des plages de convergence des interventions des acteurs ;
- créer des conditions de prise en charge par les différents acteurs.

L'analyse de chaque secteur d'activité permet de dégager non seulement les opportunités, les contraintes et les solutions, mais d'envisager un environnement favorable pour assurer et entretenir sa performance et sa viabilité technique, économique .

- **Au niveau des acteurs du développement local et de leur organisation pour apprécier les community driven program et leur besoin d'habilitation**

- identifier les forces et faiblesses des différents acteurs à travers leur rôle et responsabilités ;
- appropriation par les acteurs des principes et engagement ;
- identifier les structures les plus appropriées pour porter ces projets et programmes.

C'est pourquoi, au cours de ce diagnostic, nous avons rencontré les différents acteurs internes et externes pour partager la perspective, les principes et les enjeux.

### **Les principes**

- Intégrer les perspectives des acteurs du développement local dans des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et de lutte contre la désertification et de partenariat pour le développement de l'Afrique.

### 6.3. CONVERGENCE ET COMPLEMENTARITE D'OBJECTIFS

Intervenants	DSRP			LCD			NEPAD			
	Création richesse	Appui Groupes Vulnér.	Renforcement de capacités	Approche participative	GRN	Environ. humain	Bonne gouvernance	Agriculture	Infrastructure	Nouvelles technologies
PNIR	X	X	X	X		X	X		X	
PADV					X	X				
DISC			X	X					X	
FDGPF	X	X	X		X					
ADYD /PAPA	X	X	X							
PAPEL	X		X		X					
Associat° des Ressortissants			X					X		
ANAFAC/ISV		X	X	X						
ASYLA GUM COMPAGNY	X	X		X	X					

## Commentaires sur le tableau des convergences.

La lecture du tableau montre qu'au niveau de MBeuleukhé, il y a une forte concentration sur certaines orientations des documents de Planification globale. En effet, les activités mis en œuvre dans la localité sont fortement concentrées autour de la création de richesse, de l'appui au groupe vulnérable et du renforcement des capacités. S'il est clairement admis que la mise en œuvre de l'ensemble des orientations découlant des documents de planification conduirait à un développement équilibré et durable alors la communauté rurale fait face à un développement non harmonieux car laissant en rade la gestion des ressources naturelles, l'agriculture, les infrastructures et les nouvelles technologies.

- Avoir une approche globale (systémique) prenant en compte la sécurisation des systèmes environnementaux, la lutte contre la pauvreté et la bonne gouvernance.

Secteurs d'activité	Environnement physique	Environnement humain	Bonne gouvernance
GRN			
Amélioration de cadre de vie			
Environnement juridique et politique			
Développement des compétences			
Coopération scientifique et technique			
Appui aux groupes vulnérables			
Renforcement de capacités			

- Approche intégrative pour régler les problèmes immédiats au niveau de l'unité de base (campement/village) et envisager des perspectives plus grandes pour les enjeux majeurs. Cette démarche identifie pour chaque solution l'échelle de réalisation la plus pertinente.

Echelles /niveau	Pertinence de la réalisation des solutions
Intercommunalité	Réhabilitation des pistes, aménagement des vallées, lutte contre les feux de brousse, gestion de la transhumance
Communauté rurale	Appui budgétaire, poste de santé, bonne gouvernance, marchés,
Zone	Aménagement des niches stratégiques,( bas-fonds, mares etc.), accès eau ( forge, antennes )
Village/campement	Accès eau, accès aux services de santé, accès à éducation , AGR, formation et communication , unité de production

- Intégrer de façon harmonieuse les divers plans au niveau local ( plans sectoriels, PLD, PIC ; PRDI, etc. ) ;Intégrer dans les plans la dimension Biodiversité et lutte contre la désertification

#### **6.4. ENJEUX MAJEURS NECESSITANT UNE PRISE EN CHARGE AU NIVEAU INTERCOMMUNAUTAIRE ET L'IMPLICATION DE PLUSIEURS PARTENAIRES.**

1. **L'aménagement et la gestion de la basse vallée du Ferlo** : l'enjeu dépasse les préoccupations de la communauté rurale. Leur prise en charge par divers intervenants devraient procéder d'une évaluation d'opportunité et de mise en cohérence des centres d'intérêts.
  2. **La lutte contre les feux de brousse** : Au delà des actions de sensibilisation, la lutte mécanique nécessite la mise en place d'engins lourds, de brigades d'interventions et d'ouverture de pare-feux et d'autres structures pourraient accompagner le Projet d'Appui au Développement Villageois (PADV).
  3. **La gestion de la transhumance** : Ce phénomène est devenu un fait social qui est à la base de toute la désorganisation des systèmes sociaux et économiques en zone sylvo pastorale. Il s'agira de le prendre dans sa globalité et de mener des actions convergentes pour venir à bout des problèmes qu'il engendre.
  4. **Accès à l'eau potable** : un programme d'assainissement, d'hygiène de l'eau est indispensable. Il doit exister parallèlement un vaste programme d'accès à l'Eau Potable pour tous.
  5. **Promotion de l'Ecotourisme** : Le développement de l'écotourisme nécessite :
    - la sensibilisation et surtout la formation des acteurs, en particulier des guides ;
    - la facilitation de l'accès aux différents fonds de financement pour les GIE et autres acteurs locaux voulant s'intégrer dans la filière ;
    - réalisation de projets et micro-projets ;
    - réalisation de pistes pour les sites enclavés qui ont des problèmes d'accessibilité ;
    - la présence minimum de réceptifs et moyens de transport sur les sites à valoriser ;
    - réalisation de plans d'aménagement de terroir et de cartes de la communauté rurale.
- 6. Restauration de la Biodiversité** : Il s'agit de donner aux Conventions sur la Lutte Contre la Désertification, les Changements Climatiques (CC) et sur la Biodiversité (CB) un terrain d'expérimentation à travers des actions concrètes de gestion communautaire des ressources naturelles, de régénération des écosystèmes etc.

### 6.5. CONVERGENCE DE NIVEAUX D'INTERVENTION DES ACTEURS

Organisation	Entrée	Répondant	Pertinence
PNIR	Communauté Rurale	Conseil Rural	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de capacités ( formation, alphabétisation, sensibilisation...)</li> <li>- Appui aux groupes vulnérables</li> <li>- Mise en place d'infrastructures sanitaires, hydrauliques et services sociaux de base</li> <li>- Réhabilitation de pistes</li> <li>- Financement AGR</li> </ul>
PADV	Village	Comité de lutte contre feux de brousse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de pare-feux et de pistes</li> <li>- Volet alphabétisation</li> </ul>
PAPEL	Unité pastorale	OPE (Organisation de Professionnels de l'Elevage )	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accès durable à des services financiers adaptés.</li> <li>- Augmenter la productivité des systèmes de production, de transformation et de commercialisation des produits de l'élevage</li> <li>- Gestion durable des ressources naturelles</li> <li>- Renforcer les capacités de gestion des OPE pour leur plus grande responsabilisation</li> </ul>
DISC	Village	Comités de santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribue à résorber l'insuffisance en dispositif sanitaire de la CR</li> </ul>
ADYD / PAPA	Village	OCB	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place volet alphabétisation</li> </ul>

Organisation	Entrée	Répondant	Pertinence
ANAFACISV	Village	OCB	- auto-prise en charge des femmes dans la gestion des moulins en assurant la formation de meniers
ASYLA GUM COMPAGNY	Village	Population (jeunes, femmes, hommes )	- création de richesse à partir de la valorisation de la main d'œuvre locale
FDGPF	Département	GPF affiliés	- Accès des GPF affiliés aux lignes de crédits
Responsables coutumiers	Village	Porteur d'enjeux	- Influences les décisions
Responsables religieux	Village - CR	Dahiras, populations	- Promouvoir le développement local par une influence
Responsables politiques	Communauté rurale	Populations	- Promouvoir le développement local
Associations de ressortissants	Village d'origine	OCB, Population	- Peuvent assurer une garantie financière pour assurer l'apport

## **ANNEXES**

- 1. Liste des mares et leurs coordonnées géographiques**
- 2. Album Photos**
- 3. Procès verbal de la réunion du CCG**
- 4. Liste membres du CCG**
- 5. Procès verbal de restitution et de validation**



République du Sénégal  
Ministère de l'Agriculture

## Programme National d'Infrastructures Rurales

Bureau Régional de Coordination de Louga

### ALBUM PHOTOS

DIAGNOSTIC PARTICIPATIF  
DE LA COMMUNAUTE RURALE DE MBEULEUKHE



Cabinet CIG

Communication Information Gestion

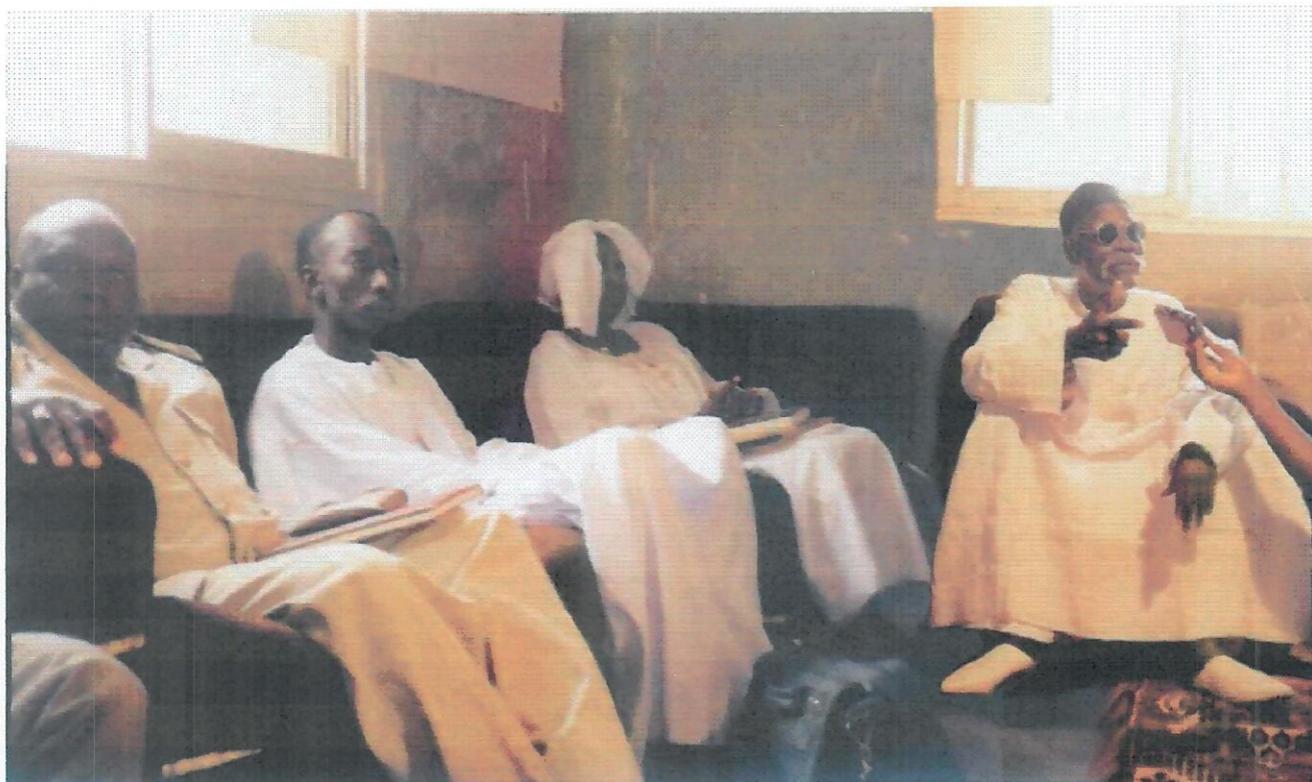
Villa N°1311 HLM Grand Yoff

BP 39 Dakar - Colobane

Tel.: (221) 867 07 97 - Fax: (221) 867.19.25

E.Mail: cig@sentoo.sn

Novembre 2003



**Photo prise lors de la restitution inter zonale de la Communauté Rurale de Mbeuleukhé : de gauche à droite le Sous préfet de Yang Yang Monsieur Alpha Bodian, le Chef de CERP Monsieur El Hadji Cissé, la Coordinatrice du BRC de Louga Madame Aminata Sow et Monsieur Balla Diaw, Président de la Communauté Rurale de Mbeuleukhé.**



**Le paysage du village de Yang-Yang avec ses baobabs historiques témoins de l'histoire du grand Djoloff.**



**Carte de terroir élaborée avec les populations du village de Mewelle Peulh.**

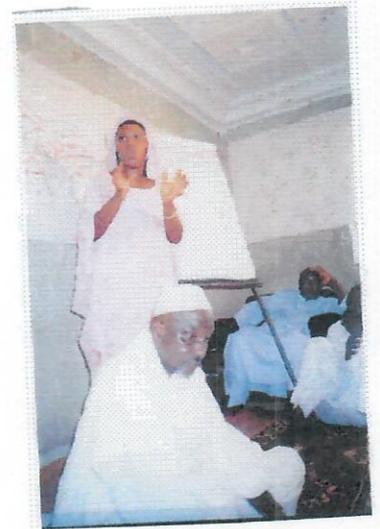
**Les différentes interventions de l'équipe du DP de l'OPP (CIG)  
lors de la restitution inter zonale.**



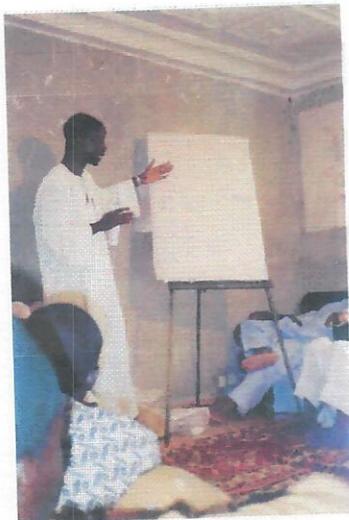
**Monsieur Abdou Aziz Thioune  
Pastoraliste et Coordonnateur du  
Programme.**



**Monsieur Assane Faye,  
Professeur de Lettres chargé  
de la Formation**



**M. Rokhaya Diallo, Sociologue,  
Superviseur du Programme**



**Monsieur Bakhao Dioum  
Guissé, Géographe  
Environnementaliste  
*Rapport Final***



**Monsieur Pape Mor Ndiaye  
Administrateur Civil Principal**



**Vue de la salle lors de la restitution inter zonale à Mbeuleukhé.  
Le représentant du marabout priant pour la bonne  
réussite du Programme.**



**Yang-Yang - Palais du Bourba Djoloff Bouna Alboury Ndiaye fils de  
Alboury Ndiaye. Ce bâtiment a été restauré récemment.**



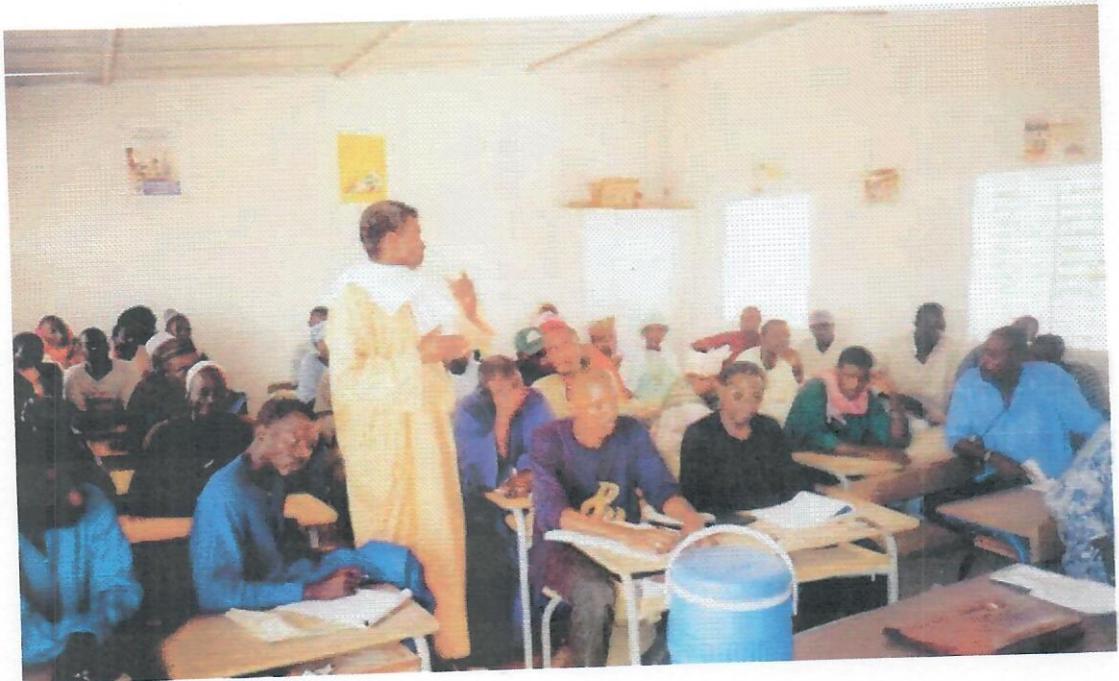
**Le "Tata" en ruine du Bourba Djoloff, Alboury Ndiaye à Yang-Yang.**



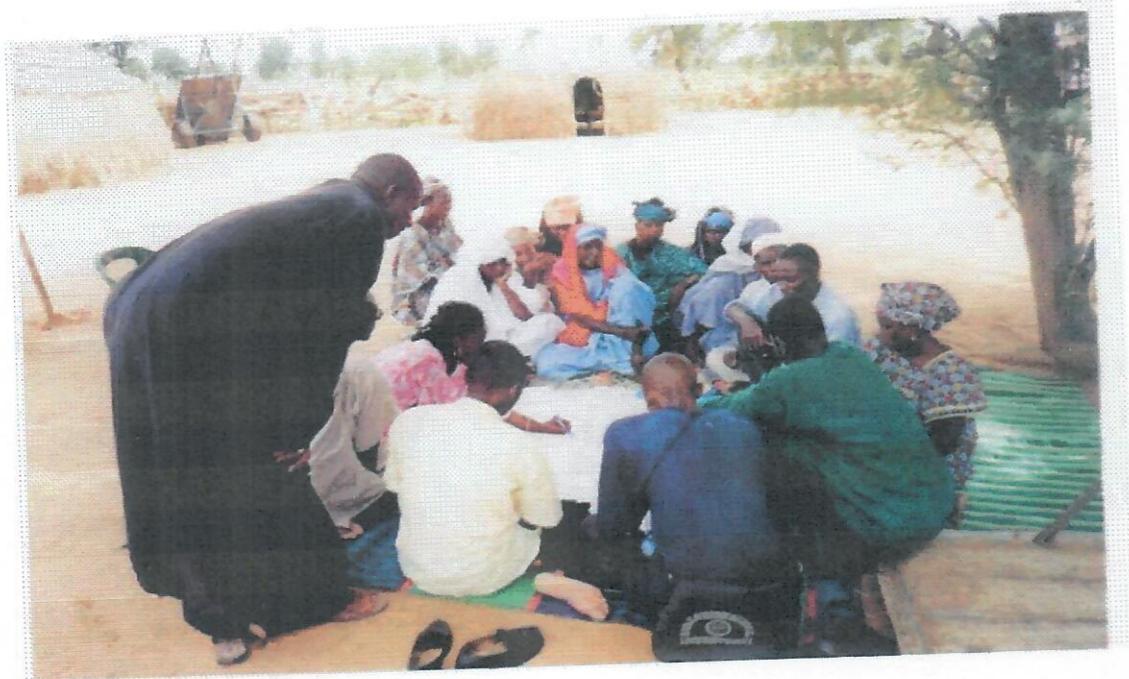
**L'équipe de DP au cours d'un transect réalisé à Ngouye Diery avec les personnes ressources constituées par les Agents du CERP et les populations.**



**Restitution zonale à Yang Yang ; un villageois restitue les travaux de son atelier .**



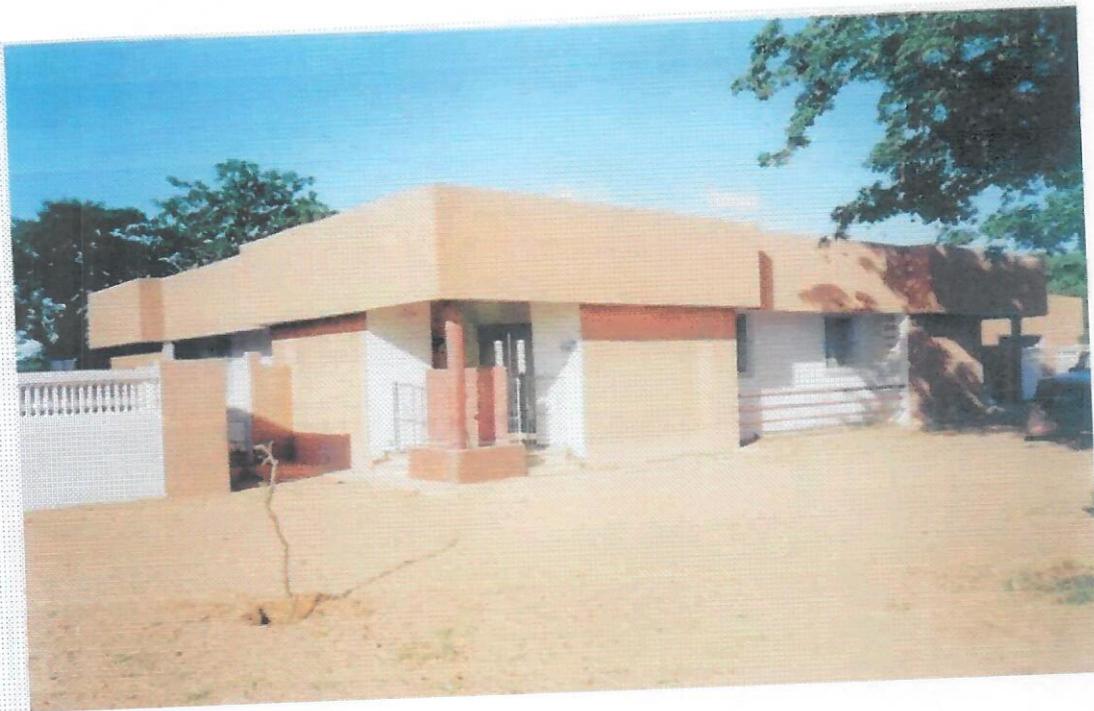
**Restitution zonale à Yang-Yang ; intervention d'un conseiller de la communauté rurale de Mbeuleukhé.**



**Les populations élaborent l'outil diagramme de Venn avec la sociologue de l'équipe de DP. Forte représentation des femmes.**



**Les bovins en pâture dans les vastes espaces de la zone sylvopastorale**



**Le poste de santé de Yang Yang.**



**Les chefs de village autour de la table lors de la restitution zonale de Ngouye Diery.**



**Accueil Cérémoniel de l'Equipe de DP à Ngouye Diery.**

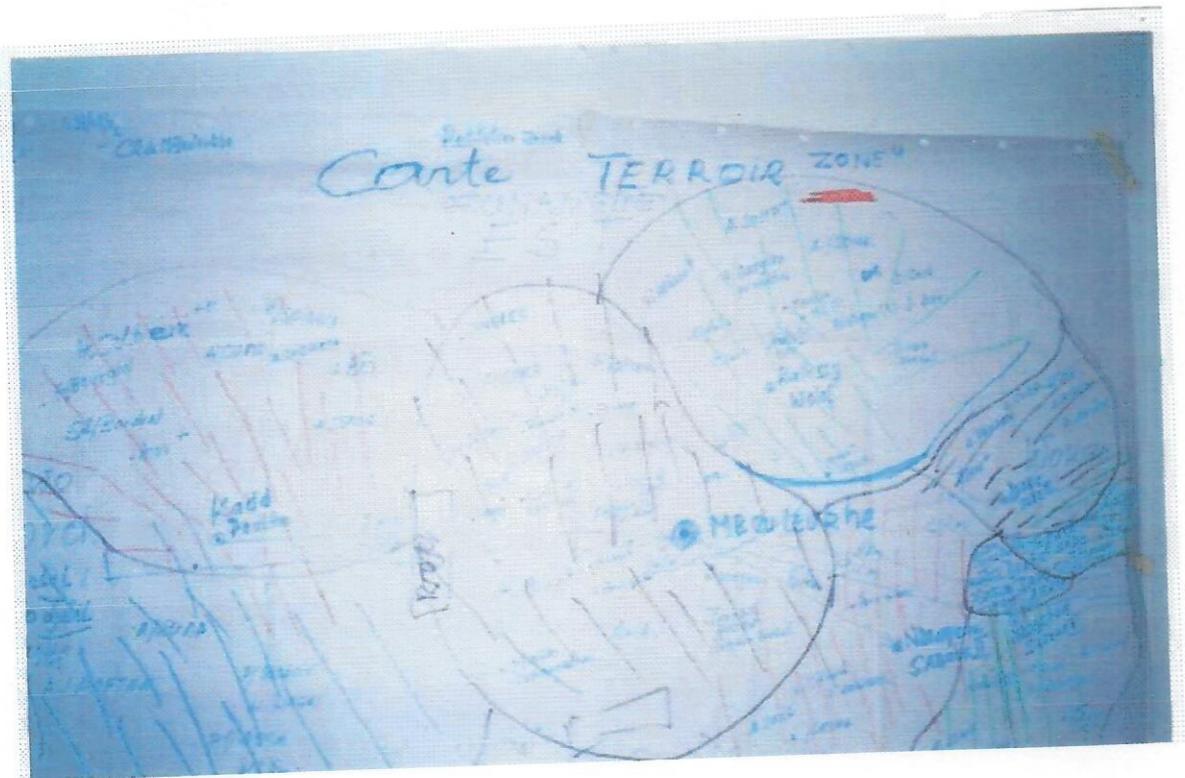


**La zone sylvo pastorale à Mbeuleukhé avec ses vastes espaces.**





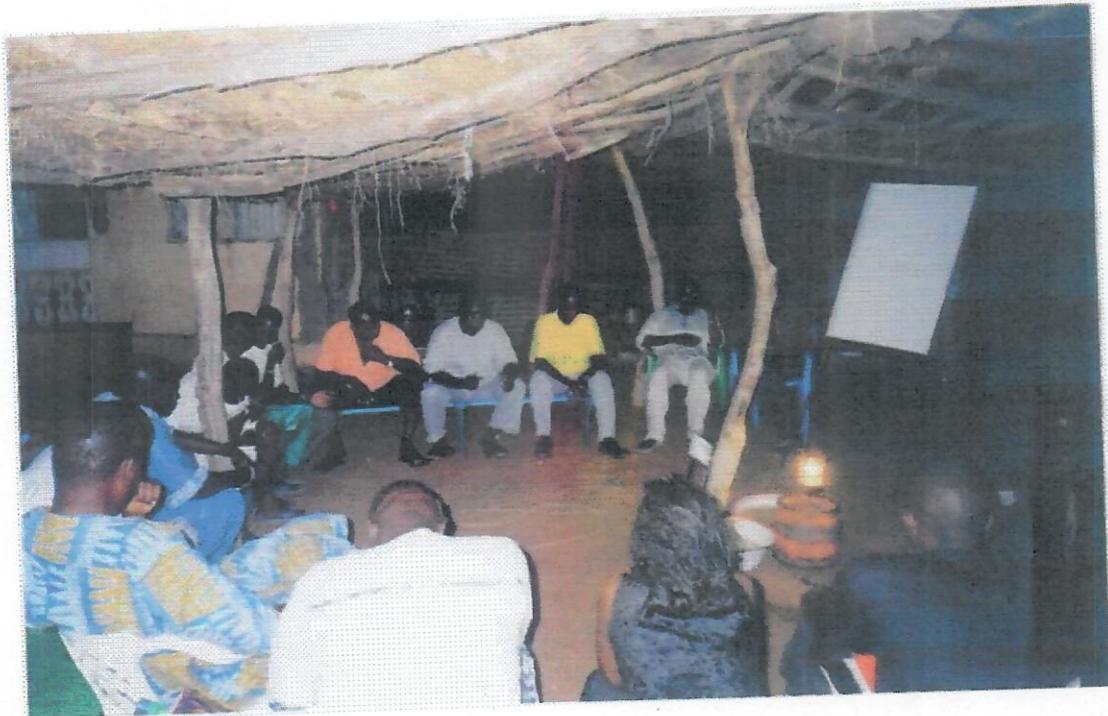
**Des populations Peulhs faisant la lessive au bord d'une mare.**



**Carte terroir de la zone de Mbeuleukhé élaborée par les populations.**



**Les actions néfastes de l'élagage abusif. Une *Balanites aegyptiaca* (soump) élaguée de toutes ses branches pour nourrir le bétail. L'équipe de DP lors du transect analyse le phénomène.**



**Veillée nocturne de l'équipe de DP pour partager et capitaliser après une journée d'enquêtes.**



**Campement de transhumants dans la zone de Mbeuleukhé.**



**Des populations pastorales revenant de transhumance.**

**ANNEXES 2 : LISTE DES MARES LES PLUS IMPORTANTES DE LA  
COMMUNAUTÉ RURALE DE MBEULEUKHÉ ET LEURS  
COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES**

<b>Nom de la mare</b>	<b>Longitude</b>	<b>Latitude</b>
Bellel Mouthie Tegual	15,18174	15,67888
Déeg Ndiambal	15,23019	15,54126
Déeg Werlo	15,23119	15,54326
Déeg Seydou	15,25019	15,56126
Bellel Ndalla	15,20291	15,58483
Bellel Louguere Kawandandi	15,23291	15,59483
Bellel Mâmâdi	15,21291	15,56483
Wendou Tallandé	15,40709	15,59449
Wendou Tolly Aliou	15,40759	15,59469
Déeg Mewell	15,30758	15,64786
Déeg Lambdou 1	15,26153	15,55419
Déeg Lambdou 2	15,25153	15,54419
Wendou Nguer	15,29316	15,59251

Région de Louga  
Département de Linguère  
Arrondissement de Yang – Yang  
Communauté Rurale de Mbeuleukhé  
LE CONSEIL RURAL .

**Procès Verbal de Restitution et de validation des opérations de Zonage , De Choix Des Membres du Comité De Concertation Et De Gestion ( CCG ) Et Du Diagnostic .Participatif . ( D. P )**

Date de Convocation : 1e 20 / 08 / 03  
Date de Réunion : 1e 25 / 08 / 03

**ORDRE DU JOUR :**

- 1 - Restitution et Validation du zonage
- 2 - Restitution et Validation des membres du CCG par zone .
- 3 - Restitution et Validation des résultats du « D. P »
- 4 - Questions Diverses .

L'an deux mille trois et le vingt Cinq du mois d'août à 10 h 30mn s'est tenue , dans des locaux affrétés à cet effet par le PCR de Mbeuleukhé , une séance de restitution et validation dont les contenus constituent les points essentiels de l'ordre du jour ci dessus .

Cette rencontre de restitution générale vient clôturer la série des restitutions zonales simultanément organisées tout le long du déroulement du diagnostic avec les différents outils de planification ( cartes , diagrammes , interview I. S. S semi – structurées , transect etc... )

Voilà pourquoi l'OPP , le Cabinet CIG en sa qualité de maître d'œuvre du PNIR est représenté par une équipe pluridisciplinaire conduite par Monsieur Abdoul Aziz Thioune , Ingénieur et responsable national de la mission qui comprenait également les experts Consultants , Papa Mor Ndiaye , administrateur Civil , Bakhao Guissé géographe , Assane Faye professeur – formateur , Modou Awa , Balla Fall Inspecteur , Rokhaya Diallo sociologue , Abdou Khadre Sylla sociologue , Samba Khary Fall Ingénieur génie civil , Monsieur Ousmane Mbengue Journaliste . L'équipe du DP comptait aussi Monsieur Papa Sidy Fall animateur de la CR de Thiaméne , Monsieur Adama Thioune , animateur de la CR de SYER , Monsieur Alioune Mbodji animateur de la CR de Mbeuleukhé et Monsieur Cheikh Sakho Mboup , assistant du Bureau CIG de Dahra . Monsieur Ibra Ngom , relais communautaire du dispositif de pérennisation mis en œuvre par le Cabinet ; complétait l'équipe .

Tenue, sous la présidence de Monsieur Balla Diaw , PCR de Mbeuleukhé ; la réunion s'est déroulée avec la présence de l'autorité administrative , le Sous Préfet de Yang Yang Monsieur Bodian qui était accompagné de Monsieur Cissé le Chef de CERP .

ON notait par ailleurs la participation remarquable de Mme Aminata Sow Coordonnatrice du B. R. C . de Louga

De Monsieur Abdoul Aziz Sow SECOM de la Communauté rurale de Mbeuleukhe .  
L'assistance comptait également , outre les agents des services techniques représentés par Monsieur Kéba Diémé , tous les notables et porteurs d'enjeux de la CR de Mbeuleukhé . ( Voir liste de présence .

### Le Déroulement :

Le Coordonnateur National, Monsieur **ABDOUL AZIZ THIOUNE** demande à l'Imam de faire des prières et s'emploie à situer avec pertinence l'événement en dégagant l'agenda du jour . C'est ainsi que le PCR après avoir donné les consignes liées aux techniques du réunion , a décerné un satisfecit à la qualité technique de l'équipe C.I.G et des travaux réalisés durant toute cette quinzaine et qui feront date dans l'histoire contemporaine de la CR de Mbeuleukhe .

Après avoir remercié le PNIR et l'OPP, le PCR s'est dit honoré de la mobilisation de ses compatriotes du fait de la collaboration et de l'intérêt qu'ils portent au programme dont maintenant la réalisation de nombreuses attentes suscitées dépend en grande partie des populations elles – mêmes .

Il dira entre autres que la Participation dans ses différentes formes doit être mobilisée dès que de besoin et les organes mis en place doivent fonctionner correctement et impliquer tous les partenaires selon les principes et stratégies capitalisés par les uns et les autres durant toute la période d'exécution du Diagnostic – Participatif « DP » .

Situant l'événement dans le contexte de décentralisation et de bonne gouvernance locale , le Sous pRéfet **M Bodian.** a dégagé les grandes axes du développement local et les différents rôles assignés à tout un chacun pour donner un contenu et une réponse positive aux grands desŕins de l'état

Monsieur Pape Mor Ndiaye , n'a pas manqué , en sa qualité de militant de la décentralisation de remercier le sous – préfet et ses Services administratifs pour la qualité de collaboration apportée et qui a permis aujourd'hui d'atteindre les objectifs que la magie de l'effet d'entraînement de la méthodologie d'approche de l'équipe a répandu et fortement consolidé .

Abondant dans le même sens le chef CERP **M CISSE** s'est félicité de la qualité du travail accompli par la rigueur , l'originalité et l'efficience de la stratégie déployée par l'équipe de C I G.

Madame **Aminata Sow du BRC de Louga** s'est dit agréablement surprise par les performances réalisées par l'opérateur et s'est réjoui de la haute qualité des expertises déployées . Situait l'événement elle s'est longuement appesanti sur la mission du PNIR de ses démembrements , et ses partenaires chargés de tout mettre en œuvre pour appuyer la décentralisation à la base par la réalisation d'infrastructures et le renforcement des capacités de concertation de gestion , d'entretien et de suivi – évaluation au sein du C C G . Revenant sur les principes , Mme Sow a exhorté les populations à plus de mobilisation et d'engagement pour donner à ce programme qui ne touche pour le moment que le 1/ 5 des Communautés Rurales , la possibilité de s'étendre dans les délais prévus :

A ce rythme là dira t- elle en substance , l'opérateur partenaire OPP , le cabinet C I G remplirait pleinement sa mission .

Sur ce fait , le coordonnateur national de CIG a repris la parole pour faire la genèse de la décentralisation et des visions contextuelles qui l'engagent aujourd'hui dans le cadre du NEPAD et de la D. S. R . P.

Remerciant tout le monde pour les différentes actions réalisées et qui font aujourd'hui l'unanimité , Monsieur Thioune est revenu sur la méthodologie d'approche itérative démocratique et réalisée dans les délais requis et avec la participation de tous .

C'est ainsi que la séance de présentation des résultats s'est poursuivi avec l'intervention de Melle Rokhaya Diallo qui a traité avec beaucoup de brio le zonage , les procédés techniques utilisés , les principes directeurs de mise en oeuvre les objectifs visés et les résultats attendus avec la participation de toute la population bénéficiaire .

Monsieur Bakhao Guissé ; dans un style technique magistral a traité du CCG, de ses organes , de son fonctionnement et du niveau de maîtrise qu'il requiert du fait qu'il constitue le bras technique de la Communauté Rurale .

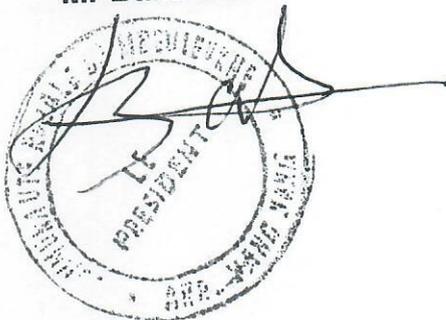
Monsieur Assane Faye s'est astreint une approche de présentation communicative et très participative pour faire l'inventaire et la synthèse des résultats du DP en dégagant pour chaque zone , les potentialités , les contraintes , les conséquences et les solutions envisagés par les populations .

Ces différents axes de résultats obtenus ayant été discutés , traités et soumis à la l'appréciation des acteurs bénéficiaires , des recentrages et correctifs ont été effectués et les contenus validés par l'assemblée , la séance fut clôturée par le sous - préfet vers 14h 30 m n .

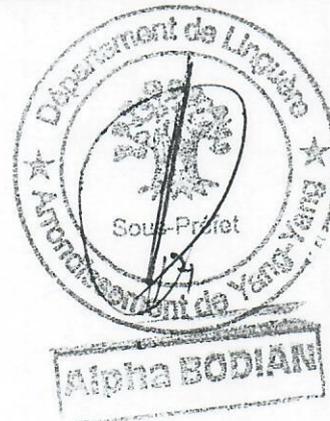
Fait à Mbeuleukhé le 25 / 08 / 03

Le Président de la communauté rurale

Mr Balla Diaw



LE SOUS - PREFET DE YANG YANG



# Communauté Rurale de Mbeuleukhé

## Le Conseil Rural

- Objet : Restitution et Validation du 25 / 08 / 03

### Découpage des zones de terroir

<b>Zone 1</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Mewelle Peulh</li><li>2. Mewelle Mbathior</li><li>3. Kourkole</li><li>4. Mewelle Wolof</li><li>5. Guinth Khess</li><li>6. NDAGANTOU</li></ol>	<b>Zone 3</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Yang yang</li><li>2. DIABE SAPO 1</li><li>3. THIEWELY</li><li>4. TONGO</li><li>5. Kalossy Peulh</li><li>6. NGUER Forage</li><li>7. NGUER WENDU</li><li>8. NGUER Thiasky</li><li>9. YEGUE Thiengue</li></ol>
<b>Zone 2</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. NGOUYE DIERY NGUEYENNE</li><li>2. DAKHAR Mboudou</li><li>3. NDALLA</li><li>4. NDALLA AERANKOBE</li><li>5. NBIANE</li><li>6. NGOUYE DIERY SARR</li></ol>	<b>Zone 4</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Mbeuleukhé</li><li>2. Belel Kodirolele</li><li>3. Kalossy Wolof</li><li>4. Kadd Peulh</li><li>5. Ndaiyéne SABOUR 1</li><li>6. Ndaiyéne SABOUR 2</li><li>7. DIABE SAPO 2</li><li>8. DIABE SAPO AERE</li><li>9. DIABE SAPO Thianor</li></ol>

# PROCES – VERBAL DE LA REUNION

DU 29 – 09 – 2003

Date de convocation : le 25 – 09 – 2003  
Date de Réunion le 29 – 09 – 2003

## Ordre du jour

- 1 – Choix des huit ( 08 ) conseillers pour le C. C. G
- 2 - Mise en place des cinq ( 05 ) commissions du C.C .G
- 3 – Questions diverses

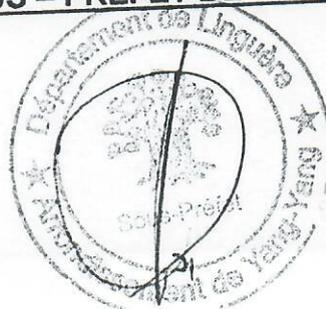
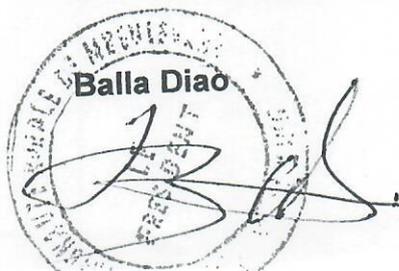
L'an deux mille trois et le vingt neuf du mois de septembre à 11 h 30 m n s'est tenue dans les locaux de la Communauté Rurale de Mbeuleukhé une réunion dont l'essentiel tourne autour de l'ordre du jour ci – dessus .  
Cette réunion Convoquée par Monsieur Alioune Mbodje l'animateur communautaire délégué par le cabinet C. I . G , promoteur exécutant du PNIR , a été présidée par Monsieur Balla Diao président du conseil rural .  
Ont assisté à cette réunion monsieur Kéba Diémé Agent Forestier à Mbeuleukhé , Monsieur Boubou Niang enseignant à Mbeuleukhé , Monsieur Abdoul Aziz Sow Secrétaire Communautaire outre ces personnes , on a noté la présence des délégués de zone pour le CCG et le 1/3 des conseillers choisis pour représenter le Conseil Rural dans le CCG . ( voir liste de présence ) .

Après avoir salué et remercié toute l'assistance le président de séance rappelle l'ordre du jour de la réunion et invite l'assistance à bien se comporter durant toute la séance et éviter toute polémique . Il passe la parole à Monsieur Alioune Mbodje . Prenant la parole ce dernier a d'abord expliqué ce que signifie le C. C. G , quel est son rôle , comment le met – on en place , de combien de commissions est – il composé et le rôle de chacune d'elles ; il précise que seuls les membres du CCG ;c'est à dire composant l'assemblée Générale ; voteront pour choisir les membres des commissions . Les huit ( 08 ) conseillers ont été choisis .  
C'est ainsi que les commissions ont été mises en place ( voir liste des commissions ) . Dans les questions diverses les membres du C. C. G ont tenu à féliciter l'équipe du CIG qui a fait un DP ( Diagnostic participatif ) remarquable dans la zone l'ordre du jour étant épuisé le président de séance remercie encore une fois l'assistance et s'est bien félicité de la tenue de cette réunion qui s'est passée dans une ambiance sereine de choix apaisé et judicieux des membres de commissions  
la séance est levée a 14 h 30 m n .

Fait à Mbeuleukhé le 29 – 09 – 2003

Le Président du Conseil Rural

LE SOUS – PREFET DE YANG YANG



**Les huit ( 08 ) choisis par le Conseil Rural pour le CCG sont :**

- 1 - AMETH KA
- 2 - Samba Sow
- 3 - Samba LEYE
- 4 - Ibra Ngom
- 5 - Aliou Diop
- 6 - GALLO SOW
- 7 - ADA DIOP
- 8 -MARAME Dio

**Bureau du CCG**

- **Président** : BALLA DIAO
- **Secrétaire** : IBRA NGOM
- **Secrétaire Adjoint** : ALIOU DIOP

Commission Micro – projet FIL	Commission Piste	Commission A. G. R.
<b><u>Président</u></b> : Malick Dia <b><u>Secrétaire</u></b> : Boubou Niang <b><u>Secrétaire Adjoint</u></b> : Almadou Sow <b><u>Membre</u></b> : Aliou Demba Sow <b><u>Membre</u></b> : Gallo Sow	<b><u>Président</u></b> : Assane Guèye <b><u>Secrétaire</u></b> : Ameth KA <b><u>Secrétaire Adjoint</u></b> : Birame Sow <b><u>Membre</u></b> : Diarra Lèye <b><u>Membre</u></b> : Magatte Ndiaye	<b><u>Président</u></b> : Marame Diao <b><u>Secrétaire</u></b> : Daouda Lèye <b><u>Secrétaire adjoint</u></b> : Mamadou Lèye <b><u>Membre</u></b> : Djina KA <b><u>Membre</u></b> : Alassane Sow
<b>Commission</b> Passation marchés	<b>Commission Animation</b> Formation, Communication	<b>COPTATION</b> Délégué . Zone de Yang - Yang
<b><u>Président</u></b> : Samba Lèye <b><u>Secrétaire</u></b> : Ibra Ngom <b><u>Secrétaire Adjoint</u></b> : Cheikh Sall <b><u>Membre</u></b> : Ameth Konaté <b><u>Membre</u></b> : ADA Diop	<b><u>Président</u></b> : Dahirou Diallo <b><u>Secrétaire</u></b> : Samba Demba Sow <b><u>Secrétaire Adjoint</u></b> : Sadibou G Sow <b><u>Membre</u></b> : Samba Sow <b><u>Membre</u></b> : Sokhna Dia	<b><u>C. Piste</u></b> : Sassy Fall <b><u>C. A.G.R</u></b> : Salimata S. Sow <b><u>C.A. F. C</u></b> : Mamadou BA <b><u>NB</u></b> : Ces éléments complètent les Commissions et corrigent la répartition .

Fait à Mbeuleukhé le 29 – 09 – 2003

**Le Président du Conseil Rural**

**Balla-Diao**



**LE SOUS – PREFET DE YANG YANG**



## Feuille de présence

Cheikh	Sall	Kalossy
Daouda	Lèye	Kalossy
Diara	Lèye	Kalossy
Boubou	Niang	Mbeuleukhé
Ada	Diop	Mbeuleukhé
Maramé	Diaw	Mbeuleukhé
Ibra	Ngom	Mbeuleukhé
Ardo	Lèye	Ngouille Diéry
Magatte	Ndiaye	Ngouille Diéry
Samba	Lèye	Ngouille Diéry
Assane	Guéye	Ngouille Diéry
Dahirou	Diallo	Dakhar Mboudou
Matar	Djina	Mewel
Abdoulaye	Niang	Mewel
Gallo	Leivel	Mewel
Djiby	Amadou	guith Khoss
Samba	Dior	Mewel
Ameth	Sow	Mewel
Ameth	KA	Ndiayéne Sabour 1
Galèl	Sow	Kadd Peulh
Sadibou	Sow	Diabé Sapo
Aliou	Diop	Diabé Sapo
Mamadou	Sadibou	Diabé Sapo
Djina	KA	Diabé Sapo
Mbara	KA	Diabé Sapo
Boubou	Sow	Diabé Sapo
Galèl	Sow	Diabé Sapo
Moussa	Bâ	Diabé Sapo
Nadou	Dieng	Mewel Wolof
Djibril	Bâ	Diabé Sapo
Assane	Gaye	Mbeuleukhé
Malick	Dia	Ndiané
Balla	Diaw	MBeuleukhé
Bakary	Diémé	ATEF MBeuleukhé
Abdoulaye	Dème	(Observateur ) Ndagatou
Sokhna	Dia	Mewel
Abdoulaye	Salam Sow	Mewel Peulh ( Observateur )
Samba	Sow	Mewel Peulh
Birame	Sow	Mewel Peulh
Aziz	Sow	(Secrétaire Communautaire)
Alioune	Mbodje	( PNIR )
Pathé	Guédado Sow	( C . V . Ndalla )

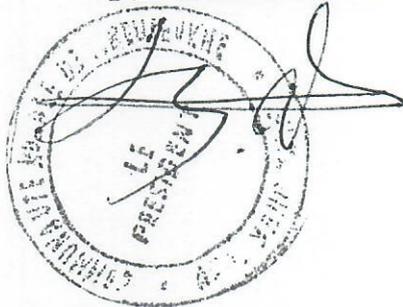
**LISTE DES MEMBRES DU CCG de la CR de Mbeuleukhé**

<b><u>Zone I MEWELL Peulh</u></b>	<b><u>Zone II Ngouille Diéry</u></b>
1) Allou Mamadou BA CV	1) Assane Guèye CV
2) Djiby Lassou BA Notable	2) Dahirou Diallo Eleveur
3) Ameth Kènaté Eleveur	3) Elhadji Maliek Dia Agriculteur
4) Aliou Demba Sow Agriculteur	4) Magatte Ndiaye A S C
5) Mariétou Malick Sow GPF	5) Amady BA Notable
6) Moustapha Dia ASC	6) Alassane Sow C L F B
7) Samba Demba BA CLFB	7) Marame Dia G P F
8) Sokhna Dia GPF	8) Mbayang Gaye G P F
9) Arona Aldiouma BA GIE	9) Mamadou Lèye A P E
10) Amadou Samba Sow A P E	
<b><u>Zone Yang yang III</u></b>	<b><u>Zone IV Mbeuleukhé</u></b>
1) Birahim Fall CV	1) DJINA KA GPF
2) Penda Sow GPF	2) Boubou Niang A S C
3) Salamata Salif Sow GPF	3) Samba Sow Notable
4) Raky Alpha Bâ GPF	4) Biram Sow Eleveur
5) Mamadou Thierno Bâ CLFB	5) Cheikh Sall Agriculteur
6) Aliou Demba Bâ Notable	6) Djibril Djibo Bâ C. L. F. B
7) Nayba Sow Sage	7) Boubou Sow SAGE
8) Abdou Ndiaye Agriculteur	8) Sadibou Sow A P E
9) Sassy Fall A S C	9) Diarra Leye C. santé
10) Sambéré Sow Eleveur	10) Ameth Bâ G I E
11) Leyti Fall C. Santé	11) Assane Gaye C. V
12) Abdoulaye Bâ A P E	12) Daouda Leye C V D
13) Ousseynou Kane C. Forage	13) Meissa Ndao C. Forage

Fait à Mbeuleukhé le 25 / 08 / 2003

Le Président de la communauté rurale

**Mr Balla Diaw**



**LE SOUS - PREFET DE YANG YANG**

